

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2023



Avril  
2023

Centre d'éducation motrice (CEM)

Service éducatif spécialisé et de soins à domicile (SESSAD)

Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

SAMSAH orienté rétablissement (SAMSAH OR)

Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Plateforme d'appui à la coordination territoriale (PACT)



**ACCUEIL SAVOIE HANDICAP**

Soins, rééducation fonctionnelle, enseignement, accompagnement éducatif et social

## SOMMAIRE

Partie I – CEM (Centre d'Éducation Motrice) .....	0
Préambule : 2023, une ambition retrouvée.....	0
I. Activités du CEM .....	0
A- Données démographiques pour 2022.....	0
B- Données d'activités au CEM en 2023.....	2
II. Suivi médical pédiatrique et de MPR.....	3
A- Déficience principale et déficience associée.....	3
B- Soins médicaux et infirmiers .....	3
III. Activités des services psychologiques et paramédicaux.....	4
A. Rééducations.....	4
B. Service infirmier.....	5
C. Intervention des psychologues.....	5
IV. Activité des services pédagogiques.....	10
A- Scolarité .....	10
B- Formation préprofessionnelle .....	12
C- Activités Physiques Adaptées.....	14
V. Unité U2R .....	17
VI. Unité Alizés .....	20
A- Activité de l'unité Alizés.....	20
Profil des jeunes accompagnés – Unité Alizés.....	20
Projets réalisés .....	21
VII. Unité Arc-en-ciel .....	22
A- Accompagnement éducatif – Unité Arc-en-ciel .....	22
VIII.PERSPECTIVES 2024 .....	26
A- Les accompagnements .....	26
B- L'institution CEM .....	27
C- Les partenariats.....	27
Partie II - SESSAD DM.....	28
I. Définition de la structure .....	28
II. Identification du service .....	28
III. Ressource humaine .....	28
IV. Population.....	29
A. Caractéristiques démographiques .....	29

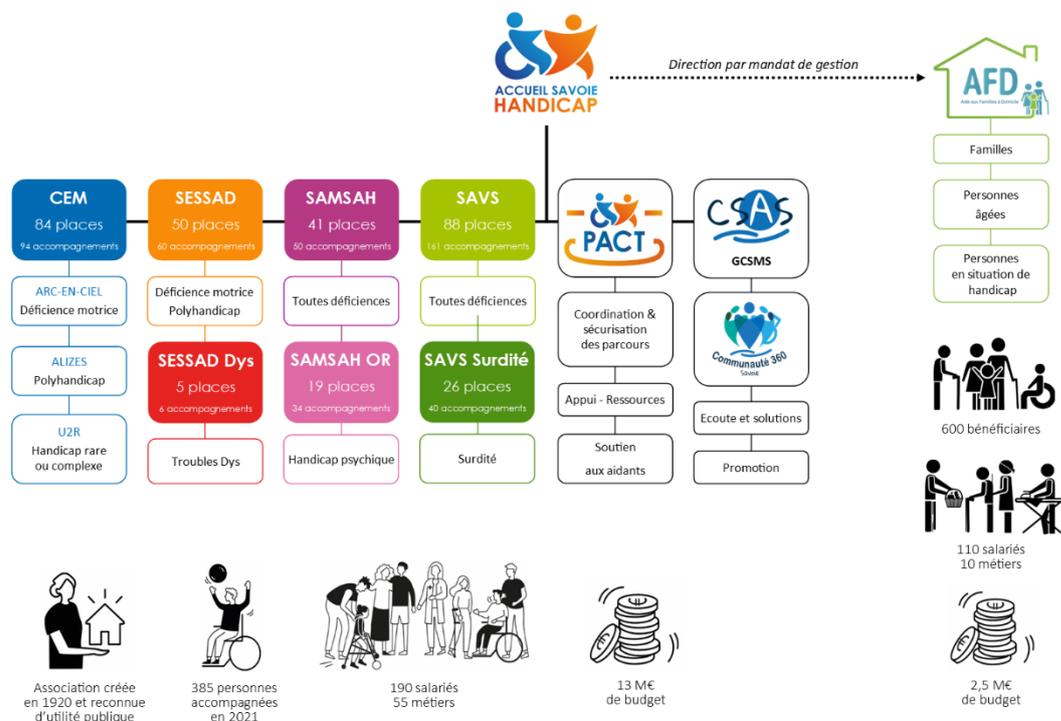
B. Natures des handicaps.....	30
V. Analyse de l'activité – prestations directes.....	33
A. Définition de l'activité CPOM.....	33
B. Facteurs influençant l'activité du SESSAD sur l'année 2023.....	35
C. Nature de l'offre d'accompagnement.....	35
VI. Analyse de l'activité - Prestations indirectes.....	44
VII. Perspectives 2024.....	45
Partie III - SAVS .....	46
I. Définition de la structure .....	46
II. Identification du service .....	46
III. Ressource humaine .....	46
IV. Population.....	47
V. Analyse de l'activité – Prestations directes .....	48
A. Définition de l'activité .....	48
B. Nature de l'offre d'accompagnement.....	49
C. Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2023.....	55
VI. Analyse de l'activité - Prestations indirectes.....	55
VII. Perspectives 2024.....	55
Partie IV – SAMSAH OR .....	56
I. Définition de la structure .....	56
II. Identification du service .....	56
III. Ressources Humaines .....	56
IV. Population.....	57
V. Analyse de l'activité –Prestations directes .....	60
A. Définition de l'activité .....	60
B. Parcours des usagers .....	60
C. Accompagnements de réhabilitation psychosociale et outils du rétablissement...	61
VI. Marqueurs de charge principaux.....	65
A. Périmètre d'intervention du service.....	65
B. Attractivité des métiers et turn-over professionnel .....	65
C. Risque présent de rupture de parcours .....	65
D. Appropriation des outils de la réhabilitation psychosociale et montée en compétence professionnelle.....	65
VII. Valorisation des savoirs expérientiels .....	65

VIII. Missions annexes formation/Information et Réseau .....	66
A. La qualification des équipes .....	66
B. Principaux partenaires du SAMSAH OR.....	66
C. Modalités de coopération.....	66
IX. Démarche Qualité.....	67
A. Participation des usagers à l'évolution du service.....	67
B. Participation des professionnels à l'évolution du service .....	67
C. Démarche d'évaluation.....	67
X. Perspectives .....	67
Partie V – SAMSAH.....	68
I. Définition de la structure .....	68
II. Identification du service .....	68
III. Ressources RH.....	68
IV. Population.....	69
V. Analyse de l'activité – Prestations directes .....	71
A- Définition de l'activité.....	71
B- Nature de l'offre d'accompagnement .....	72
C- Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2023 .....	76
VI. Analyse de l'activité – Prestations indirectes .....	78
X. Perspectives .....	78
Partie VI - PACT (Plateforme d'appui et de coordination territoriale).....	79
I. Activité.....	79
A- Gestion des parcours .....	79
B- Soutien aux aidants.....	79
C- Appui-ressource aux partenaires .....	80
II. Perspectives 2024 .....	80
Partie VII – Fonctions transversales .....	81
I. Bilan social .....	81
A. Emploi .....	81
B. Absentéisme.....	87
C. Formation .....	91
4. Focus : Contrats aidés et stages .....	93
D. Dialogue social.....	94
II. Qualité .....	100

A - Démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques.....	100
B – Suivi des indicateurs CPOM.....	107
C – Déploiement de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).....	112
D - Bilan sur la commission des relations avec les usagers.....	116
<b>III. Systèmes d'informations</b> .....	<b>116</b>
Innovation et Engagement Continu .....	117
Maintien en condition opérationnel du Système d'Information : .....	117
Renforcement de la Sécurité Informatique.....	118
Augmentation de la disponibilité des services .....	118
Modernisation et Expansion .....	118
Projets, études, réalisations.....	119
Conclusion : Vers de Nouveaux Horizons .....	120

# Introduction - Accueil Savoie Handicap en 2023

Accueil Savoie Handicap, créée en 1920, est reconnue d'utilité publique en 1923. Actrice du secteur privé solidaire, l'association accompagne les personnes dans leurs besoins de santé, de rééducation fonctionnelle, d'enseignement et d'accompagnement socio-éducatif.



**Le CEM** a  t  cr e en 1920 et s'adresse   un public de jeunes handicap s de 5   20 ans. Sa capacit  d'accueil est de 84 enfants r partis au sein de trois unit s. 20 enfants en situation de polyhandicap sont accueillis dans l'unit  Aliz s et 59 enfants pluri handicap s sont accompagn s au sein de l'unit  Arc en ciel. Cet accompagnement se fait selon diverses modalit s : internat, semi-internat et internat s quentiel. L'ouverture de l'unit  r gionale de r pit (U2R) en mars 2016 permet l'accueil simultan  de 5 enfants  g s de 3   20 ans, en situation de handicaps rares et/ou complexes pour des s jours temporaires ou accueils de r pit.

**Le SESSAD** (ouvert en 1992) accompagne des enfants et adolescents de 3   20 ans pr sentant une d ficience motrice, avec ou sans handicap associ  ou des enfants en situation de polyhandicap.

**Le SAMSAH** (ouvert en 2010) dispose d'un agr ment de 30 places depuis mai 2016 suite   l'obtention de l'appel   projet men  conjointement par l'Agence r gionale de sant  (ARS) et le Conseil d partemental (CD). Le service accompagne les adultes de 18   60 ans en situation de handicaps, toutes d ficiences.

**Le SESSAD Dys** (ouvert en 2021) accompagne les enfants de 5   9 ans qui pr sentent des troubles neuro-d veloppementaux dits « troubles dys ».

**Le SAVS**, int grant l'association en 2012, accompagne les adultes en situation de handicap dans la r alisation de leur projet de vie. En 2023, ASH ouvre 26 places suppl mentaires, d di es aux personnes sourdes et malentendantes.

**Le SAMSAH orient  R tablissement** (ouvert en 2019) dispose d'un agr ment de 19 places et accompagne particuli rement les jeunes adultes   partir de 16 ans en situation de handicap psychique. Il favorise l'acc s au premier logement autonome.

**La plateforme d'appui et de coordination territoriale**, cr e en 2020, a pour missions la coordination et la s curisation des parcours des usagers ; l'appui-conseil aux partenaires ; et le soutien aux aidants.

**La Communaut  360** en Savoie est un dispositif co-port  par l'APEI de Chamb ry et ASH. D clin e en 2 axe, elle propose un dispositif « Ecoute et Solution » et un dispositif « Promotion ».

# Partie I – CEM (Centre d'Éducation Motrice)

## Préambule : 2023, une ambition retrouvée

L'année 2023 s'inscrit dans une période de sortie des restrictions d'activités et de circulation liées au COVID. Ainsi, dès août 2023, de nouvelles modalités de prise en charge ont rythmé la fin d'année avec l'étayage de la connaissance de l'environnement structuré porté au CEM par le Dr MUGNIER. Sous l'impulsion du COTECH, l'organisation des activités pédagogiques, éducatives et rééducatives a été repensée pour amplifier cette dynamique d'environnement structuré dans l'intérêt des accompagnements des jeunes.

En outre, cette nouvelle organisation a permis de proposer à l'ensemble des jeunes d'Arc en Ciel de bénéficier de temps de classe.

Ambition médicale retrouvée également marquée par l'arrivée du Dr VASSEUR, médecin pédiatre. Là où les inquiétudes demeuraient après le départ du Dr FRANCOU, nous avons eu la chance d'accueillir la Dr VASSEUR sur les groupes Alizés, Farandole et Passerelle.

Ambition d'activités également retrouvée sur 2023 qui marque une inversion de la courbe du nombre de journées de présence des jeunes en baisse continue depuis 2019.

Ambition retrouvée avec les projets qui ont été réalisés par les jeunes et nos partenariats réactivés ou créée.

Enfin, ambition numérique, à travers la signature d'une convention ESMS numérique entre l'ARS, ASH et d'autres établissements médico-sociaux, qui marquera le changement du logiciel en 2024.

## I. Activités du CEM

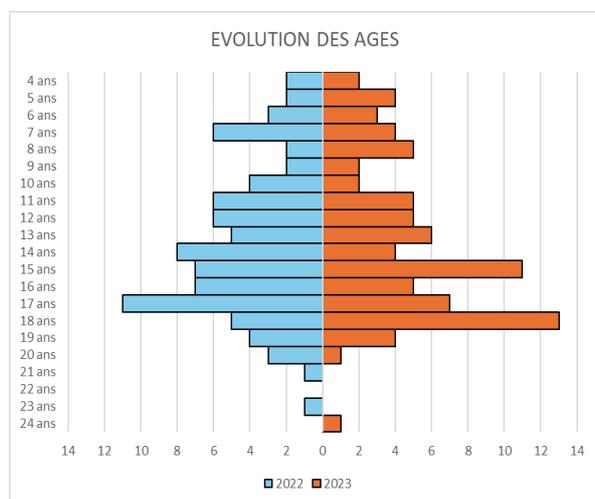
### A- Données démographiques pour 2022

En 2023, la **file active totale du CEM est de 86 enfants pour Alizés et Arc en Ciel et 6 enfants pour l'unité U2R.**

En 2023, 9 jeunes ont été accueillis au sein du CEM et 9 sorties ont été réalisées.

Les entrées et les sorties ont eu lieu tout au long de l'année, témoignant la capacité de fonctionnement et d'adaptation de notre établissement. Ceci étant, le mois le deuxième trimestre de 2023 a été marqué par un grand nombre d'admissions pour soutenir notre activité. Ceci a été couplé à de nombreux changements de groupes pour répondre aux besoins des jeunes dans le cadre de leur parcours au CEM.

Contrairement à l'année dernière, le CEM a favorisé la continuité de parcours et éviter des risques de rupture en accueillant des jeunes provenant de structures, dispositifs sanitaire ou médico-social (CAMSP, IME, SMR pédiatrique, SESSAD)

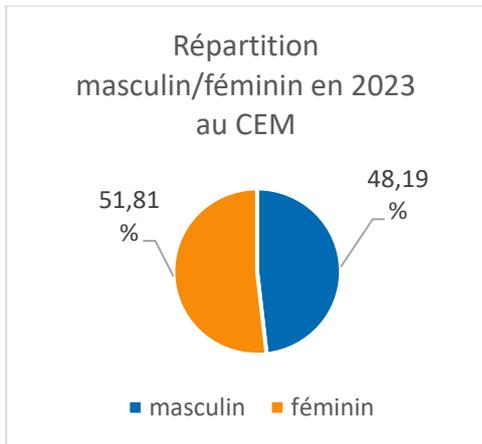


En 2023, les enfants et les jeunes accompagnés au sein du CEM ont entre 4 et 24 ans avec une moyenne d'âge de 13,6 ans.

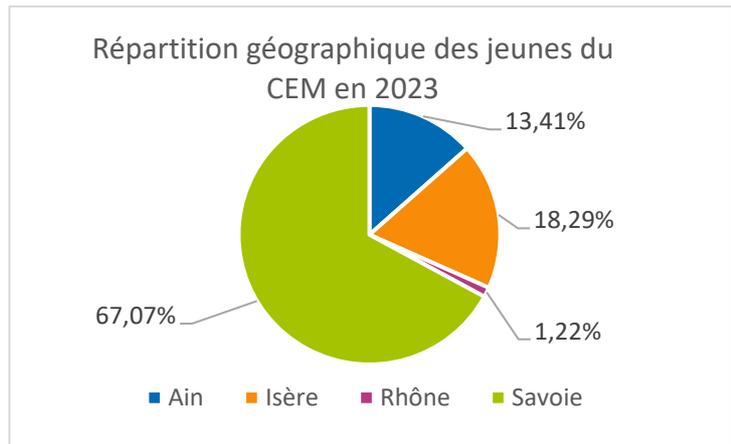
La pyramide des âges des jeunes accompagnés par le CEM illustre clairement « l'effet cohorte ». Deux groupes d'âge homogènes se distinguent en 2023, avec 13 jeunes de 18 ans et 11 jeunes de 15 ans.

Dès lors, deux grandes vagues de départ du CEM en 2025 et 2028 devront être anticipées, pour éviter une augmentation brutale du nombre de jeunes en aménagement CRETON ou des effets de déséquilibres numériques dans les groupes.

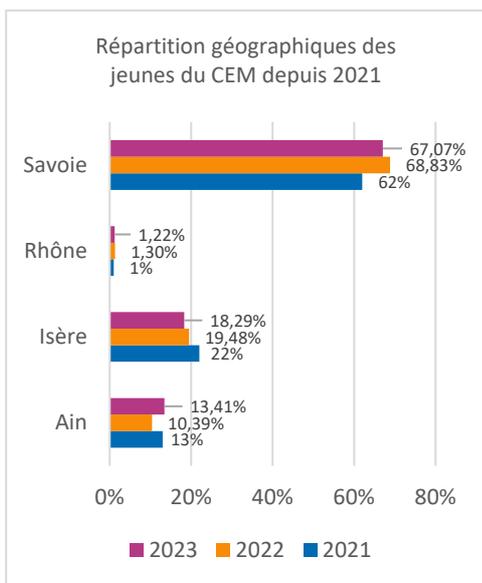




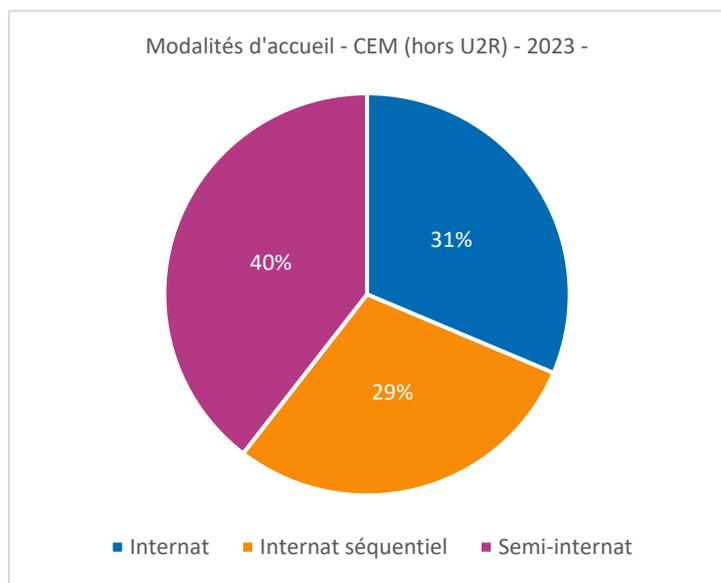
La répartition homme/femme est équilibrée, avec environ 48% enfants et jeunes accueillis de sexe masculin et environ 52% enfants et jeunes de sexe féminin.



La Savoie est le département de provenance des usagers le plus fréquent (67%). Comme les autres années, le CEM reste un établissement qui accueille un nombre important de jeunes des territoires nord Isère et Est de l'Ain. L'établissement répond ainsi aux besoins de santé de plusieurs territoires. C'est l'une de ses caractéristiques fortes, ce qui le conforte sa position de pôle ressource.



Nous constatons un équilibre de répartition de jeunes sur la région qui se stabilise sur plusieurs années.



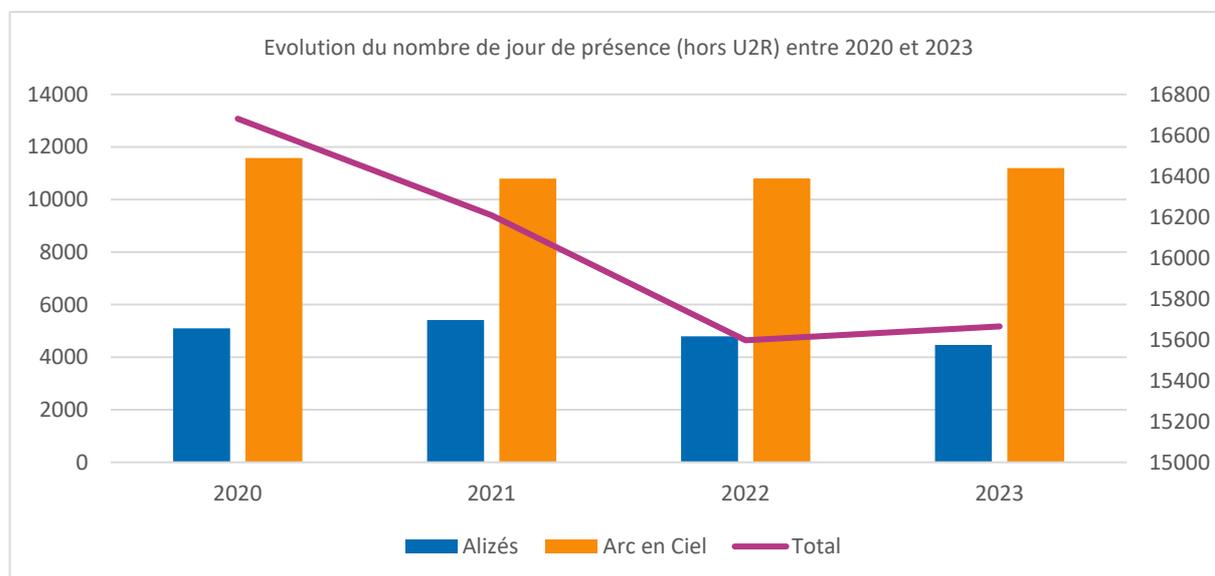
Le semi-internat et l'internat séquentiel représentent 69% des modes d'accueil choisis par les parents pour leur enfant au CEM. Les parents priorisent les retours quotidiens ou fréquents à domicile, malgré parfois l'éloignement du domicile. On constate néanmoins de plus en plus de demandes d'internat sur lesquelles nous avons pu répondre partiellement à travers la reprise d'activités de l'U2R sur la fin d'année 2023.



## B- Données d'activités au CEM en 2023

Nous réalisons au 31 décembre 2023, 11196 journées de présence pour Arc en Ciel et 4469 journées de présence pour Alizés, soit un total de 15665 journées (hors U2R) sur le CEM.

Notre activité a retrouvé son niveau attendu dans le cadre du CPOM et témoigne d'une inversion de la tendance décroissante sur plusieurs années.



### Focus : les Jeunes en aménagement Creton

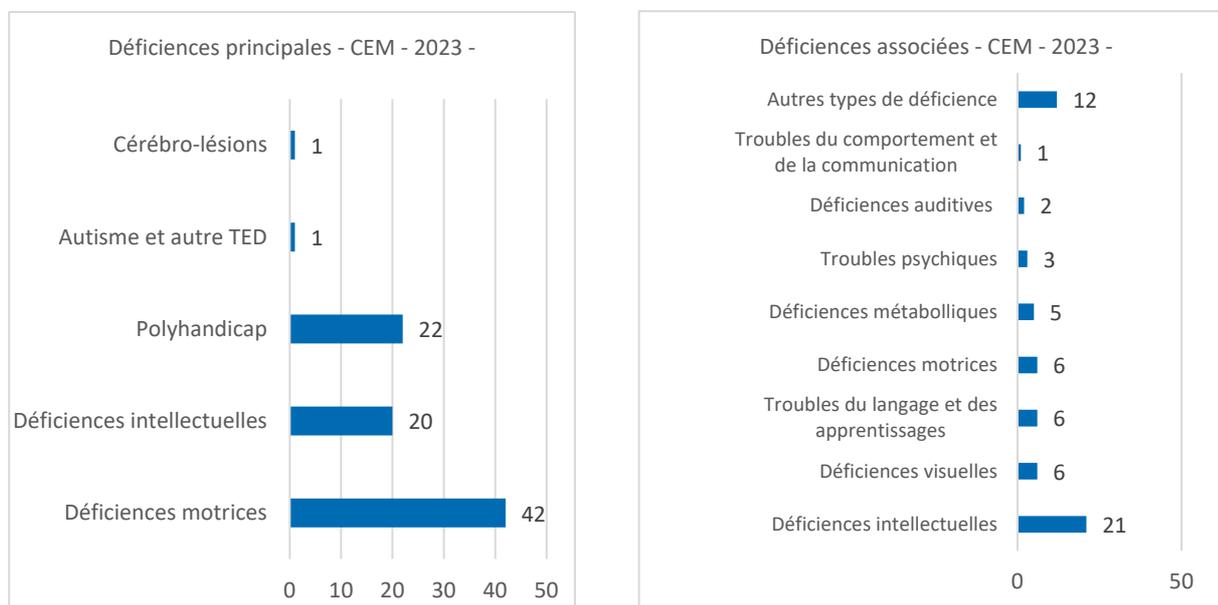
Orientations		FAM	MAS	FDV dont SAJ	Total
<b>Nombre d'utilisateurs en aménagement Creton au 31/12/2022</b>			5		5
<b>Nombres d'utilisateurs au cours de l'année 2022</b> (au sens de file active)			8		8
<b>Nombre de journées au cours de l'année 2022</b>				1075	1 075
<b>Recettes liées aux aménagements Cretons</b>	Versées par l'assurance maladie	CPOM	CPOM		CPOM
	Versées par le conseil départemental		0		0 €
	<b>Total</b>	0	0	0	0

En 2023, on dénombre un total de **8 jeunes en aménagement Creton (5 sur Alizés et 3 sur Arc-en-ciel, âgés de 20 à 26 ans)**, soit une baisse régulière et constante (8 jeunes en 2021, 11 jeunes en aménagement Creton en 2020) témoignant d'un travail remarquable effectué par les professionnels pour accompagner ces jeunes adultes vers des dispositifs adaptés.



## II. Suivi médical pédiatrique et de MPR

### A- Déficience principale et déficience associée



La file active de déficiences principales tend à se stabiliser avec les années. Nous ne constatons pas de grandes évolutions en nombre et en pourcentage des déficiences principales.

### B- Soins médicaux et infirmiers

#### 1) Consultations internes

Les consultations internes comprennent les consultations journalières pour événements intercurrents (à la demande des parents ou du service), évaluations et ajustements thérapeutiques, informations de liens famille-enfant-équipe.

**En 2023, 482 consultations internes ont été réalisées (116 aux Alizés, 366 à Arc-en-ciel).**

Nous notons une diminution des consultations internes par rapport aux années de référence pré-COVID.

La diminution des consultations internes est directement imputée à l'absence d'un médecin pédiatre une bonne partie de l'année. Les données devraient retrouver leur niveau habituel en 2024.

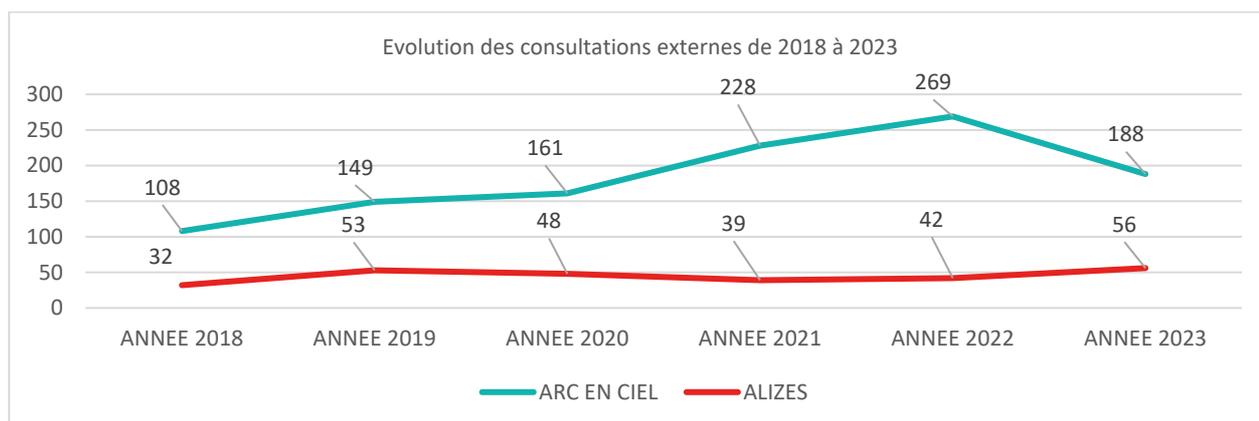
#### 2) Consultations externes

Les demandes de consultations externes émanent soit des médecins du CEM, soit du médecin traitant ou du référent de la pathologie.

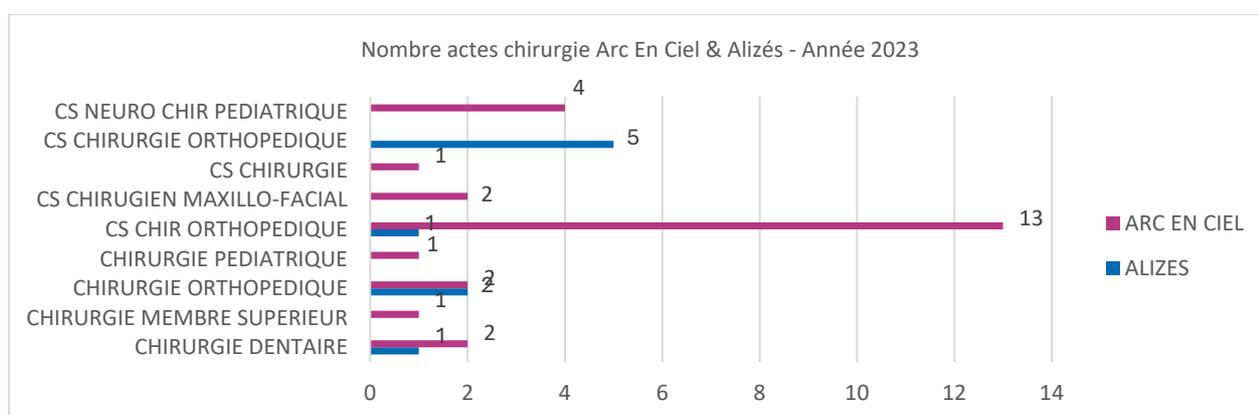
L'accompagnement en consultation est assuré par les parents dans la majeure partie du temps ou par un professionnel du CEM le cas échéant.

Au total, **en 2023, nous comptabilisons 244 consultations externes** (188 sur Arc-en-ciel et 56 sur les Alizés), représentées dans le graphique ci-dessous (les consultations et actes de chirurgie sont exclues de cette comptabilisation et reportées dans un schéma présenté ultérieurement). Sur la même logique des consultations internes, l'absence médicale a certainement contraint à limiter le recours aux consultations externes. C'est pourquoi, la direction du CEM a encouragé les familles à identifier un médecin traitant pour permettre la continuité de l'accompagnement médical. Si cette action a permis la mise à jour de certains médecins traitants pour les jeunes du CEM, les familles continuent de privilégier le recours aux médecins du CEM plutôt qu'à leur médecin traitant.





### 3) Consultations chirurgicales



## III. Activités des services psychologiques et paramédicaux

### A. Rééducations

Moyennes des accompagnements réalisés par les rééducateurs en nombres , par semaine sur l'année 2023							
Activités Rééducateurs	Prises en charge individuelles	Prises en charge Groupale	Repas thérapeutiques	Séances de balnéo	Séances de Kiné-résiratoire	Consultations ou bilans	Appareillages
Diététicienne	1						
Ergothérapeutes	54	20	8			1,9	15,5
Kinésithérapeutes	219	30	0	10	44	4,38	11,5
Orthophonistes	50	10	8				
Orthoptiste	10,3					1	
Psychomotriciens	22	25	2	2			
<b>TOTAL</b>	<b>356,3</b>	<b>85</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>44</b>	<b>7,28</b>	<b>27</b>

Cette année 2023, nous observons une augmentation des accompagnements individuels et groupaux de tous les rééducateurs. La fréquentation de la balnéothérapie croît, laissant derrière nous les conséquences de la pandémie de COVID. Les autres activités restent constantes.



## B. Service infirmier

Le service infirmier est composé d'infirmières et d'une aide-soignante.

La continuité des soins s'effectue 24h/24, 7 jours/7.

Les infirmières exercent leurs missions selon leur décret de compétences en transversalité sur l'ensemble du Centre d'Education Motrice et en collaboration avec l'équipe pluri professionnelle.

Leur compétence clé permet :

- Évaluer une situation clinique en établissant un diagnostic infirmier.
- Savoir réagir en situation d'urgence.
- Élaborer et appliquer un projet de soin. En lien avec le projet individualisé de l'utilisateur.
- Veiller au bien-être et à la sécurité des usagers.
- Former d'autres personnels accompagnants du quotidien et étudiants.

Les interventions de cette équipe sont multiples et spécifiques. Elles interviennent sur prescriptions médicales et sur rôle propre.

- Soins techniques : Sondages, aspiration, soins de gastrostomie, alimentation entérale...
- Surveillances cliniques et paraclinique : Épilepsie, dénutrition...
- Prise en charge de la douleur : utilisation de supports adaptés, dont l'échelle de la douleur de San Salvador, application des protocoles antalgiques.

Outre ces soins réguliers, le service infirmier met à disposition son expertise de soignant pour l'accompagnement des prises en soins post opératoires, post hospitalisations ou prise en charge d'enfants présentant un handicap rare.

Cette équipe participe à la tenue du D.U.I (dossier unique individualisé) ou sont tracés leurs activités du quotidien.

## C. Intervention des psychologues

**Trois psychologues exercent au CEM**, dont deux sur l'unité Arc-en-ciel et un sur l'unité des Alizés. Leurs missions et spécialités se complètent et s'enrichissent réciproquement. Ils travaillent en collaboration au sein du CEM, ainsi qu'avec les psychologues des services de l'association.

Les psychologues occupent une place de **cadres techniques, non-hiérarchiques**. Ce statut leur garantit une autonomie de travail et une démarche professionnelle propre : choix des corpus théoriques, des outils, des méthodes d'analyse et des modalités d'intervention. Leurs interventions se déploient dans quatre directions : au service des usagers et de leur famille, en soutien aux équipes pluriprofessionnelles, pour l'institution et en lien avec les partenaires extérieurs.

### 1) *Accompagnements psychologiques : aspects quantitatifs et qualitatifs*

#### 1.1 *Sur l'unité Arc-en-ciel*

**Deux psychologues** travaillent sur l'unité Arc-en-ciel : une psychologue clinicienne (1 ETP) et une neuropsychologue (1 ETP - actuellement 0,8 ETP dans le cadre d'un Congé parental).

En 2023, le poste de clinicienne a été vacant de mi-mars à décembre.

En réponse aux axes du projet d'établissement, la neuropsychologue est référente des groupes Farandole et Passerelle, mettant l'accent sur les apprentissages et l'évaluation initiale des compétences des enfants. La psychologue clinicienne, référente des groupes Tremplin et Envol, s'inscrit davantage dans la dynamique d'orientation post-CEM.

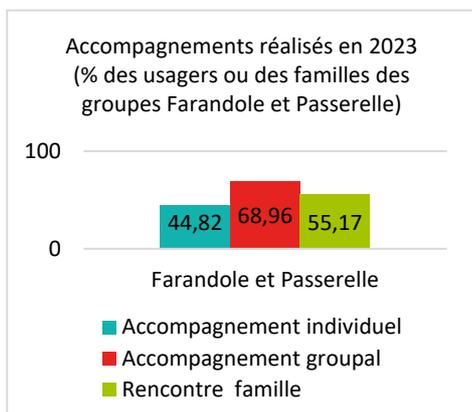
De cette logique de référence découlent leurs accompagnements et leurs présences sur des temps clés de réunions propres à chaque groupe tels que la commission d'admission, le projet individuel d'accompagnement (PIA), le suivi et le post-projet. Une forme de transversalité peut s'exercer du fait de leurs compétences et spécialités respectives.



Un document précisant les modalités de fonctionnement des psychologues au sein du CEM a été élaboré à ce propos en 2017.

Selon les besoins et des attentes des usagers et de leur famille, l'accompagnement psychologique se décline en entretiens individuels (hebdomadaires, bimensuels ou encore à la demande), évaluations psychologiques et neuropsychologiques, rencontres avec les familles (en présence ou non de l'utilisateur), parfois en binôme coordinateur-psychologue ou encore en équipe pluridisciplinaire, et groupe co-animés avec d'autres professionnels.

### 1.1.1. Groupes Farandole et Passerelle



#### • Accompagnements individuels

Sur les groupes Farandole et Passerelle, **près de la moitié des usagers** ont été rencontrés en entretiens individuels, dans le cadre d'un suivi hebdomadaire sur l'année, pour les accompagner dans leurs difficultés au quotidien. **Dix pour cent** des enfants ont été rencontrés à visée d'évaluation cognitive, adaptative et/ou sensorielle, avec la participation de la famille.

Un accompagnement individuel a été proposé à plusieurs jeunes des groupes Tremplin et Envol (non comptabilisés dans les données), en l'absence de collègue psychologue d'octobre à décembre.

Dans la continuité des années précédentes, plusieurs accompagnements ont porté sur la préparation à une intervention médicale à venir, dans le but d'en favoriser la compréhension et de réduire l'anxiété associée. Des outils ont été construits à cet effet, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (passeport du quotidien pour l'établissement d'accueil, déroulement visuel en FALC pour l'utilisateur). Une médiation a également été réalisée dans le cas de difficultés dans les relations sociales, entre jeunes, ou entre jeune et professionnel.

*Perspectives* : ces résultats sont sensiblement les mêmes qu'en 2022. Le lien avec l'infirmier envisagé l'an dernier reste à construire, pour une désensibilisation progressive des enfants qui appréhendent les soins et les consultations, en parallèle du partenariat avec les Infirmières référentes handicap du CHMS.

#### • Accompagnements groupaux

Les accompagnements collectifs hebdomadaires concernent **plus des deux tiers des usagers** en 2023, certains en collaboration avec les équipes éducatives et d'autres avec la psychomotricienne :

- **trois groupes de « Paroles et d'échanges »**, deux sur Passerelle, un sur Farandole. Il s'agit de mettre à disposition des usagers un espace dans lequel ils peuvent aborder librement leurs préoccupations. Les sujets portent principalement sur l'adolescence, la vie relationnelle et le handicap.

*Perspectives* : en 2023, la composition des groupes sur Passerelle a été repensée en termes de composition et de régularité pour aborder plus facilement la Vie affective. Par ailleurs, un partenariat avec une intervenante extérieure spécialisée en VAS est envisagé en 2024.

- **deux groupes « Emotions »** sur Passerelle, l'un auprès d'enfants peu ou non verbaux et le second auprès d'enfants verbaux. Il s'agit de reconnaître les émotions et de les identifier pour soi et autrui, mais également pouvoir en comprendre la cause et trouver des ressources pour se sentir mieux.

#### • Rencontres avec les familles

**Plus de la moitié des familles** a été rencontrée cette année, en rendez-vous individuel ou par téléphone, mais aussi en co-consultation avec la pédiatre ou avec certains professionnels de l'équipe pluridisciplinaire, le plus souvent coordinateur, référent et/ou ergothérapeute/orthophoniste. C'est bien plus que l'année précédente.



En l'absence de professionnels éducateurs/coordonateurs sur l'équipe Passerelle et à l'arrivée de nouveaux professionnels encore peu habitués aux étapes du processus PIA, le **recueil des besoins et attentes de l'utilisateur et de sa famille** a été réalisé par la neuropsychologue seule ou conjointement avec le coordinateur ou le référent du jeune. **Ce recueil a concerné 62,5% des familles de Passerelle.**

Des consultations pré-admission en binôme pédiatre/neuropsychologue permettent également de rencontrer dès le début de leur parcours au CEM les familles dont l'enfant a une notification IEM.

*Perspectives* : le projet de Goûter des familles expérimenté sur Farandole a été mené à bien et a permis une seconde édition sur le groupe Farandole, prévue pour Passerelle en 2024. Il concerne aussi bien les parents que la fratrie et la famille élargie. Ce temps permet aux familles une rencontre privilégiée avec les professionnels de l'institution (qui peut être impressionnante ou peu lisible, notamment à leur arrivée du CAMPS), mais aussi avec d'autres parents pour un partage d'expérience.

### 1.1.2. Groupes Tremplin et Envol

En raison du départ mi-mars 2023 de la psychologue clinicienne en poste puis de l'absence de psychologue clinicienne de mi-mars à mi-août puis de mi-septembre à décembre, il n'est pas possible de décliner les activités qui ont été proposées. Les accompagnements individuels, groupaux et familiaux reprendront avec l'arrivée d'une psychologue en 2024.

## 1.2. Sur l'unité Alizés

En raison du départ fin juillet 2023 du psychologue clinicien sur ce poste, il n'est possible de décliner les activités psychologiques Alizés qu'à partir de fin septembre, à l'arrivée de la neuropsychologue sur l'unité des Alizés.

Au sein de l'unité des Alizés, les accompagnements psychologiques se déploient en fonction des besoins des usagers et des situations rencontrées. Un accompagnement individuel, collectif et/ou familial est proposé ponctuellement ou régulièrement selon les besoins et la demande.

Les observations et les interventions de la psychologue auprès de l'ensemble des usagers durant les temps de vie quotidienne ainsi que le travail en équipe pluridisciplinaire constituent un aspect important de l'accompagnement global des enfants, des adolescents et des jeunes adultes accompagnés aux Alizés.

Tout au long de l'année, en dehors des temps spécifiques dédiés aux réunions des Projets Individuels d'Accompagnement (PIA), la psychologue se tient à la disposition des familles pour échanger et pour les recevoir en consultation si besoin. Dans le but de faire connaissance et de mieux appréhender la situation de chaque enfant, la nouvelle psychologue a proposé de rencontrer en entretien chaque famille.

En réponse aux particularités et aux besoins des personnes en situation de polyhandicap accompagnées dans le service, les accompagnements collectifs en co-animation et en pluridisciplinarité s'inscrivent de manière pertinente et cohérente dans une prise en charge globale. Des interventions psychologiques individuelles, éventuellement avec un binôme professionnel, sont également proposées de manière plus ponctuelle pour répondre à un besoin spécifique et/ou à un moment particulier de la vie des personnes accompagnées (changements de repères, difficultés ponctuelles, situation particulière en lien avec la santé, événements familiaux, orientation, ou autre).

- **Les accompagnements collectifs**

- **Le groupe « Orientation »**, en co-animation avec l'éducatrice coordinatrice de projets, s'est poursuivi pour les jeunes adultes accueillis, pour certains dans le cadre de l'amendement Creton, dans le service des Alizés. L'objectif principal de ce groupe est d'aborder et de préparer l'orientation en structure pour adultes. Pour chacun, un point est fait sur sa situation et les démarches en cours faites par les parents.

*Perspectives* :

- Remise en route de groupes en co-animation avec des rééducatrices et/ou ME.
- Co-animation des entretiens de « recueil des besoins » avec les familles.



### 1.3. D'un point de vue collectif

Au cours de l'année, les psychologues du CEM sont amenés à adapter leurs interventions dans des contextes particuliers, pour des usagers présentant des difficultés psychiques aiguës, des troubles du comportement, des passages à l'acte ou l'annonce d'un décès mais aussi les relations avec les familles sur des points délicats. Par ailleurs, les psychologues sont ponctuellement sollicités par les professionnels lorsque des situations les mettent à mal dans leur accompagnement.

*Perspectives : comme l'année passée, il paraît essentiel d'envisager des groupes de travail autour des questions de cet ordre-là qui se présentent de manière récurrente au CEM (notamment annonce d'un deuil, passages à l'acte). Ceci permettrait de s'appuyer plus posément sur des étapes réfléchies en amont et ainsi de mieux recevoir et répondre aux situations délicates, en consultant le groupe de travail si nécessaire. En effet, celles-ci suscitent généralement de multiples réactions chez l'ensemble des professionnels et des réinterrogations continues quant à la façon d'agir.*

## 2) Travail auprès des professionnels

En tant que cadres techniques, les psychologues interviennent lors de **temps institutionnalisés de travail pluridisciplinaire** :

- projet individuel d'accompagnement, post-projet, suivi de projet, « cas-par-cas »
- emplois du temps des usagers
- transmission d'informations (changements de groupe, transversalité Arc-en-ciel/Alizés)

Ainsi qu'aux **réunions des équipes éducatives spécifiques** (par ex. internat, repères temporels) et **réunions paramédicales**.

Au même titre que les autres professionnels, les psychologues bénéficient d'un dispositif mensuel **d'analyse des pratiques professionnelles** spécifique à leur profession avec l'ensemble des psychologues de l'association.

### 2.1. Sur l'unité Arc en Ciel

A la rentrée 2023, les réunions d'équipe d'accompagnement éducatif ont été réduites en fréquence et en durée, ce qui a entraîné une diminution du temps d'échanges psychologue-équipe éducative. La réunion d'une heure par semaine et par équipe éducative, en présence ou non de la chef de service, a été remplacée par **un temps clinique mensuel pluridisciplinaire de 45 min** animé par la psychologue seule. Chaque réunion est centrée sur la situation d'un jeune en particulier et fait l'objet d'un compte-rendu destiné à l'équipe.

Les psychologues peuvent avoir un **rôle facilitateur dans la circulation d'informations** concernant les usagers et de leur famille entre les différents sous-systèmes du CEM (par exemple, entre le PIA et la réunion paramédicale), notamment du fait de l'absence des médecins aux réunions auxquelles elles participaient régulièrement depuis plusieurs années (PIA, Post-PIA, suivi PIA).

*Perspectives : ces réunions ont une importance et une nécessité fortes pour les équipes de professionnels qui en sont souvent en demande, comme pour les usagers dont l'ajustement de l'accompagnement qui découle de ces réunions est généralement fructueux. Elles nous paraissent essentiels à conserver et remettre en place en 2024, si possible de manière plus régulière. L'équipe infirmière qui a peu de temps avec l'équipe pluriprofessionnelle pourrait être conviée à ce type de réunion, au moins ponctuellement.*

### 2.2. Sur l'unité Alizés

- Participation aux temps des transmissions infirmières
- Animation d'un temps hebdomadaire de transmission « psychologue-éducatrice ». Ce temps est une modification des « temps d'échange libre » et « réunions cliniques » précédemment mis en œuvre par l'ancienne psychologue. Durant ces réunions, l'équipe, le psychologue et l'éducatrice coordinatrice échangent réciproquement des informations, questionnements, sur la vie affective actuelle des enfants/adultes du service afin d'évaluer, coordonner, et ajuster les propositions d'accompagnements.
- Temps d'échanges informels avec les différents professionnels de l'équipe pluridisciplinaire autour des accompagnements des usagers



- Participation en fonction des besoins et demandes à la réunion paramédicale
- Temps hebdomadaire d'échange et de travail avec l'éducatrice coordinatrice
- Temps bi-mensuel d'échange et de travail avec la chef de service
- Participation aux réunions de coordination Alizées

### 3) Travail institutionnel et partenarial

Au niveau institutionnel, les psychologues participent tout au long de l'année aux réunions suivantes :

- Réunions cadres du **Comité stratégique** (COSTRAT), mensuel 1h30
- Réunions cadres du **Comité technique** (COTECH), mensuel 1h30
- Consultations et commissions d'admission, ponctuel

Une rencontre mensuelle avec la **cheffe de service éducatif** d'une part et **l'assistante sociale** d'autre part ont été instaurées de manière continue au cours de l'année scolaire pour des points réguliers sur les situations.

Les psychologues contribuent également à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de chacun des usagers à travers notamment leur participation aux réunions de Projet Individuel d'Accompagnement (PIA), de Post-PIA, de Suivi de projet ainsi qu'à la rédaction des Avenants au PIA.

Des réunions techniques et cliniques du collège des psychologues ASH sont réalisées une fois tous les mois et demi. Ces temps permettent de travailler les questions d'organisation, d'articulation, de coordination et de réflexion autour des pratiques psychologiques et du positionnement institutionnel. Ils permettent également d'échanger sur les questions associatives transversales.

D'autres volets institutionnels ont jalonné l'année 2023 :

- **Pilotage**, groupe de travail et indicateurs pour certaines fiches-actions du CPOM.
- **Pilotage** du groupe de travail pour la mise à jour du Projet pédagogique, en collaboration avec l'équipe enseignante, l'équipe APA, le moniteur d'atelier technique ainsi que l'équipe éducative et paramédicale.
- Participation aux **appels à projet en interne** autour des aidants (Goûter des familles) de la Vie Affective et Sexuelle (VAS avec une intervenante extérieure) et **en externe**, autour de la scolarisation des élèves en situation de polyhandicap.
- Création de **fiches de profil usager** pour une meilleure harmonisation des groupes constitués en vue de la restructuration des emplois du temps et participation aux temps de retours d'expérience.
- Poursuite des **liens actifs avec les partenaires extérieurs** (GENOPSY, CMP, infirmières référentes handicap du Centre Hospitalier de Métropole Savoie - CHMS, CAMPS de Chambéry).
- **Action de formation sur la Déficience intellectuelle**, co-animé avec la médecin MPR
- **Sensibilisation aux RBPP** (Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles) avec la cheffe de service, sur « Les attentes de la personne et le projet personnalisé »

### 4) Actions de formation auxquelles ont assisté les psychologues du CEM

*Formations extérieures* : Des formations personnelles en dehors du temps de travail pour continuer d'actualiser nos connaissances (Webinaires APPEA sur l'évaluation de la déficience intellectuelle et le profil sensoriel de Dunn 2)

*Accueil de stagiaires* : Accueil d'une stagiaire de Licence 3 pour un stage d'observation en décembre 2023.



## IV. Activité des services pédagogiques

### A- Scolarité

L'activité présentée ci-dessous correspond à une photographie en septembre 2023, afin d'avoir une vision représentative de l'année scolaire 2023-2024.

Accompagnements pédagogiques au sein de l'unité d'enseignement internalisée du CEM (en nombre d'élèves, par catégorie d'âge, en 2023)			Effectif CEM Accompagnement pédagogique Interventions pluridisciplinaires	
Tranche d'âge	Ateliers pédagogiques	Scolarité voie générale	Nombre	Origine / Statut / Profession
De 3 à 5 ans	1	0	4 ETP	Professeurs des écoles
De 6 à 11 ans	6	6	4	Ergothérapeutes
De 12 à 15 ans	12	8	13	Personnel d'accompagnement socio-éducatif
De 16 à 20 ans	15	9	1	Orthophoniste
21 ans et plus	0	0	1	Psychomotricienne
			2	APA

Les activités pédagogiques font partie intégrante de l'accompagnement global proposé par le CEM depuis de nombreuses années. L'augmentation de l'hétérogénéité des élèves nécessite des adaptations de plus en plus individualisées.

Nombre de classes : 4

Nombre d'élèves : 57 en 2023 (46 en 2022, 46 en 2021, 46 en 2020, 52 en 2019)

Nature du handicap des élèves :

Déficiência motrice avec difficultés spécifiques au niveau des fonctions "supérieures" (exécutives, praxies, du langage oral et écrit, mémoire, attention), avec des troubles associés, parfois sévères : sensoriels (auditifs, visuels), cognitifs, troubles du spectre autistique, troubles du comportement.

Modalités de scolarisation			
Actions menées	Fournitures pédagogiques	Compensation	Orientation
UE du CEM	UE du CEM	UE du CEM	UE du CEM
<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités pédagogiques en partenariat au sein du CEM entre enseignantes</li> </ul> Décloisonnement pour des séances de : Questionner le monde, Découverte du monde, expression écrite, mathématiques, jeux pédagogiques, musique, éducation civique et morale.	Manuels scolaires et fichiers,  Petites fournitures papeterie,  Livres,  Albums,	Tables réglables, pupitres et sièges adaptés  Matériel informatique classique et adapté  Logiciels classiques et adaptés (free natural reader, Dragon)	Visites et stages pour orientation en foyer de vie, ESAT, en entreprise avec poste aménagé.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités pédagogiques en partenariat au sein du CEM avec éducateurs et rééducateurs :</li> </ul> Socialisation, sciences et sport, TICE, éducation aux médias, autour de l'album, comptines, atelier cuisine, arts plastiques, atelier journal, jeux pédagogiques, langage, expression corporelle.	Abonnements (revues papiers et numériques),  Matériel pédagogique (Jeux, monnaie, ...),	Classeurs de communication  Communication augmentée	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités pédagogiques en partenariat au sein du CEM avec intervenants extérieurs : Musique</li> </ul>	Photocopies et impressions,  1 Vidéoprojecteur.	Individualisation des apprentissages	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail en partenariat avec : - l'Education Nationale: enseignant référent, inspecteur, conseiller pédagogique</li> </ul>	1 Tablette de classe		



## FARANDOLE - CLASSE DE CHRISTINE

### 1) Nombre d'heures par semaine

Sujet	Heures par semaine	Commentaires
Ateliers pédagogiques	7h30	Co-animation
Autour de l'album	1h30	Educateurs
Comptines	2h	Educateurs
Cuisine	1h	Ergothérapeute
Explorer le monde	1h	Institutrice
Jeux pédagogiques	1h	Ergothérapeute
Musique	1h	Intervenante
Scolarités adaptée	15h30	Institutrice seule

**Apprentissages fondamentaux :** Lecture, maths, explorer le monde et arts visuels

### 2) Pas de participation à un groupe socialisation.

### 3) Niveau d'apprentissage des élèves

**12 élèves scolarisés en cycle 1**, de niveau TPS, PS, MS et GS de maternelle.

### 4) Les différents projets

- « Les pays du monde »
- « Sciences et sports »
- « Les jeux olympiques »
- « Démarche qualité et évaluation »

### 5) Outil « Dys »

non utilisé dans la classe. Cet outil commence au cycle 2, classe de CP.

## PASSERELLE - CLASSE DE CARINE

### 1) Nombre d'heures par semaine

Sujet	Heures par semaine	Commentaires
Savoirs fondamentaux (français et mathématiques)	1h30 à 5h30	Hors heures de Daphné à l'ULIS
Atelier Média	1h	Co- avec Maïa, éducatrice
Raisonnement et langage	45min	Co- avec Caroline, orthophoniste
Anglais	30min	
Histoire des JO et Découverte des sports	45min	Co- avec Cassandra, APA
Musique	30min à 1h	Intervenante C. Martinetti
Littérature en musique	45min	
Sens en musique	1h	Co- avec Sylvie Psuchomot
Littérature et compréhension	1h	
Découverte du monde	1h	Co- avec Christine PE
Musique	30min à 1h	Intervenante C. Martinetti

### 2) Participation à un groupe socialisation

OUI (et à poursuivre, extrêmement pertinent)

### 3) Niveau d'apprentissage des élèves

CYCLE 2 : 6 élèves (niveau GS/début CP à CE1)

CYCLE 1 : 9 élèves (8 élèves : niveau PS non acquis, 1 élève : niveau début MS)

### 5) Outil « Dys »

Je n'utilise pas *Dyspositif*. Je pourrais l'utiliser avec Daphné et Giulia (les autres élèves n'en sont pas à ce niveau scolaire) mais je me suis déjà appropriée d'autres supports cette année, dont une progression d'étude de la langue avec un ouvrage des éditions Retz et l'application web LALILO, <https://lalilo.com> qui personnalise les apprentissages : Il s'agit d'une application soutenue par le Ministère de de l'Education Nationale qui adapte de manière automatique, grâce à l'intelligence artificielle, le parcours de lecture chaque élève (étude du code, compréhension, fluence, étude de la langue).



## TREMLIN - CLASSE DE BENEDICTE

### 1) Nombre d'heures par semaine

Sujet	Heures par semaine	Commentaires
Musique	2h30	
Science et sport	1h	
TICE	1h30	
Savoirs fondamentaux	6h30	
<b>Ateliers pédagogiques</b>		
Cahier de vie	1h	
Ateliers individualisés	1h	
Chant Makaton	1h	
Littérature adaptée	1h	

### 2) Participation à un groupe socialisation.

Classe tremplin en place, 2h30 le mardi après-midi avec Ergothérapeute et éducateur quand c'est possible

### 3) Niveau d'apprentissage des élèves

Cycle 0 = 5 jeunes

Cycle 1 = 4 jeunes

Cycle 2 = 1 jeune

Cycle 3 = 3 jeunes

### 4) Les différents projets

Projet avec APA, réalisation de vidéos sport santé adapté

### 5) Outil « Dys »

En place dans ma classe (pour 5 élèves)

## ENVOL - CLASSE DE TAMARA

### 1) Nombre d'heures par semaine

Sujet	Heures par sem.	Commentaires
Musique	1h	Intervenante Catherine
Géographie	1h	
Sciences	1h	
Classe sport	1h	Intervenante Margot APA
TICE	1h à 1h30	
Atelier Journal	1h30	Educatrices Françoise et Cindy
Ateliers pédagogiques : littérature/arts plastiques	1h30	
Savoirs fondamentaux : mathématiques/français	5h à 6h30	

### 2) Participation à un groupe socialisation.

Classe tremplin en place, 2h30 le mardi après-midi avec ergothérapeute et éducateur quand c'est possible

### 3) Niveau d'apprentissage des élèves

Cycle 0 = 5 jeunes

Cycle 1 = 4 jeunes

Cycle 2 = 1 jeune

Cycle 3 = 3 jeunes

### 4) Les différents projets

Projet avec APA, réalisation de vidéos sport santé adapté

### 5) Outil « Dys »

En place dans la classe (pour 5 élèves)

## B- Formation préprofessionnelle

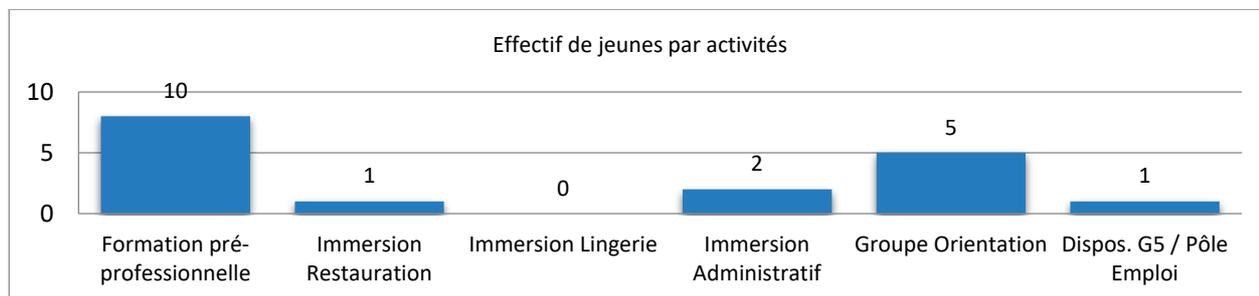
Dans le cadre de la formation préprofessionnelle, 5 actions ont été proposées en 2021 : formation préprofessionnelle, formation préprofessionnelle adaptée et progressive pour les plus jeunes, immersion restauration, immersion administratif, groupe orientation. Cette année, l'immersion lingerie n'a pas été proposée.

La formation de base s'adresse en priorité, et ce dès l'âge de 15 ans, à des jeunes susceptibles de rejoindre le milieu du travail protégé, voir une orientation qualifiante.

L'enseignement vise à appréhender et si possible faire acquérir aux jeunes concernés des techniques de base et autres notions fondamentales du "travail" ; en visant une réflexion autonome quant à leur éventuelle identité professionnelle, selon le principe d'autodétermination.



L'accompagnement, en partenariat avec Cap Emploi, est mis en suspens pour cette année, aucun jeune n'étant concerné.



**Au total, 10 jeunes bénéficient de l'apprentissage**, répartis au sein des différents groupes comme l'indique le schéma ci-dessus.

### **Janvier 2023 01/09/2023**

Classe de 10 jeunes avec 90% de séance individuelle, Stage en immersion : 2 jeunes Amandine, seynabou. Découverte de l'atelier technique pour certain jeune sous l'aspect manuel, difficultés pour 80% des jeunes (dextérité, main, doigt).

Trois Jeunes partis en cours d'année, Amandine, Mélissa, Mae. Emma a rejoint l'atelier en cours d'année (1h) Mattéo 45 minutes (répare-cycle). Enzo 45 minutes.

Atelier création : Dessous de table en Mosaïque sur support bois, support de clé en bouchon de liège, Réparation de vélo du CEM. Création de jardinière en hauteur avec de la récupération de palettes et Petits travaux interne pour le CEM. (Difficultés manuel pour la majorité des jeunes).

Travail en sous-traitant : Conditionnement, assemblage, montage de pièces, connectique, emballage.... (Difficultés majeur pour la totalité des jeunes, (concentration, gestes répétitifs, dextérités.)

Projet : Chocolatier BIZZOLON /assemblage de cloche en chocolat, mise en carton puis vente au personnel, Plantation d'arbres en collaboration du Crédit Agricole.

### **01/09/2023 31/12/2023 Nouveaux EDT**

Classe de 13 jeunes avec 90% de séance en groupes.

Nouveaux jeunes :

Anouchka 1h00 en groupe

Yassine 30 Minutes en groupe (puis Kiné)

Nisrihn 30 Minutes accompagné

Lucas G 1h00 groupe

Enzo 30 minutes individuelle

Mattéo 45 minutes individuelle puis en groupe

Théo de 1h30 passe à 4 heures AT plus 3h00 en stage découverte du monde professionnel au Resto du Cœur.

Seynabou de 3h00 passe à 5h30 AT avec toujours en stage immersion Administratif et cuisine.

Islem de 1h30 seul passe à 4h30 AT en groupe plus 1H00 stage en immersion lingerie.

Brayan de 2h30 seul passe à 5h30 AT en groupe plus 1h00 stage immersion Administratif.

Leo de 1h00 seul passe à 2h30 AT en groupe.

Les séances en groupes ont permis aux jeunes d'avoir plus de confiance en eux sur le travail de AT.

Ils participent volontiers aux travaux demander que ce soit créatif ou répétitif ils le font avec motivation et s'intéressent au projets.

La progression des gestes (main et bras) sur le travail est très évidentes, le travail répétitif de sous-traitant qui était très compliqué devient presque simple aujourd'hui.

### **Projet** : Mise en place d'une session RECARCYCLE

Remise en état de la fontaine du CEM, création de cadre pour RSO, support menus du CEM, etc.

Cloche en chocolat avec le Chocolatier BIZZOLON /assemblage de cloche en chocolat, mise en carton puis vente au personnel.



## C- Activités Physiques Adaptées

### Les domaines d'intervention des APA :

- 1) Sport santé
  - 2) RE entrainement, réadaptation, réinsertion, resocialisation
  - 3) Événementiel
- RDV au sommet, mercredis sportifs, visites d'installations, entrainement et matches professionnels...
- 4) Conseils Equipements, adaptations (Transfert de compétences), orientation droit commun

### Les modalités de prises en charge :

Le service APA est composé de 3 ETP organisé dont 2,5 ETP pour le CEM unité AEC et Alizés.

**Nous avons donc 66h hebdomadaires d'enseignement APA global par semaine au CEM.**

**Le volume horaire moyen est de 22h00 hebdomadaire par ETP auprès des enfants du CEM.**

Interventions des APA au CEM (Arc en Ciel et Alizés)

- 1) PEC individuelle
- 2) PEC collective en APA « parcours guidés »
- 3) PEC collective en APA avec interactions

Le nombre de jeunes accompagnés en APA par groupe

Janvier à juillet	Farandole	Passerelle	Tremplin	Envol	Alizés	Total
1/PEC individuel	2	6	3	2	1	14
2/PEC « parcours »	12	7	13	6	19	57
3/PEC « interactions »	0	0	8	24	3	35
<b>TOTAL CEM</b>						<b>106</b>
TOTAL/ groupe	14	13	24	32	23	

**De janvier à juillet certains jeunes peuvent avoir plusieurs PEC hebdomadaires jusqu'à 4X/semaine faisant varier le total de 106 à 115.** De septembre à décembre cela est moins fréquent et pas plus de 2PEC/semaine pour un même jeune.

Septembre à décembre	Farandole	Passerelle	Tremplin	Envol	Alizés	Total
1/PEC individuel	3	3	1	6	1	14
2/PEC « parcours »	5	4	3	3	13	28
3/PEC « interactions »	0	9	13	25	4	51
<b>TOTAL CEM</b>						<b>93</b>
TOTAL/ groupe	8	16	17	35	17	

**De septembre à décembre, 93 à 110 jeunes accompagnés en APA par semaine.** Nous faisons également des PEC au semestre, ce qui explique aussi cette variation. Au cours de cette année, et depuis la rentrée 2023, **nous maintenons nos accompagnements individuels mais diminuons nettement les accompagnements « parcours » pour augmenter les PEC « interactions ».** On peut noter que **nous avons diminué nos accompagnements avec les Alizés.**

Ces chiffres peuvent donner lieu à quelques variations en fonction des fluctuations et des changements (départ, arrivée, changement de service) en cours d'année.

**Nous avons donc un chiffre moyen de 100 jeunes accompagné en APA par semaine au CEM.**



## Le plan d'accompagnement

**Le nombre de séances hebdomadaire d'APA est maintenu et équilibré pour chaque professionnel.**

Nombres de séances APA	Prévues	Réalisés
Janvier à Juillet	41	41
Septembre à Décembre	42	42

Ces chiffres peuvent donner lieu à quelques variations en fonction des fluctuations (départs, arrivées) et des changements de groupes en cours d'année.

## Les activités différentes et l'utilisation du matériel

L'APA se décline à travers différents moyens d'actions. L'Activité Physique Adaptée, la kiné/sport, la balnéothérapie, le vélo, le renforcement musculaire, les mercredis sportifs, le transfert de compétences, sciences et sports, classe et sport...

**La kiné/sport est bien présente dans notre fonctionnement, 49 jeunes sont accompagnés en groupe kiné/sport sur l'ensemble des unités AEC et Alysés** sur les 93 jeunes accompagnés. Elles sont déclinées de différentes manières : kiné/sport, APA/psychomot', Balnéo'mouv, Kiné/sport/balnéo, groupe vélo, kiné/stim...

**Les mercredis sportifs** permettent aux enfants de découvrir d'autres activités physiques adaptées et notamment celles de pleine nature. **L'organisation de 25 journées ou demi-journées (ski, voile, Hand'ensemble...) représente un gros travail d'organisation.**

**Le nombre d'enfants accompagnés en APA par semaine au CEM est important et couvre la majorité des enfants accueillis.**

Nombre de jeunes concernés	Pratiquants
Janvier à Juillet	75
Septembre à décembre	79

Nb de mercredi sportifs	Prévus	Réalisés
Janvier à Juillet	13	13
Septembre à Décembre	15	12
Total	28	25

Dans le cadre de nos activités, nous sommes amenés à utiliser le « gros matériel » de l'ASH qui permet d'accéder à une offre variée de pratique d'activité physique pour la population accueillie très diverse.

Type de matériel	Heure d'utilisation	Date d'acquisition
Eazygain	occasionnellement	~ 4ans
Colibrius	Occasionnellement il est prévu de développer son utilisation de façon régulière	Novembre 2023
MOTOMED APA	2 à 3 heures hebdomadaire	~ 4 ans
Tapis de marche	2 à 3 heures hebdomadaire	2017
Vélo allongé d'appartement	2 à 3 heures hebdomadaire	2017
Vélo d'appartement	2 à 3 heures hebdomadaire	2017

A cela, s'ajoute **l'entretien du matériel APA** et également des vélos de l'ASH pour lesquels nous sommes souvent sollicités.

## Le service APA participe à de nombreux événements et projets

En effet après plusieurs années difficiles (COVID), nous retrouvons l'élan et les possibilités de construire à nouveau des projets motivant pour les enfants accompagnés.



7 Evénements	7 Projets institutionnels	6 Projets APA
Rdv au sommet à la Feclaz le 20/09	La mise à jour du projet pédagogique	Assister à un entraînement de l'équipe professionnelle CSHMB le 1 <sup>er</sup> /02/23 12 jeunes
La Savoie court le 21/09 en présentiel ou à distance	La commission sur les EDT	Assister à 1 match d'handball au Phare 6/04/23, 10 jeunes
Les kilomètres du cœur	La mise en place de procédure (par exemple le nettoyage des sarbacanes)	2 jours danse juillet avec l'association « 1 <sup>er</sup> de cordée »
Hand'ensemble	4 Journées aidants escalade au CEM, danse, voile à l'YCBL et randonnée dans l'avant pays savoyard	Sorties Watabloc salle d'escalade en bloc
Journée découverte handisport	Championnat académique 4-5/04/23 de canoë-kayak 4 jeunes du CEM	2 Sorties équitation à Lumbin 10 jeunes
Journée découverte sport adaptée	Championnat de France de canoë-kayak les 23-24-25/05/ 2023 4 jeunes du CEM	Urban boxe 73
Visite Tremplin 92 de la maison des Jeux Olympiques d'hiver Albertville (Sciences et sports)	JOP Albertville le 5 juillet 4 jeunes kayak	

### Le service APA entretient des liens privilégiés avec ses partenaires

**Le service APA est maintenant bien implanté localement et continue à développer son réseau de partenaires et de contacts professionnels pour amener les enfants accompagnés vers un pratique d'activité physique la plus riche possible.**

6 Conventions 2023	12 Partenaires	12 Contacts
UNSS	Agence AGATE	Actiforme
Les Jeunes Chamois	Accrobranche de La Féclaz	Récréasport
1 <sup>er</sup> de cordée	Comité Départemental Handisport	Collège de St Alban-Leyse
Chambéry Savoie Mont Blanc Handball	Le Grand Chambéry Piscine municipale	Mr COTRON marche douce
Convention ESMS X Clubs Comité National Paralympique Français	Ligue Auvergne Rhône-Alpes Handisport	Mr PETELOT Accompagnateur moyenne montagne
Lycée Reinach	Mairie de Saint-Alban-Leyse	IEM Guillaume Belluard
Collège de St Pierre d'Albigny	KABANE parc de jeux indoor pour enfants	Foyer Les Hirondelles APF
<b>A réactualiser</b>	Comité Départemental Olympique et Sportif	FAM Jean Jeannin
	Comité Régional Olympique et Sportif	Mas Les Ancolies St Vital DELTHA Savoie
	Yachting Club du Bourget du Lac	Colibrus PETRA
	Salle d'escalade Watabloc	Loren Castaingt équitation
	Bentoline vélo couché	Sarah Grivey Vélostation

### Le service APA participe également au prêt de matériel adapté ou au prêt de véhicules de l'ASH

- 1 Prêt de matériel adapté au club des « Jeunes Chamois »
- 1 prêt de matériel de matériel au collège de St Alban-Leyse
- 1 prêt de vélo-pousseur au club des « jeunes Chamois »
- 6 prêts de véhicule type Master au club des « Jeunes Chamois »
- Prêt à l'année de 2 fauteuils électrique de foot.

**Soit 10 prêts pour l'année 2023.**

### Les écrits

**Nous produisons des écrits PIA spécifiques aux APA (1 bilan et 1 synthèse /jeunes) soit 75 à 79 pour l'année 2023.**



Au niveau institutionnel, nous participons à l'élaboration des Appels à Projet, à l'élaboration de certaines procédures, à la mise à jour des différents projets pédagogique, d'établissement, APA, à la rédaction d'articles pour le Flash actu de l'ASH...

## V. Unité U2R

L'année 2023 pour l'Unité Régionale de Répit (U2R) a été marquée par une augmentation notable du nombre de journées de prise en charge, passant de 768 jours en 2022 à 878 jours en 2023, avec une légère augmentation des ressources humaines, atteignant 1,2 équivalent temps plein (ETP).

La programmation mensuelle de l'U2R a nécessité la réalisation de 91 avenants pour une file active de 16 personnes, ce qui signifie qu'en moyenne, 7,6 personnes ont été prises en charge chaque mois. Ces prises en charge se sont traduites par un total de 878 journées.

L'année 2023 a été marquée par une meilleure planification des ressources RH avec différentes propositions d'horaires mais aussi une certaine répétition. Ceci a permis à la fois aux familles de mieux se projeter sur leur besoin avec un calendrier prévisionnel de présence des professionnels mais également de permettre aux professionnels une meilleure qualité de vie au travail.

Cette répartition se présente comme suit :

Année 2023	Nb de PEC de jour	Nb de PEC de jour avec Nuitée	Nb de PEC total
EXTERNE	175	27	202
ALIZES	83	208	291
AEC	20	365	385
Total	278	600	878

Une attention particulière a été portée pour répondre aux demandes des familles de pouvoir bénéficier de journées consécutives ainsi qu'une prise en charge pendant les vacances scolaires :

Type de période	Nb de prises en charge supérieur ou égal à 4 jours consécutifs	Nb de jours	Durée moyenne par séjour en jour
Vacances scolaires	22	200	9
Hors vacances scolaires	6	26	4,3
Total	28	226	8,1

Il est à noter que pendant les vacances scolaires, la durée moyenne de séjour était de 9 jours, tandis que hors vacances scolaires, elle était de 4,3 jours en moyenne par séjour.

En ce qui concerne la localisation géographique des personnes prises en charge, la majorité résidait en Savoie, suivie par le Rhône et l'Ain. La distance moyenne parcourue pour rejoindre l'U2R était de 44 km, avec un temps moyen de trajet de 41 minutes.

En termes de profil des personnes accueillies, l'âge moyen était de 12 ans, avec une répartition de 2/3 de filles. Les situations couvertes par l'U2R répondent parfaitement à notre mission principale de répit des aidants en incluant de multiples situations complexes :

Les situations couvertes par l'U2R	Nb de personnes concernées
▪ Inadaptation temporaire des structures habituelles d'accueil de l'enfant	2
▪ Dégradation de l'état de santé de l'enfant	1
▪ Retour d'hospitalisation	1
▪ Intégration progressive en établissement	5
▪ Démarche palliative	1
▪ Besoins de répit des aidants	16



La file active en 2023 comprenait 1 personne admise, 3 personnes admissibles, 10 personnes en attente de complément pour leur dossier d'admission, 3 personnes réorientées ou refusées, et 1 personne sortante admise dans une structure adulte.

Enfin, le rapport insiste sur l'importance des partenariats pour le répit, en mettant en avant les efforts concertés avec des entités telles que les familles, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), et les structures sanitaires locales.

Et également, la communauté 360, les plateformes de répit, l'URIOPSS, PAM 73, la SMAEC, le SMR pédiatrique de la Maisonée, le SSR pédiatrique des Massues, le CME les Mésanges, les SESSAD, la Coordination du groupe ADENE et l'Equipe Ressource Handicaps Rares et Complexes de Lyon. Ces partenariats sont essentiels pour répondre de manière holistique aux besoins complexes des personnes prises en charge par l'U2R, en offrant un soutien complémentaire et en favorisant une approche intégrée de la prise en charge.

Le rapport d'activité de l'U2R pour l'année 2023 met en lumière les efforts constants déployés pour répondre aux besoins diversifiés des personnes prises en charge, tout en soulignant l'importance des partenariats et des collaborations pour assurer une prise en charge holistique et adaptée.

Pour l'année 2024, l'U2R se fixe comme objectif de renforcer les ressources humaines afin de garantir une prise en charge de qualité et durable pour les personnes admises et nouvellement admises.

L'année 2024 marquera également la mise en place d'un PIA spécifiques à l'U2R pour s'assurer de l'adéquation des besoins des familles et des réponses apportées par l'U2R. Cette réflexion a été inspirée à travers la situation d'un jeune accompagné sur l'U2R et le SESSAD.

Enfin en lien avec une culture d'analyse des indicateurs, nous souhaitons proposer les meilleurs accompagnements possibles aux familles sur les années à venir.

## DONNEES BRUTES

### Evolution du nombre de journée de prise en charge en fonction des ETP :

2019	821 jours	3 ETP
2020	720 jours	3 ETP
2021	865 jours	3 ETP
2022	768 jours	1 ETP
2023	878 jours	1,2 ETP

La programmation de l'U2R est mensuelle se caractérisant par un avenant au contrat de séjour pour le mois en cours.

En 2023 l'U2R à réaliser 91 avenants pour une file active de 16 personnes pour une moyenne de 7,6 personnes prise en charge mensuellement. Cela représente 878 journées.

### Répartition des journées de prise en charge selon le service de provenance :

Année 2023	Nombre de PEC de jour	Nombre de PEC de jour avec Nuitée	Nombre de PEC total
EXTERNE	175	27	202
ALIZES	83	208	291
AEC	20	365	385
Total	278	600	878

### Focus sur les PEC de plus de 4 jours consécutifs :

Type de période	Nb de prises en charge supérieur ou égal à 4 jours consécutifs	Nb de jours	Durée moyenne par séjour en jour
Vacances scolaires	22	200	9
Hors vacances scolaires	6	26	4,3
Total	28	226	8,1



### Lieu de résidence :

Département de résidence	Nb de personne
Ain (01)	4
Isère (38)	1
Rhône (69)	1
Savoie (73)	10

### Distance et temps de trajet domicile/U2R :

	Distance en km	Temps en minute
Mini	5	10
Maxi	203	135
Moyenne	44	41

### Le public accueilli :

Répartition selon les âges et sexe

	Entre 3 et 8 ans	Entre 9 et 14 ans	Entre 15 et 20 ans	Total
Femme	4	3	4	11
Homme	2	2	1	5

Age moyen	12 ans
Age mini	4 ans
Age maxi	20 ans

Les situations couvertes par l'U2R	Nb de pers. concernées
▪ Inadaptation temporaire des structures habituelles d'accueil de l'enfant	2
▪ Dégradation de l'état de santé de l'enfant	1
▪ Retour d'hospitalisation	1
▪ Intégration progressive en établissement	5
▪ Démarche palliative	1
▪ Besoins de répit des aidants	16

### File active :

	Admis	Admissible	En attente de complément	Réorienté ou refus	Sortie
Nbde personne	1	3	10	3	1

La fil active admissible correspond à des personnes ayant établi le processus d'admission mais ayant encore du répit suffisant ailleurs. La date d'admission est programmée en 2024

Pour les dossiers en attente de complément, il s'agit soit de dossier sans notification MDPH, soit l'âge requis non atteint, ou encore de dossier d'admission non complet.

### Lien partenarial autour des situations

Nos principaux partenaires en 2023 ont été : les familles, les CAMSP, la SMAEC, le SMR pédiatrique de la Maisonée, le SSR pédiatrique des Massues, le CME les Mésanges, les SESSAD, la coordinatrice du groupe ADENE, les établissements du secteur sanitaire.

Concernant les familles en file active en moyenne est réalisé 1 appel téléphonique mensuel ainsi qu'un entretien annuel + 3 rencontres partenariales avec les partenaires autres soit plus de 16 rencontres et 200 appels, mails.

### Lien partenarial sur le Répit :

La communauté 360, Les plateformes de répit, l'URIOPSS, PAM 73, l'Equipe Ressource Handicaps Rares et Complexes de Lyon, la MDPH

4 rencontres partenariales et environ 15 appels téléphoniques, mail.



## La Maison des familles :

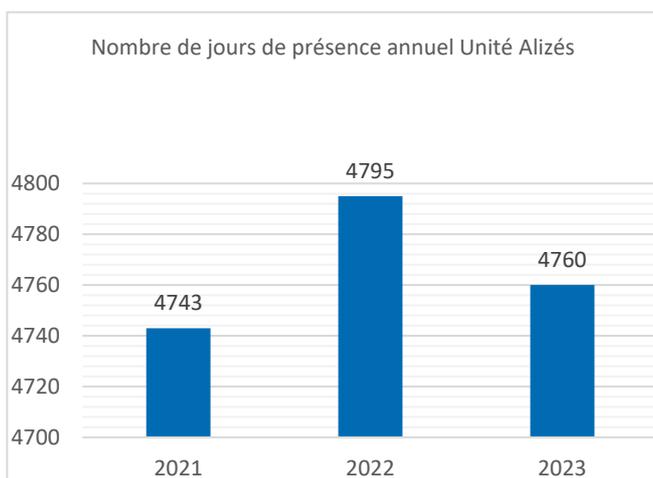
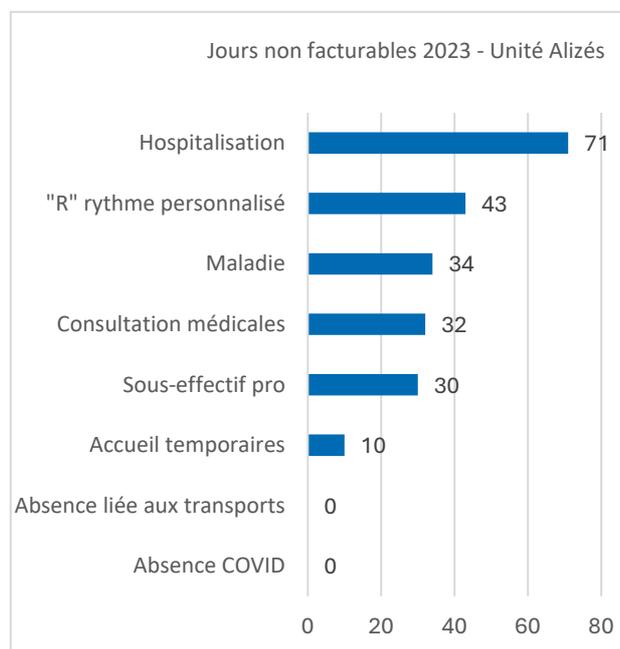
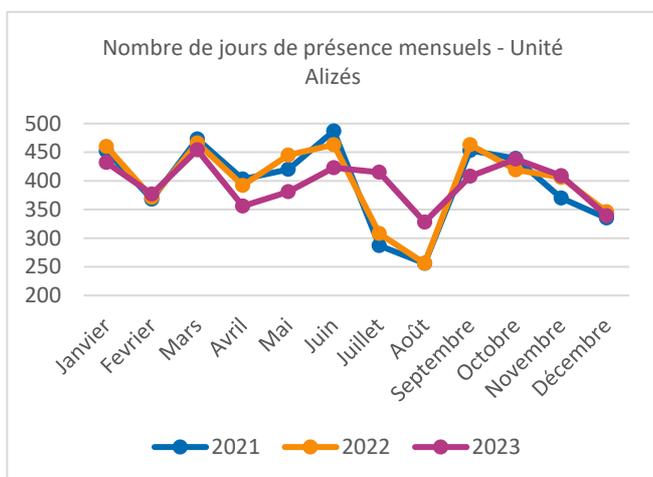
<b>TOTAL U2R</b>	<b>48 jours</b>	<b>5 nuits</b>
<b>TOTAL AEC/Alizés</b>	<b>45 jours</b>	<b>24 nuits</b>

La maison des familles a répondu à de nombreux besoins des familles avec une répartition équitable entre les besoins de l'U2R et des familles des autres unités (sauf pour les nuits)

Il conviendra avec l'augmentation de l'effectif des personnels de l'U2R de favoriser des nuits aux familles des jeunes de l'U2R.

## VI. Unité Alizés

### A- Activité de l'unité Alizés



En 2023 nous réalisons 35 jours de moins qu'en 2022. Les absences imprévisibles sont de l'ordre de 105 jours (hospitalisation + maladie)

Pour l'année prochaine nous pouvons imaginer un quota par enfant et par an englobant X jours de maladie et X jours d'absence pour consultation médicale afin d'affiner notre calendrier et d'être au plus proche de nos objectifs du CPOM.

### Profil des jeunes accompagnés - Unité Alizés

En 2023 la file active de l'unité des Alizés était de 21 enfants, adolescents et jeunes adultes :

- 6 « petits » âgés de 5 à 11 ans
- 7 « moyens » âgés de 12 à 17 ans.
- 6 « grands » âgés de 18 à 24 ans accompagnés au titre de l'amendement Creton



Le plus jeune a 5 ans, le plus âgé 24 ans, et la moyenne d'âge est de 12 ans.

6 jeunes sont accueillis en internat et 14 externats.

Parmi les externes, 5 bénéficient d'internat séquentiel, une ou deux nuits par semaine.

Pour 6 places de week-end, 10 enfants au moins ont demandé un internat de week-end au cours de l'année.

En 2023, l'unité est restée ouverte 365 jours.

Les enfants ont été accueillis en moyenne 238 jours sur l'année.

12 d'entre eux utilisent les services de TC Transport au moins une fois dans la semaine pour venir au CEM, 1 vient en ambulance privé et les autres sont véhiculés par leur famille.

SORTIES	ENTREES
Sarah le 7/6/23	
	Kais le 26/6/23
Adrien le 28/8/23	
	Lyna le 3/10/23
Tony le 2/11/23	
	Adel 01/01/2024

## Projets réalisés

### Art thérapie

18 séances. Mme BOLLON Art-thérapeute intervient 2 fois par mois, en dehors des petites vacances scolaires et vacances estivales. Les séances sont ritualisées avec des groupes prédéfinis et ont lieu en salle Snoezelen.

### Médiation animale

14 séances entre septembre et décembre 2023.

Mme GRANDVIERGNE anime un atelier le jeudi matin, en 3 sous-groupes. Cette prestation est rendue possible pour 2023-2024 grâce au financement de la Fondation A&P Sommer dans le cadre d'un appel à projet.

### Capoeira

10 séances, un vendredi sur deux entre septembre et décembre 2023 dans le cadre du projet « Viva Brazil ». Les capoeiristes de l'association chambérienne Bem Viver partagent leur art avec les enfants à travers danse et musiques brésiliennes.

### Atelier orientation

Animé par l'éducatrice spécialisée et la psychologue du service, l'atelier orientation a lieu le mercredi matin (hors vacances scolaires) pour le groupe des grands et dure 30 à 45 min. Ce temps est dédié à la présentation des démarches qui les concernent pour leur avenir. En général les jeunes se montrent attentifs.

### Visite des Clowns en milieu de soins

Deux comédiens de l'association « les InstantàNez » sont présents un jeudi sur deux au sein de l'unité soit une vingtaine de représentations en 2023.

### Gouter des Familles

Le premier « gouter des familles » a eu lieu le 6 décembre après-midi, auquel 8 familles ont participé avec les frères-sœurs et parfois grands-parents.

En 2023 ont eu lieu les ateliers suivants animés par la monitrice éducatrice et une accompagnante éducative et sociale ou bien par l'équipe, sans quantification exacte possible :

- Bain détente : le lundi après-midi en alternance pour 3 enfants
- Balnéo détente : le mercredi matin en alternance pour 4 enfants.
- Détente en salle Snoezelen : un mardi sur deux en alternance avec l'art-thérapeute.
- Sorties à la balançoire inclusive de la Ravoire (en fonction de la météo)
- Sorties matinales entre juin et août pour acheter des glaces et autres gourmandises.
- Une sortie pour de la déco de Noël



## VII. Unité Arc-en-ciel

### A- Accompagnement éducatif – Unité Arc-en-ciel

L'unité Arc-en-ciel accueille 59 enfants, jeunes et jeunes adultes âgés entre 3 et 22 ans. Elle est répartie en 4 groupes selon des critères d'âge, de maturité, de compétences sociales, et d'homogénéité du collectif.

En 2023, en voici la répartition :

- Farandole  12 enfants âgés de 5 à 13 ans – âge moyen : 7 ans
- Passerelle  16 enfants âgés de 11 à 15 ans / âge moyen : 13 ans
- Tremplin  13 adolescents âgés de 15 ans à 17 ans / âge moyen : 15,5 ans
- Envol  18 jeunes adultes âgés à partir de 16 ans à 22 ans / âge moyen : 17,7 ans

L'âge moyen des jeunes accueillis à AEC a tendance à baisser.

Cette année, l'unité AEC a connu :

ACCUEILS	Orientation par SSR CHU Grenoble en lien avec le Secteur Social de Chambéry	Orientation fin CAMSP	Orientation SESSAD Albertville Deltha Savoie + ULIS	Réorientation IME Les sapins - Oyonnax
	1 en cours d'année	2 en cours d'année	1 en cours d'année	1 en cours d'année

ACCUEILS	FARANDOLE	PASSERELLE	TREMPLIN	ENVOL
	3	1	1	0

Les départs en lien avec l'orientation en secteur adulte

DEPARTS	Domicile + orientation SAJ	MAS	FAM
	1	2	2

## L'internat ces 3 dernières années

	2021	2022	2023
EXTERNAT	31	30	32
INTERNES	15	13	14
SEMI-INTERNES (1 à 2 nuits)	13	16	13
	FARANDOLE	FARANDOLE	FARANDOLE
EXTERNAT	13	10	11
INTERNES	1	2	2
SEMI-INTERNES (1 à 2 nuits)	1	2	0
	PASSERELLE	PASSERELLE	PASSERELLE
EXTERNAT	4	7	7
INTERNES	5	3	2
SEMI-INTERNES (1 à 2 nuits)	5	5	7
	TREMLIN	TREMLIN	TREMLIN
EXTERNAT	8	8	5
INTERNES	3	4	5
SEMI-INTERNES (1 à 2 nuits)	3	4	3
	ENVOL	ENVOL	ENVOL
EXTERNAT	7	5	10
INTERNES	4	4	6
SEMI-INTERNES (1 à 2 nuits)	4	5	2

La demande en semi-internat augmente pour les plus jeunes, l'internat complet augmente pour les plus de 16 ans.

### Accompagnement – Emploi du temps : ENVIRONNEMENT STRUCTURE

Les caractéristiques des jeunes nécessitent une adaptation de leur environnement : des repères temporels associés à des outils (emploi du temps visuel et séquencé, time timer, moments ritualisés).

La rentrée scolaire 2023 a été marquée par la volonté de remodeler les emplois du temps des jeunes pour un emploi du temps structuré :

- Séquencer les emplois du temps pour chaque rééducation, atelier, classe sur le même créneau horaire pour éviter les allers-retours pendant les activités et disperser l'attention du jeune
- Les mêmes professionnels pour le même atelier le même jour de la semaine
- Ralentir le rythme : chaque jeune bénéficie de pause matin – méridienne – après-midi
- Temps d'accueil ritualisés puis groupe bonjour – repères temporels inscrits dans les emplois du temps ; temps ritualisé avant départ pour les plus jeunes

Par la même occasion, les emplois du temps des professionnels se construisent en fonction des besoins des jeunes et plus aucun temps de travail va au-delà de 8h/jour.



# Une journée type

La journée des jeunes s'organise selon un planning établi en fonction du projet. Chaque jeune bénéficie d'un EDT individualisé

- Les internes sont levés, bénéficient de soins et d'un accompagnement aux actes de la vie quotidienne selon leur degré d'autonomie
- A 9h ils rejoignent le groupe
- Après 17h, temps d'internat composé de temps libre, jeux, accompagnements dans les AVQ: toilette, repas, coucher



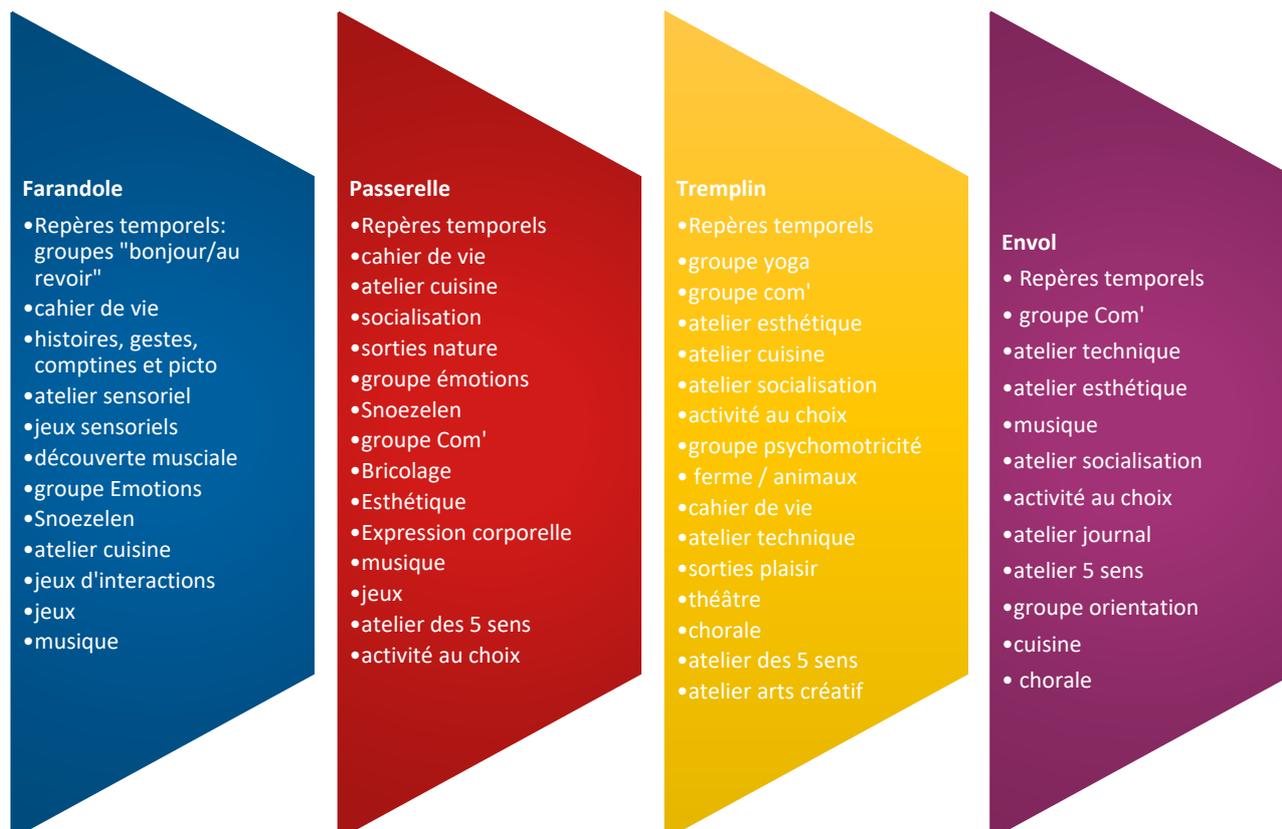
A 9h: accueil des externes avec un rituel du « bonjour » et de repères temporels

De 9h à 16h45:

- Temps de classe
- Séance de rééducation ou de sport adapté
- Atelier pédagogique ou éducatif
- Prise en charge individuelle ou collective
- Repas – goûter – récréations

A 17h, départ des externes avec un rituel « au revoir »

## Mise à jour des ateliers éducatifs portés par les équipes d'arc en ciel en 2023 :



## PROJETS 2023

- **Projet « musique détournée »** en lien avec un intervenant de l'école de musique « ondes et Notes » de Bassens à destination de tous les groupes d'Arc en ciel, pour initier les jeunes à l'élaboration d'instruments de musique.



- **Projet « Vie Intime, Affective et sexuelle »** : Projet de prévention santé, financé par la CPAM de Chambéry, pour permettre aux jeunes de s'exprimer à ce sujet. Un cycle de 6 groupes de parole a été animé par une formatrice en éducation sexuelle (en partenariat avec l'IREPS), suivi de deux après-midi médiatisées par le jeu, animé par Ludoth'Aix. En octobre 2023, dans le cadre de la semaine des aidants, une projection débat animée par une sexologue, a été proposé aux parents des jeunes.
- **Théâtre « Je me souviens »** : Projet culturel multidimensionnel financé par l'ARS AURA et la DRAC AURA, par le biais d'Interstices, et de la fondation SNCF. Après plusieurs mois d'écriture, de répétitions de tournage avec les jeunes du CEM, le spectacle « Je me souviens » est devenu une réalité sur la scène du tiers Lieu La Base, à Chambéry.
- **Championnats de Canoë-kayak** : En avril, accompagnés par l'équipe APA, 4 jeunes du CEM et 4 jeunes du Lycée Reinach se déplaçaient à St-Pierre-de-Boeuf (Loire) pour les Championnats Académiques de Canoë-Kayak, section sport partagé. Sélectionné pour les Championnats de France en mai, les jeunes sont descendus à Castellane (Alpes de Haute-Provence) et sont revenus avec le titre de Champions de France.
- **Projet Aidants « Loisirs partagé »** : Projet multi partenarial à destination des familles du CEM (Parents et Fratries), financé par l'ARS AURA. Objectif : créer des occasions pour découvrir et vivre des moments de loisirs partagés en famille avec la personne aidée. De nombreux partenaires du territoire, au service des loisirs adaptés nous ont rejoint dans cette aventure organisée en 3 cycles de sorties : Loisirs sportifs (voile, randonnée, escalade), loisirs culturels (danse, arts plastiques), loisirs culinaires (5 kits cuisine à réaliser à la maison).
- **Opération « Cloches Solidaires »** : En partenariat avec le Rotary Club d'Aix-les-Bains et la Chocolaterie Bizolon, les jeunes de l'atelier technique d'AEC ont assemblé, noué et mis en boîte 50 cloches en chocolat. D'autres jeunes, accompagnés des enseignantes, les ont ensuite vendus aux salariés d'ASH.
- **Rêve de Gosse** : Le projet « Rêves de gosse » a pour vocation d'organiser des rencontres dont la finalité est de promouvoir l'inclusion sociale et scolaire, ainsi que l'acceptation des différences. ASH, attachée à favoriser le lien entre fratrie, a choisi de mener ce projet en lien avec les jeunes du CEM et du SESSAD et leur fratrie. 19 jeunes au total ont pris part aux différents RDV : 3 ateliers créatifs, 1 vol en simulateur de saut et la journée magique : un vol en avion au-dessus du lac du Bourget.
- **Challenge 2024** : durant 3 semaines, les jeunes avec l'aide des APA, ont comptabilisé les kilomètres effectués en mobilité active (marche, fauteuil, vélo, etc...). Les salariés du CEM étaient également conviés au défi. La fin du défi a été fêté sous la coupole Olympique d'Albertville.
- **Journée Solidaire de la Caisse d'Epargne** : en juin 2023, des salariés de la Caisse d'Epargne ont partagé une journée conviviale avec les jeunes de l'atelier technique d'AEC. Au programme : plantation d'arbres, dans le cadre du verger pédagogique en cours de création.
- **Sortie « journée au sommet »** en septembre 2023 : les professionnels et 10 jeunes des groupes tremplin, envol et passerelle sont allés passer une journée à la Station Aillons-Margéraz 1000 en septembre 2023. La rencontre s'est déroulée sous le prisme des JOP 2024, avec la mise en place d'un pentathlon adapté, permettant la découverte de discipline paralympiques.
- **Graff-en-Ciel** : Projet culturel multidimensionnel financé par l'ARS AURA et la DRAC AURA, par le biais d'Interstices, démarré en septembre 2023 et qui sera finalisé en juin 2024. Les jeunes, accompagné par le collectif de la Maise, sont invité à découvrir l'univers du street art, en vue de réaliser une fresque dans le CEM et une fresque sur un mur mis à disposition par la Mairie de Saint-Alban-Leysse.
- **Projet aidants « Redessiner la place des familles au sein de l'institution »** : Projet multi partenarial à destination des familles du CEM (Parents et Fratries), financé par l'ARS AURA. Objectifs : resserrer les liens entre le jeune, sa famille, les professionnels du CEM à travers des goûters conviviaux. Le projet se



poursuivra en 2024, avec des rencontres parents-acteurs du territoire (MDPH, UDAF, etc.) et une série d'atelier « soins », animé par les InstanaNez.

- **L'écriture en FALC** des documents à destination des jeunes et leur famille, avec en priorité les étapes du projet individuel d'accompagnement, et le règlement intérieur: formation commune jeunes et orthophoniste du CEM.
- **Le projet Chorale inclusive**, projet portée par 2 éducatrices spécialisées qui font des représentations dans de foyers de vie, maison d retraite. Un clip d'une chanson avec Clément Dumon de zicomatic et la chorale, avec une éducatrice d'AEC qui signe en Makaton.

## VIII.PERSPECTIVES 2024

L'année 2023 a été intense et a permis au CEM de retrouver sa place auprès des partenaires mais également d'être dans les meilleures dispositions pour renégocier le prochain CPOM

L'année 2023 doit surtout permettre de préparer le CEM à la réussite des challenges de 2024. Car, oui les défis et les projets seront effectivement nombreux, complexes et opérerons les changements structurels.

Nous aborderons 2024 sous l'angle de 7 thématiques.

### A- Les accompagnements

➤ Le CEM s'est engagé depuis de nombreuses années sur la voie de la CAA (Communication Améliorée Augmentée). Néanmoins, il sera important en 2024 de réactualiser nos connaissances et de restructurer nos accompagnements en CAA. Sous la direction médicale et du service d'orthophonie, un large tour d'horizon des innovations sera réalisé sur les dispositifs de CAA en lien avec un programme de formation. L'écriture du projet devra se finaliser avant la fin d'année 2024 mais sera conditionnée par les effectifs orthophonistes et médicaux.

➤ Les professionnels et les jeunes attendent depuis quelques années de pouvoir investir un jardin thérapeutique. A travers la réponse à un appel à projet (AAP) en 2023, nous espérons pouvoir faire émerger ce jardin avec des missions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques. Un groupe de travail avec professionnels et les jeunes se mettra en place si le CEM est retenu dans cet AAP.

➤ Dans le cadre des travaux de socialisation, les professionnels font remonter le besoin d'accompagner davantage les jeunes sur la sécurité routière. A travers un AAP sur la sécurité routière, nous envisageons de pouvoir sensibiliser les jeunes aux risques mais également aux conduites à tenir dans la rue.

➤ EN 2023, l'ensemble des jeunes du CEM a pu bénéficier d'accompagnement à la scolarité. En lien avec le projet pédagogique (cf paragraphe ci-après), nous souhaitons proposer en 2024 un accompagnement pédagogique aux jeunes en situation de polyhandicap, à travers un projet d'amorçage. Il s'agira d'une expérience innovante qui devra et pourra inspirer l'ensemble des EEAP (Etablissement pour Enfants et Adolescents polyhandicapés)

➤ La vie intime et affective (VIA) des jeunes du CEM est un projet d'accompagnement majeur. Des pré-adolescents à l'adulte, la VIA est bien évidemment présente à de nombreux moments du développement des jeunes. C'est pourquoi 2024 devrait expérimenter l'approche VIA pour quelques pré-adolescents mais aussi tous les jeunes des groupes tremplin et envol tout en respectant le rythme de chacun

➤ Enfin notre richesse d'accompagnement pourra s'étoffer en 2024 en allant encore plus en avant sur notre déploiement organisationnel autour de l'environnement structuré. Les équipes ont pu acquérir davantage de maturité sur ces nouveaux modèles d'accompagnement. Les réussites et les résultats sont indéniablement là. Il sera donc question de mettre en place ce modèle d'environnement structuré sur le service des Alizés.



## B- L'institution CEM

Le CEM connaîtra des temps institutionnels forts cette année.

➤ En tout premier lieu, l'évaluation HAS sera conduite début avril 2024. L'ensemble des groupes qualifiés sont effectifs en fin d'année 2023 à savoir groupe qualité, groupe circuit du médicament, groupe hygiène, commission restauration, COPIL évaluation... Les professionnels seront sollicités pour participer à ces groupes mais également pour participer aux échanges avec les experts visiteurs.

➤ Le deuxième temps fort institutionnel pour le CEM en 2024 sera sans nul doute le changement du Dossier Unique Informatisé (DUI). Grâce à la grappe ESMS numérique constituée avec d'autres associations, c'est une chefferie de projet qui a pu voir le jour pour accompagner la démarche d'acquisition du DUI. La mise en production du DUI devra être effective pour la rentrée 2024. Un ensemble de pratique professionnelle et de méthodologie de travail pluridisciplinaire devra être requestionné pour atteindre des cibles d'usage identifiées dans le programme ESMS numérique.

➤ Cette année connaîtra également l'actualisation du projet d'établissement. Avec un tout d'abord l'avenant du projet d'établissement par l'intermédiaire d'un étudiant avant de se projeter sur des groupes de travail qui phosphoreront sur la version définitive en lien avec le CPOM, le SRS et les résultats de l'évaluation HAS. L'écriture du nouveau projet pédagogique viendra étayer le contenu du projet d'établissement avec notamment l'accompagnement pédagogique des jeunes en situation de polyhandicap. En fonction de l'état d'avancement du CPOM, les projets de service seront également à formaliser ou à réactualiser.

➤ Enfin, au niveau institutionnel, les élections viendront rythmer la vie des jeunes et des familles par le renouvellement du comité de vie sociale. La démocratie en santé a déjà connu une belle évolution en 2023 mais la démarche devra s'amplifier en 2024 notamment autour de la place de l'aidant et du soutien de la pair-aidance.

## C- Les partenariats

Nous ne pourrions pas exposer ici tous les projets et partenariats qui pourront se mettre en place en 2024. Ceci étant, il est important d'illustrer le dynamisme de l'établissement à travers quelques projets :

➤ Les HOP'Lympiades seront le temps fort de cette année 2024. Ce projet conduit par le service APA ponctuera l'année de rencontres, de projets, d'événements divers et variés. Il se profile déjà avec de belles rencontres d'athlètes de haut niveau mais aussi de projets pédagogiques autour des sciences et sports, autour de l'histoire des jeux,... Enfin une journée rassemblant des écoles, collèges, établissements médico-sociaux sera organisée, fin juin, dans l'esprit des jeux avec une approche inclusive dans les équipes en lien avec la thématique d'ASH : tous semblables, tous différents

➤ Le projet culture et santé « Graff en ciel » viendra éveiller les jeunes à cet art contemporain autour des techniques du graff mais aussi de sa philosophie éphémère. Le projet se clôturera autour d'une fresque à l'école ou sur un mur communal de Saint Alban partenaire de ce projet.

➤ L'inclusion ne manquera pas d'être valorisée à travers la poursuite de la chorale des Vockers malgré le départ de sa célèbre cheffe d'orchestre. La fondation caisse d'épargne devrait pouvoir réorganiser une journée solidarité et inclusion tant la première expérience a été une réussite. Enfin pour la première fois, le CEM devrait pouvoir ouvrir ses portes à tous les artistes pour célébrer la fête de la musique dans nos murs mais ouverts à tous parents, fratrie ou citoyen de Saint Alban.

**2023 a été l'année de l'ambition retrouvée mais il n'y aurait aucun sens à retrouver de l'ambition si ce n'est pour la concrétiser en réussite. L'année 2024 devra marquer ces réussites pour valoriser le travail accompli en 2023 et cette dynamique retrouvée.**



# Partie II - SESSAD DM (Service éducatif spécialisé et de soins à domicile)

## I. Définition de la structure

Le SESSAD accompagne les enfants et adolescents de 3 à 20 ans. Ses principales missions sont le soin, le soutien à l'intégration scolaire et à l'autonomie sociale ainsi que l'accompagnement de l'entourage familial de l'enfant. Il est composé de deux unités :

- Le **SESSAD DM** (Déficiences Motrices et Polyhandicap)
- Le **SESSAD DYS** (Troubles DYS), qui intervient à la suite de la PCO du CAMSP de Chambéry.

## II. Identification du service

<b>Capacité autorisée</b>	55 places
<b>Capacité financée</b>	55
<b>Nb journées d'ouverture</b>	200 soit 40 semaines d'ouverture
<b>Couverture géographique</b>	SESSAD DM : Savoie (Chambéry, couronne chambérienne), combe de Savoie, Aix les bains et sa couronne, départements limitrophes (Ain, Isère) en fonction des capacités du service SESSAD Dys : Chambéry, Aix les bains et Montmélian

## III. Ressource humaine

Afin de mener à bien les missions qui lui sont confiées, le service est composé des effectifs suivants :

### SESSAD DM

Métiers	ETP	Effectifs
Médecin MPR	0.40	1
Kinésithérapeutes	3.25	4
Ergothérapeutes	2.35	3
Orthophonistes	1.95	2
Psychomotriciens	1.60	2
Psychologue	0.65	1
Educateur APA	0.10	2
Educateurs	1.75	2
Secrétaire médicale	0.80	1

### SESSAD DYS

Métiers	ETP	Effectifs
Neuropsychologue	0.20	1
Ergothérapeute	0.30	1
Psychomotriciens	0.30	1



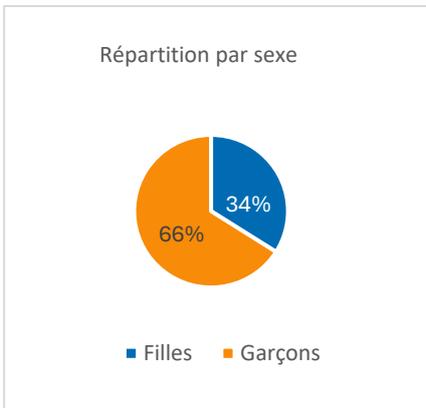
Secrétaire médicale	0.10	1
---------------------	------	---

La cheffe de service, à temps plein, est en fonction sur les deux unités du SESSAD. La directrice adjointe des services est transversale aux services ASH. La direction générale et les fonctions supports (service RH, responsable budget finance, comptabilité, qualité, SI, cheffe de projet ...) sont associatives.

## IV. Population

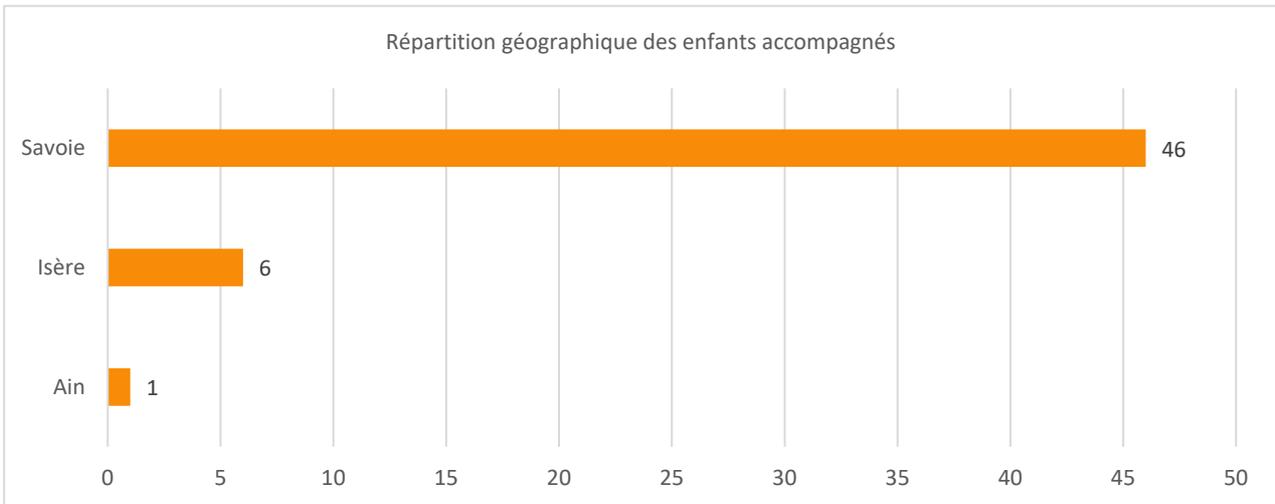
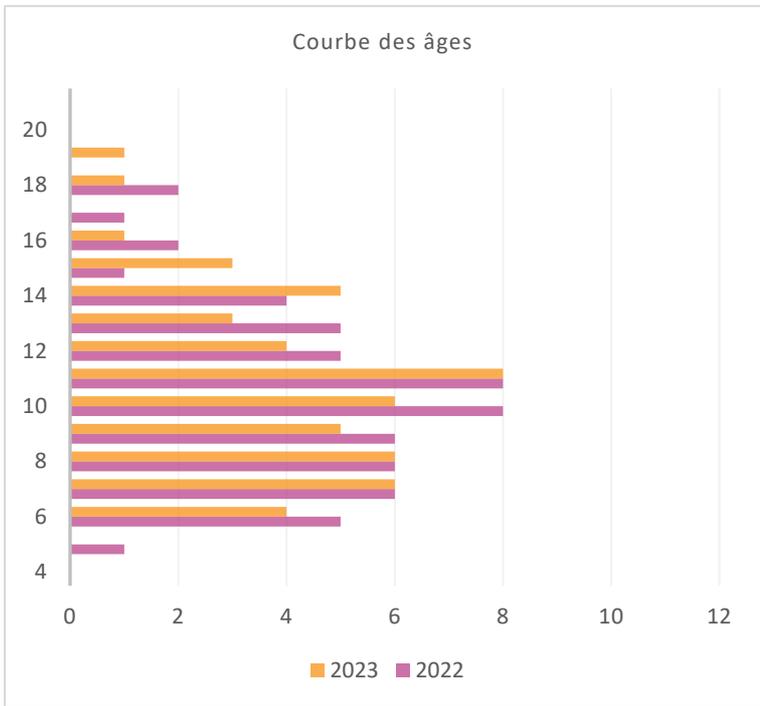
### A. Caractéristiques démographiques

#### 1. SESSAD DM



35 garçons et 18 filles sont accompagnés par le SESSAD DM.

La moyenne d'âge des enfants accompagnés est de 10 ans et demi ; ce qui reste constant par rapport à l'année dernière.

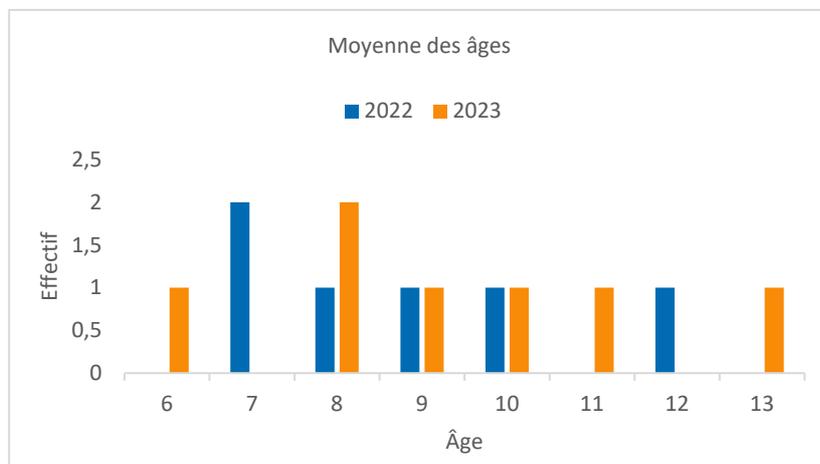


Le SESSAD DM assure la délivrance de ses prestations principalement sur le département de la Savoie et également sur certains départements limitrophes comme l'Isère et l'Ain en fonction des circuits professionnels existants. La



liste d'attente en lien avec des situations sur la Savoie augmentant, un rapprochement est engagé avec le SESSAD Camille VEYRON basé à Bourgoin-Jallieu pour clarifier nos secteurs d'intervention sur le Nord Isère.

## 1. SESSAD DYS



Dans le cadre du SESSAD DYS, nous avons accompagné 7 enfants (6 de sexe masculin et 1 de sexe féminin).

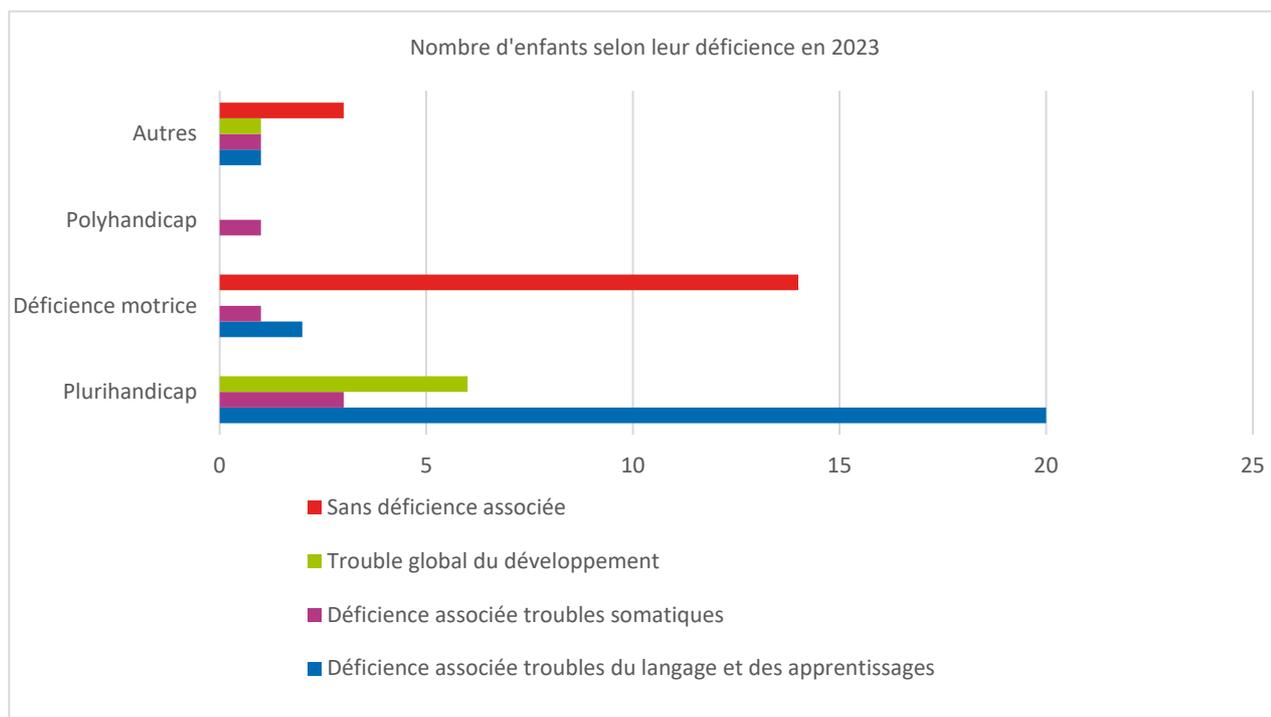
Afin de favoriser un maximum d'accompagnement et au vue du nombre actuel de places, le secteur d'intervention est limité à chambéry, aix les bains et montmélian.

Sur l'année 2023, la moyenne d'âge des enfants accompagnés par le SESSAD DYS est de 9 ans et 4 mois.

## B. Natures des handicaps

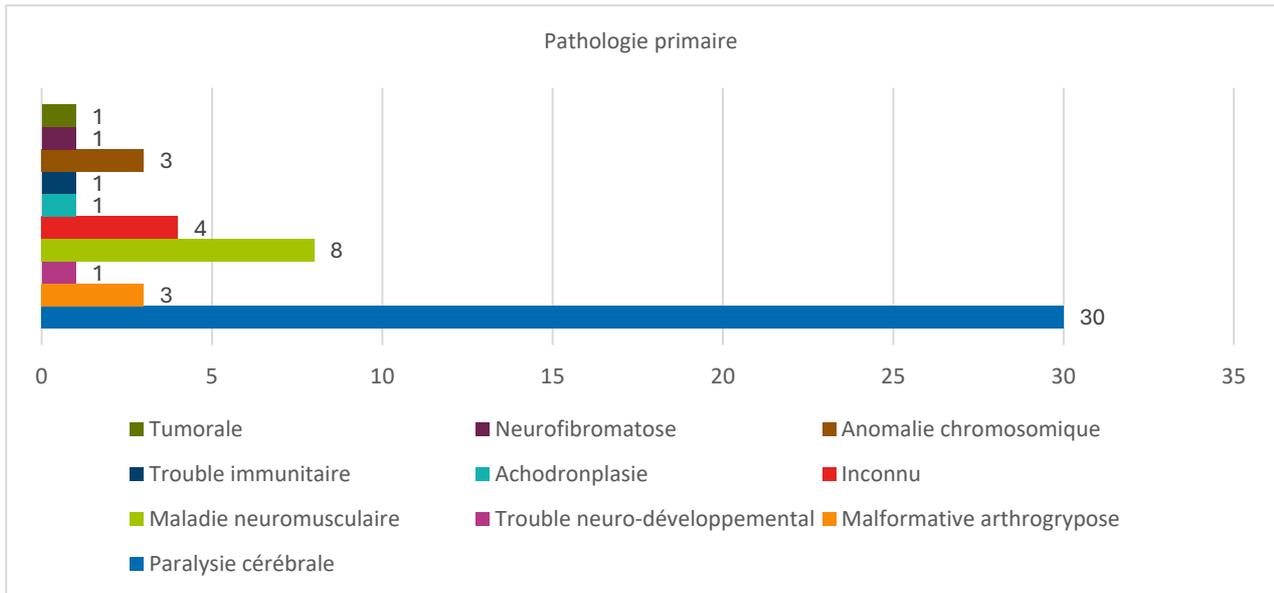
### 1. SESSAD DM

Sur les 53 enfants de la file active, 29 enfants ont un plurihandicap (déficience motrice avec un ou plusieurs troubles(s) associé(s)) soit 55% des enfants accompagnés, suivi de déficiences motrices pures (32%).

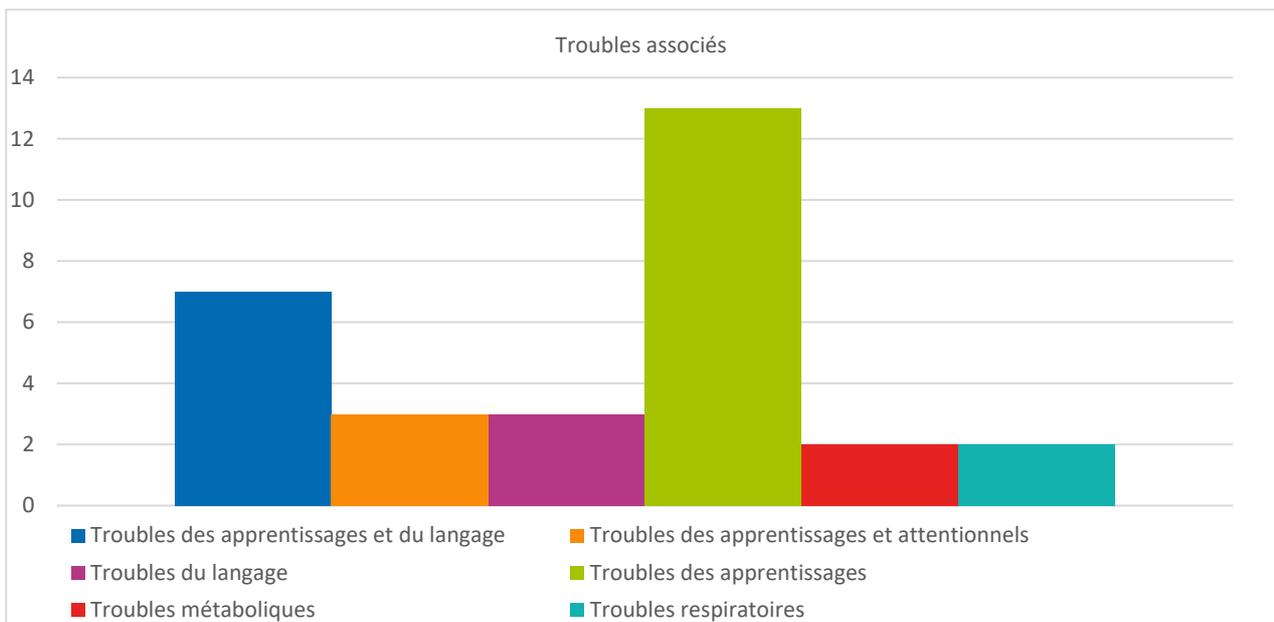


Le graphique ci-dessus nous renseigne sur la répartition des déficiences primaires chez les enfants accueillis au SESSAD.



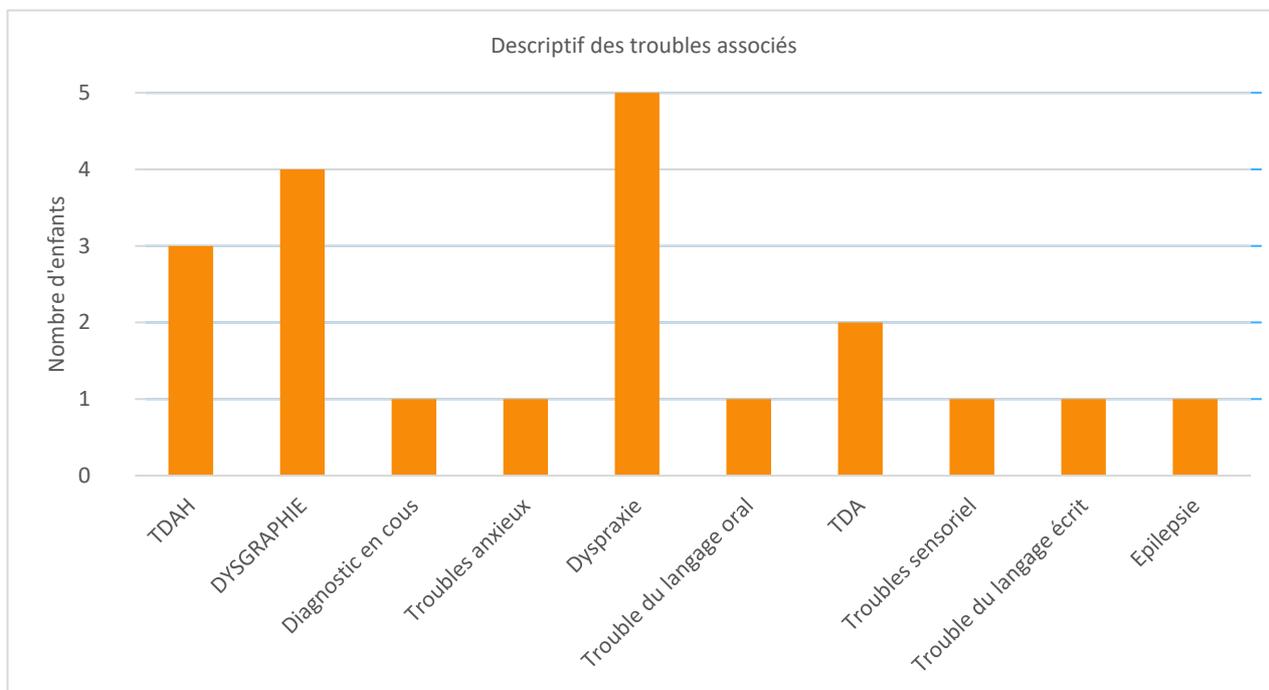


La pathologie la plus représentative dans notre service reste à ce jour la paralyse cérébrale : 30 enfants sur 53 soit 57% de la population totale.

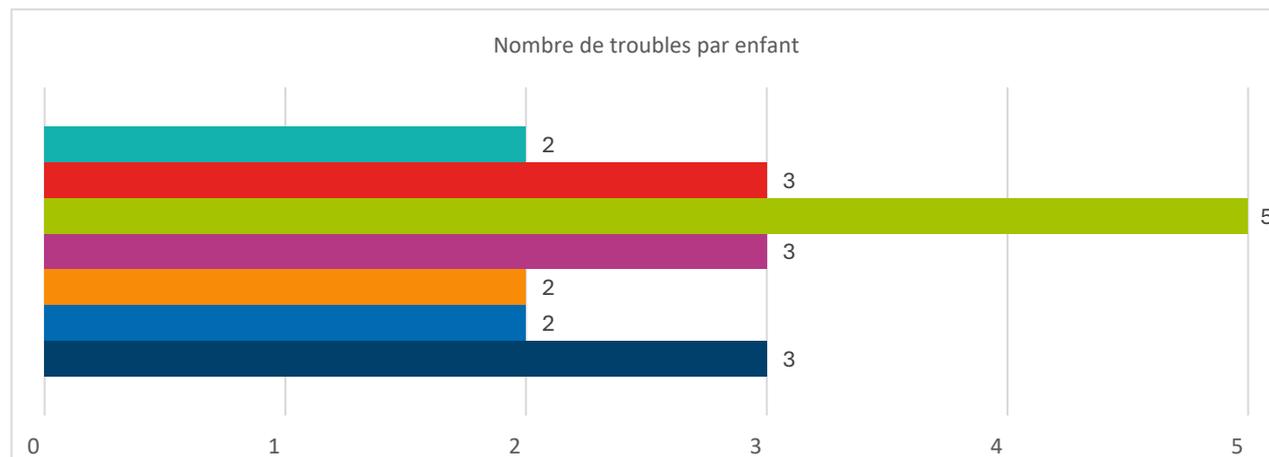


## 2. SESSAD DYS

L'entrée dans le SESSAD DYS se fait via un trouble neuro-développemental (hors autisme). Les deux troubles associés les plus fréquemment sont la dysgraphie et la dyspraxie, présents chez plus de la moitié des enfants accompagnés.



En moyenne, les enfants accompagnés sont porteurs de 2.8 troubles associés, pour un des jeunes accompagnés le diagnostic reste à affiner.



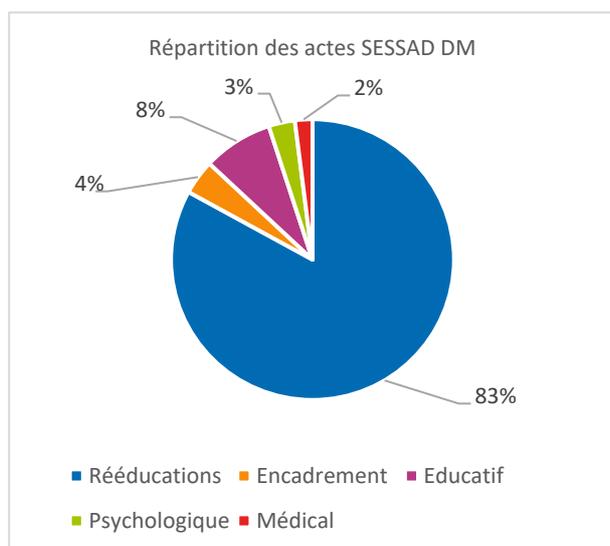
## V. Analyse de l'activité – prestations directes

### A. Définition de l'activité CPOM

File active contractualisée	1.2 soit 60 usagers accompagnés (SESSAD DM)			
Nombre d'actes théoriques par unités	5 actes par usagers et par semaine soit 10 800 (SESSAD DM) 2 actes par usagers et par semaine soit 480 (SESSAD DYS hors CPOM)			
Nombre d'actes réalisés	10699 (SESSAD DM) 904 (SESSAD DYS)			
Personnes ayant intégré le service en 2023	Personnes ayant quitté le service en 2023	Total de personnes accompagnées en 2023	Taux d'occupation	Taux de rotation
5 (SESSAD DM) 1 (SESSAD DYS)	4 (SESSAD DM) 1 (SESSAD DYS)	53 (SESSAD DM) 7 (SESSAD DYS)	106%	10 %

Le taux de rotation est particulièrement faible cette année du fait de l'extension des 5 places de SESSAD Dys obtenue fin 2021, et pour lesquelles les admissions se sont faites tout au long de l'année 2022 sans mouvement sur 2023.

#### 1. Les actes



La comptabilisation des actes se fait via Mediateam qui sert également de dossier informatisé Usager (DUI)

**Un acte correspond à une action réalisée par un professionnel au profit d'une personne ou d'un groupe** (CNSA, janvier 2019). Un acte peut donc concerner différents domaines d'intervention (rééducatif, éducatifs, psychologiques, médical...) et recouvrir plusieurs typologies d'interventions (accompagnements, écrits, ...).

En 2023, 10699 actes ont été réalisés pour les 53 usagers en file active, soit un ratio d'accompagnement réel par usagers sur l'année civile de 5 actes par usager et par semaine sur le SESSAD DM, et 904 actes pour les 7 usagers du SESSAD Dys soit un peu plus de 3 actes par usagers (calcul basé sur 40 semaines d'ouverture).

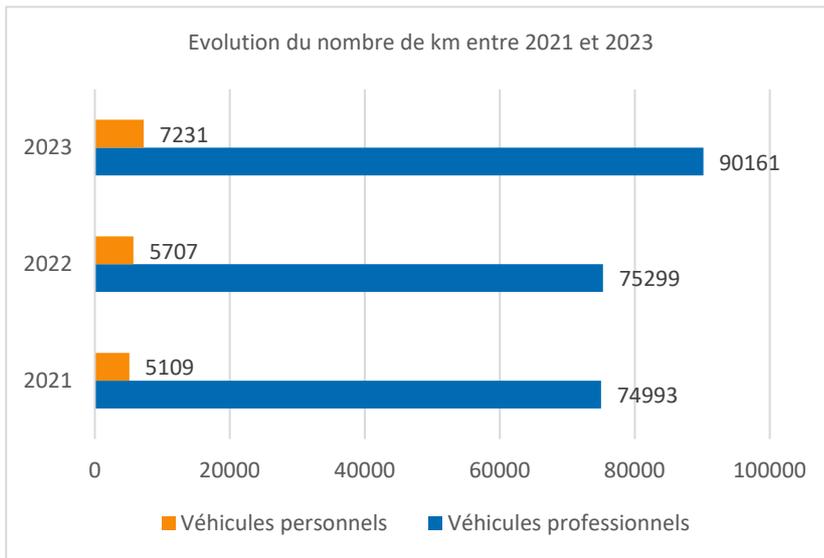
**Clés de lecture.** Afin de mieux comprendre la cotation des actes, voici quelques clés de lectures permettant de mieux appréhender les modalités d'intervention et leur durée. Les données figurant ci-dessous sont données à titres indicatifs et peuvent varier d'un accompagnement à l'autre:

- Consultations médicales : 1h
- Séance de rééducation : 45 min + temps d'installation (chercher l'enfant dans sa classe, transfert...)
- Visite à domicile éducative (VAD) : entre 1 à 2h d'entretien selon la situation
- Projet individualisé d'accompagnement (PIA) : 1h
- Suivi de projet : 45 min
- Préparation de projet : 1h15
- Balnéothérapie : 1h30 à 2h
- Appareillage : de 1h30 à 2h selon typologie

De manière globale, les accompagnements portant sur des actes rééducatifs, ces derniers sont beaucoup plus longs.

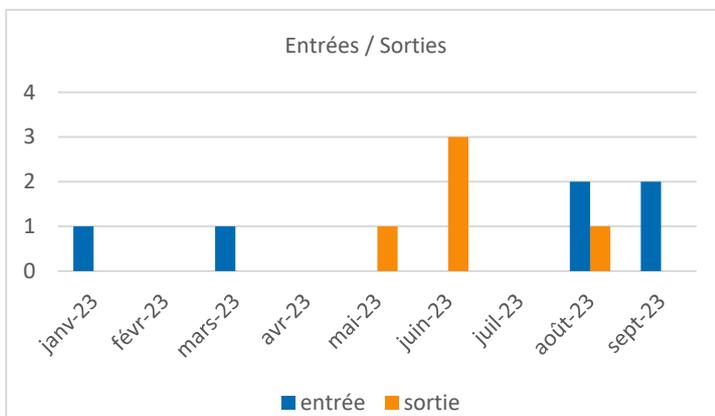
- Remarques :**
- 1/ **En l'absence d'une règle commune clairement définie sur la cotation des actes**, nous pouvons noter les écarts de durée entre deux prestations pourtant cotée 1 acte chacune. L'unité de mesure n'étant pas définie à ce jour, cela impacte de fait la représentativité de l'activité réalisée.
  - 2/ **Les temps de trajet** ne sont pas comptabilisés dans l'organisation du temps de travail professionnel.

## 2. Les déplacements



Le ratio de kilomètres / file active, donnant une indication sur la moyenne kilométrique par enfant et par an, est désormais de 1623 km / enfant sur l'année civile. On note une augmentation du nombre de km avec les véhicules personnels qui s'expliquent par des immobilisations de véhicules de service du fait de pannes.

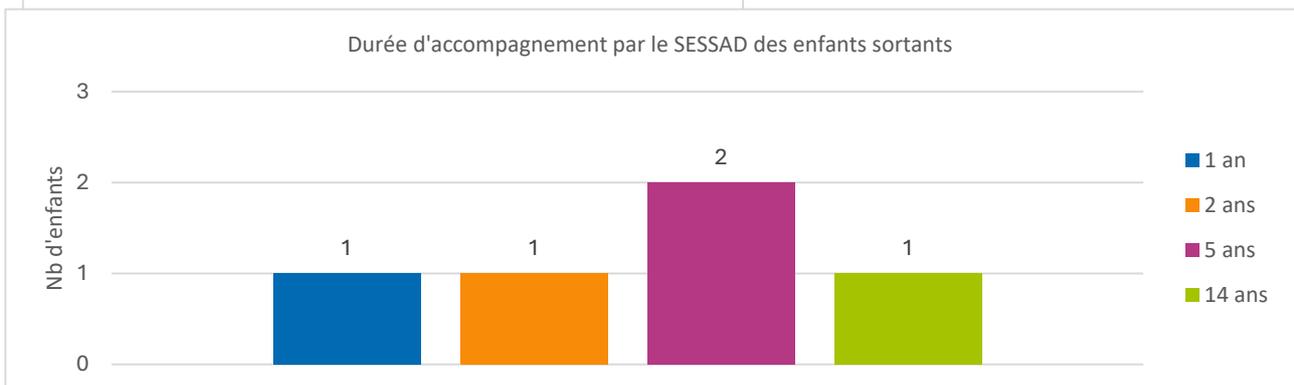
## 3. La file active sur 2023



Les **motifs de sortie** du SESSAD sur 2023 sont :

- Fin d'accompagnement (objectifs atteints) : 3
- Orientation autre ESSMS : 1
- Déménagement : 1

La durée moyenne d'accompagnement des enfants du SESSAD en 2023 est de 3.6 années (toute entrée confondue). La durée moyenne des enfants sortis en 2022 est de 5,4 ans. **On note une diminution de la durée d'accompagnement ces 2 dernières années.**



## B. Facteurs influençant l'activité du SESSAD sur l'année 2023

### Ressources humaines

En 2023, la psychomotricienne embauchée fin 2022 a quitté ses fonctions, elle a pu être remplacée rapidement. Afin de sécuriser ce poste qui représente un temps de travail de 30% pouvant expliquer la difficulté de fidéliser les professionnels, ce contrat a été couplé avec un mi-temps du Centre d'Education Motrice.

Sur l'année civile, on note 16 semaines d'absence pour 2 ergothérapeutes qui n'ont pas pu être remplacés.

### Fréquence d'accompagnement SESSAD Dys

L'extension ayant eu lieu début 2022, le ratio d'accompagnement (acte/enfants) n'a pas été défini lors du CPOM contractualisé en 2020. Celui-ci ne peut être que moindre par rapport au SESSAD DM (complexité des situations, grosseur de l'équipe...).

### Comptabilisation des actes dans Mediateam

L'organisation des déplacements des professionnels du SESSAD par circuits fait que ces derniers n'ont pas toujours la possibilité de revenir régulièrement sur leur poste de travail informatique. De fait, leur emploi du temps est fait par récurrence d'une semaine sur l'autre ; ce qui inclut une perte non négligeable de tous les actes « extraordinaires » fait par ailleurs (rencontres non récurrentes, appels famille, écoles, liens partenaires...).

## C. Nature de l'offre d'accompagnement

La nomenclature SERAFIN PH est utilisée dans la partie suivante pour rendre compte des bouquets de prestations les plus mises en œuvre par le service.

Cependant, un choix délibéré a été fait de mettre en lumière tout le travail préparatoire à l'arrivée d'une personne dans le service. Ce travail n'est pas relié directement à SERAFIN mais est rendu lisible par la partie suivante ci-dessous.

### 1. Gestion de la file active –entrée/sortie

La gestion administrative des dossiers (entrées-sorties) dont le traitement des notifications se fait selon la procédure de gestion MDPH « Via trajectoire » qui intègre tout un processus de relances par courrier et appels gérés par la secrétaire du service en lien avec la cheffe de service.

En 2023, le service a reçu **43 notifications** délivrées par la MDPH dont 13 renouvellements pour des enfants déjà accompagnés par le SESSAD. Nous avons reçu plus du double de notifications pour des nouvelles demandes d'accompagnement. Cela a pour conséquence d'avoir considérablement augmenté notre liste d'attente ainsi que nos délais d'admission.

4 notifications ont été classées sans suite du fait de l'éloignement géographique pour 2 d'entre elle, d'une intégration au Centre d'Education Motrice et de l'absence de réponse apportée par la famille pour l'autre. 22 enfants ont été reçus en commission d'admission sur 2023 ; les autres situations étant en attente.

**Remarque :** Bien qu'imputable directement à une personne et donc considérée comme prestation directe, ce travail d'ouverture des droits et de gestion du parcours de la personne fait par le secrétariat n'est pas coté à ce jour.

### 2. Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

#### 1) Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative (SESSAD DM uniquement)



### Les consultations médicales :

Le nombre de consultations organisées chaque année auprès du médecin de MPR est sur une base de 1 par an et par usager à raison de 1h auxquelles s'ajoutent éventuellement la présence du médecin aux consultations d'appareillage. Des consultations supplémentaires peuvent être mises en œuvres sur demande du médecin ou de la famille (suivi toxine, suivi opération...).

### Le travail administratif du médecin :

Le lien avec la MDPH se fait par la présentation d'un certificat médical datant de moins de 3 mois pour :

- Chaque année, pour chaque enfant AEEH, AVS, badge stationnement, ...
- Dès qu'un achat de matériel ou d'aménagement est envisagé, avec participation de la MDPH.

### En lien avec l'éducation nationale :

Tous les ans ou en cas de modification en cours d'année, un certificat d'aptitude partielle à la pratique du sport est rempli. Pour chaque élève passant des examens (DNB, à chaque étape du BAC), un certificat spécifique d'aménagement des examens est nécessaire.

### En lien avec les partenaires médicaux :

Le médecin du SESSAD joue un grand rôle dans la coordination des soins de l'enfant. Il envoie systématiquement un compte-rendu de consultation au médecin traitant et aux autres pôles qui suivent les enfants (Escale, HFME, les Massues...) le cas échéant.

### Coordination des accompagnements SESSAD en lien avec les soins externes au service.

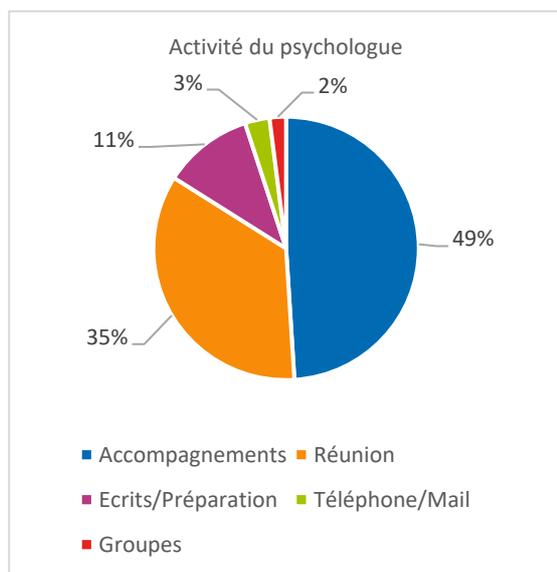
En lien avec la coordination médicale assurée par le SESSAD, 38 enfants ont eu, au total, 89 consultations médicales en extérieur. 16 enfants ont bénéficié de 34 injections de toxines. Ces injections ont nécessité des bilans pré et post-toxines fait au sein de notre service ainsi qu'une coordination avec les services les pratiquant (médecin, kinésithérapeute, ergothérapeute).

**6 enfants ont été hospitalisés au cours de l'année 2023 dont 2 à plusieurs reprises.**

## 2) Prestation des psychologues

### Concernant le SESSAD DM :

Le recueil des données fait état de 357 interventions (contre 323 en 2022) pour la psychologue. Parmi ces interventions, la psychologue a réalisé 176 accompagnements (contre 165 en 2022). Ce chiffre reste relativement stable au regard des précédentes années.



Le graphique suivant ne reflète pas réellement l'activité de la psychologue puisque le temps alloué aux écrits et préparations de séance de même que le temps alloué aux contacts téléphoniques et mail n'ont pas été répertoriés systématiquement dans Mediateam.

En terme de répartition, on constate que malgré le choix de la psychologue de ne pas participer à tous les temps de réunion concernant les jeunes du service, un peu plus d'un tiers de son activité est alloué aux réunions. En effet la psychologue a fait le choix d'être présente à toutes les préparations de projet mais est présente aux suivis de projet et aux PIA des jeunes qui bénéficient d'un accompagnement psychologique ou si sa présence est pertinente.

Au niveau institutionnel, la psychologue a participé aux réunions de comité stratégique une fois par mois et aux commissions d'admission.

Elle a également poursuivi les rencontres mensuelles avec les autres psychologues de l'association.



Par rapport à l'année 2022, les missions sont similaires. Un temps plus important, cette année, a cependant été consacré à un travail avec la cheffe de service et la psychologue du SESSAD DM, puis avec l'équipe du SESSAD DM, pour retravailler la procédure du PIA, en lien avec les recommandations de bonnes pratiques. Un travail est également en cours entre la neuropsychologue et la psychologue du SESSAD DM dans l'objectif de faire une présentation des différents troubles du neuro-développement.

### **Concernant le SESSAD DYS :**

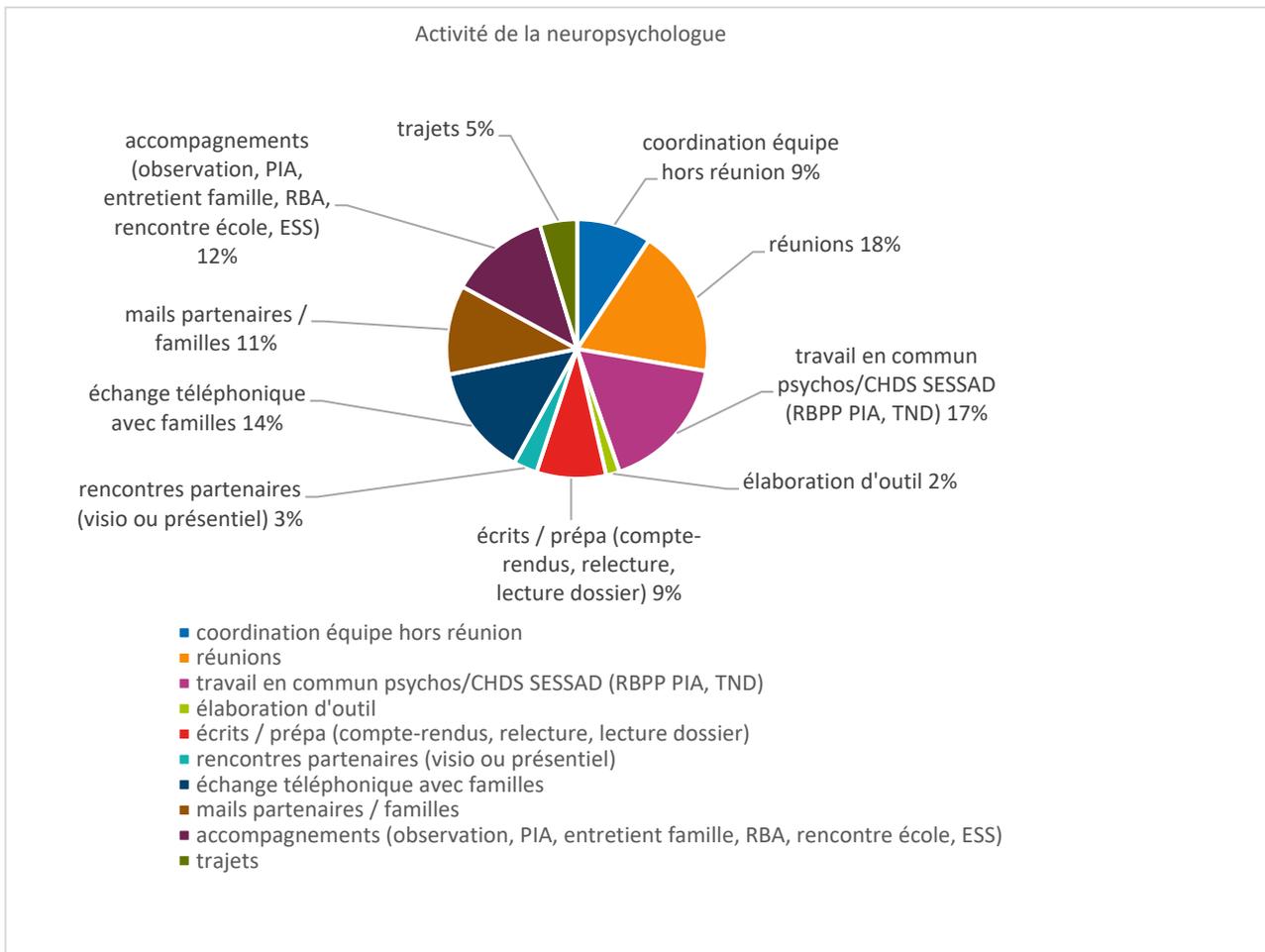
La neuropsychologue a principalement une mission de coordination entre le SESSAD Dys et les différents partenaires autour de l'enfant.

Cette coordination s'effectue de différentes façons :

- A l'entrée, la neuropsychologue propose un temps d'échange avec les parents afin de faire le point sur le parcours de l'enfant. Ce temps peut se faire au service ou à domicile.
- Un temps pour recueillir les besoins et les attentes est proposé à l'entrée dans le service et avant chaque Projet Individualisé d'Accompagnement.
- Un lien est fait avec les différents professionnels qui prennent en charge l'enfant (écoles, orthophonistes, psychologues, médecin, enseignants référents...). Ceci peut se faire sous forme d'échange téléphonique, de mail, de visioconférence ou d'entretien en présentiel. Ce lien est fait au début de l'accompagnement et des contacts réguliers peuvent se faire en cours d'année.
- La neuropsychologue est également en lien avec les différents membres de l'équipe du SESSAD DYS, psychomotricienne, ergothérapeute et cheffe de service. Des échanges ont lieu en réunion d'équipe tous les lundis, mais aussi régulièrement au cours de la semaine afin d'échanger sur les différentes évolutions.
- La neuropsychologue participe aux temps d'élaboration du PIA, à sa signature et au suivi de projet de l'enfant.
- Elle participe également aux ESS afin de coordonner le parcours de l'enfant avec les demandes faites à la MDPH.

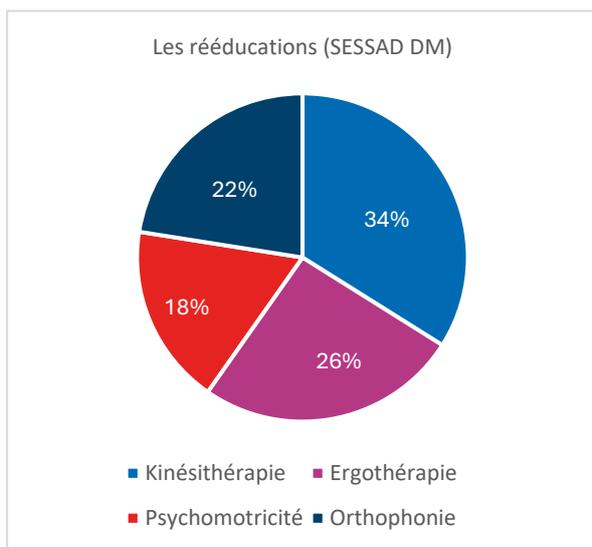
La neuropsychologue a pu proposer plus spécifiquement des temps d'observation et des entretiens complémentaires, lorsqu'il était jugé nécessaire dans l'accompagnement de l'enfant. Ceci afin de cibler de façon plus précise les difficultés de l'enfant et de faire des préconisations en conséquences. Ces compte-rendus ont pu être un appui pour les dossiers MDPH.





### 3) Rééducation et réadaptation fonctionnelle

#### Les séances de rééducations



Les actes rééducatifs constituent l'axe central des accompagnements donnés par le service en lien avec notre agrément déficience motrice.

La kinésithérapie est la rééducation majoritairement pratiquée, représentant 32% des interventions. S'en suivent les accompagnements en ergothérapie à 26 %, l'orthophonie et la psychomotricité. Par ailleurs et du fait du jeune âge des nouveaux entrants, une réflexion plus globale s'amorce régulièrement autour de la priorisation des accompagnements et des objectifs à atteindre.

Concernant les enfants accompagnés par le SESSAD DYS, ils bénéficient en interne de rééducation en ergothérapie et psychomotricité.

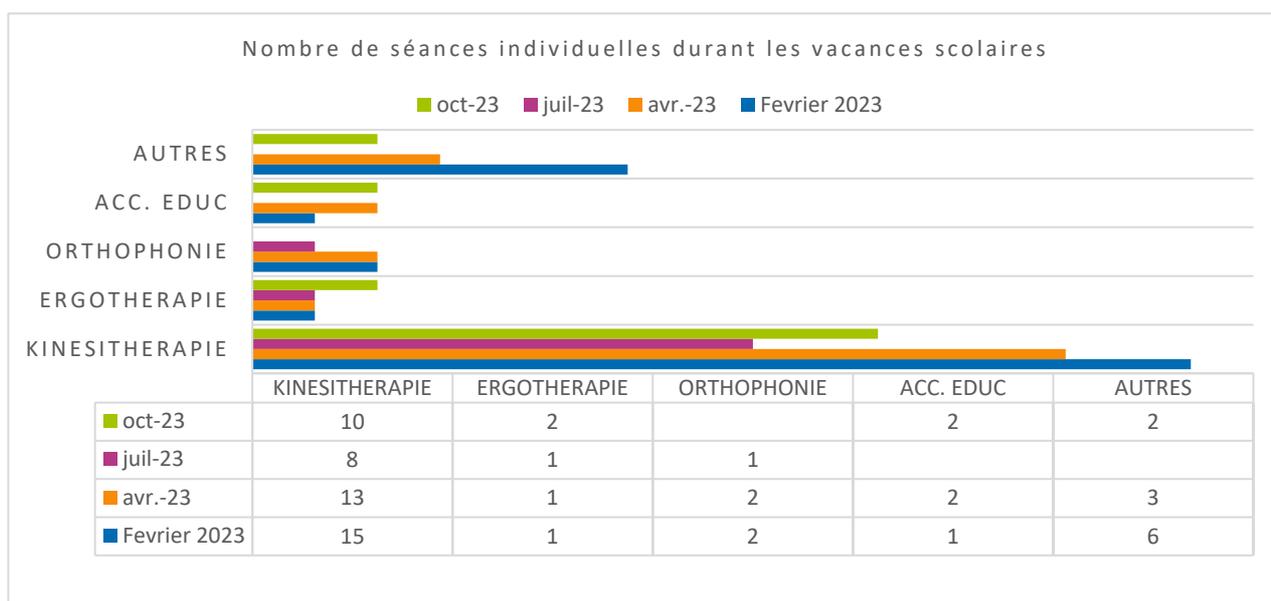
Au regard de la durée d'accompagnement qui est relativement courte (environ 2 ans), nous avons fait le choix de conventionner avec des orthophonistes libéraux pour la prise en charge de cette rééducation. Ce choix a été fait, pour éviter des ruptures de parcours.



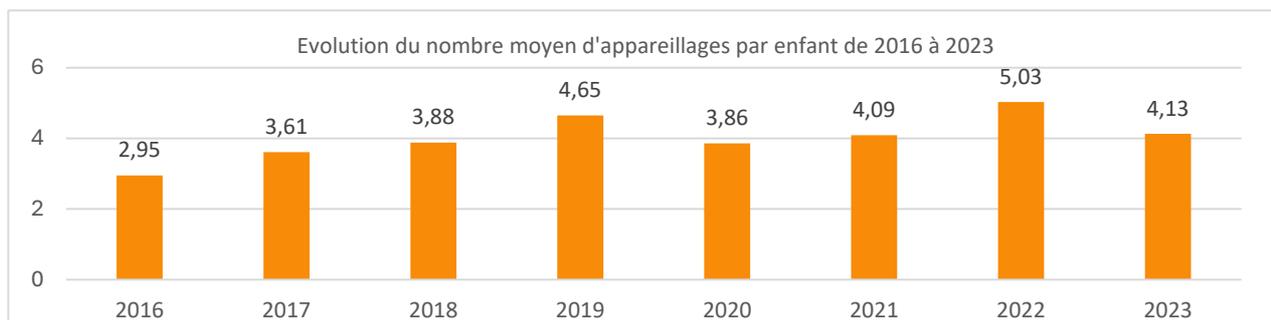
Sur 2023, nous avons financé 173 séances auprès d'orthophonistes libéraux.

SOINS	2021	2022	2023
	Nb enfants concernés	Nb enfants concernés	Nb enfants concernés
Kinésithérapie	45	46	43
Ergothérapie	55	53	52
Psychomotricité	33	32	33
Orthophonie	37	34	33
<b>TOTAL</b>	<b>60 en file active</b>	<b>66 en file active</b>	<b>60 en file active</b>

Le nombre d'enfants accompagnés par corps de métier évolue peu entre 2022 et 2023, alors que la file active a baissé. Cela s'explique notamment par la typologie des enfants qui intègrent le SESSAD et qui ont besoin de plus de rééducation.



## Les appareillages



Au cours de l'année 2023, il y a eu 120 séances d'appareillages auprès de 29 enfants du SESSAD, soit 4.13 séances par enfant pouvant aller de 1 à 11 appareillages par enfant.

## Focus par fonctions métier rééducatives

Les professionnels ont choisi de mettre en lumière ces différents points issus de leur pratique :



- En 2023, les kinésithérapeutes et l'Enseignant d'Activités Physiques Adaptés ont mis en place des groupes de kiné sport, tout au long de l'année ce sont succédés des cycles escalade, vélo, et renforcement musculaire. Pour mettre en place ces activités, nous bénéficions des locaux du Centre d'Education Motrice et plus précisément de la salle multi-activité. Par ailleurs, une ouverture vers des lieux de droit commun se met en place peu à peu comme salle d'escalade notamment.
- Sur les semaines de vacances scolaires, les orthophonistes ont proposé à plusieurs enfants de participer à un groupe langage. Les ergothérapeutes ont organisé des groupes cuisine lors des vacances scolaires. En juillet 2023, nous avons bénéficié des locaux du Centre d'Education Motrice et avons proposé à l'ensemble des enfants du SESSAD DM une journée « Fort Boyard » avec différents ateliers proposés par l'ensemble des professionnels du SESSAD.

### 3. Prestation pour la participation sociale

#### 1) Accompagnement pour exercer ses droits

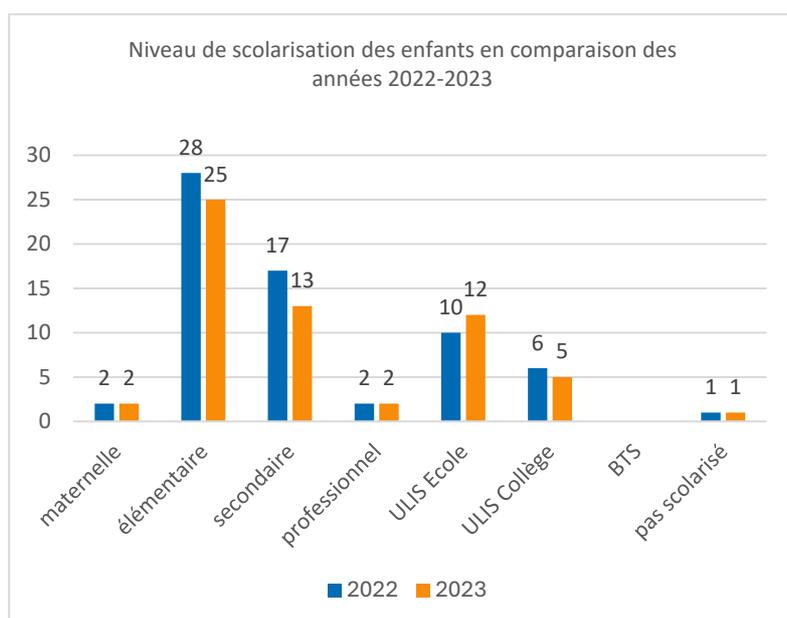
##### 1.1) Accompagnement à l'expression du projet personnalisé

Au cours de l'année 2023, l'ensemble de l'équipe du SESSAD a travaillé sur la réécriture du processus du Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA). De nouveaux outils ont été créés comme le recueil des besoins et attentes avec une version pour les parents et une pour les jeunes accompagnés. Ces recueils des besoins et attentes sont renseignés avec les familles et les jeunes au cours d'un entretien spécifique porté par les coordinateurs de parcours pour les parents et par l'un des rééducateurs pour les enfants. Dans le cadencement des étapes, nous réalisons la réunion de préparation du PIA en amont de la consultation médicale pour relayer les informations importantes au médecin.

Ces nouveaux outils sont mis en place depuis Septembre 2023 et ont fait l'objet de réécriture d'une procédure associée.

- En dehors des temps d'actualisation annuelle des PIA pour tous les enfants, les temps de réunion autour des situations ont été au nombre de 247 (Prépa projet, suivi de projet,...) afin notamment de se coordonner autour des projets.
- 673 écrits ont été faits : bilans, avenants adressés aux familles.
- 225 interventions éducatives ont permis également de coordonner le parcours des enfants et de recueillir les attentes des enfants et de leurs parents.

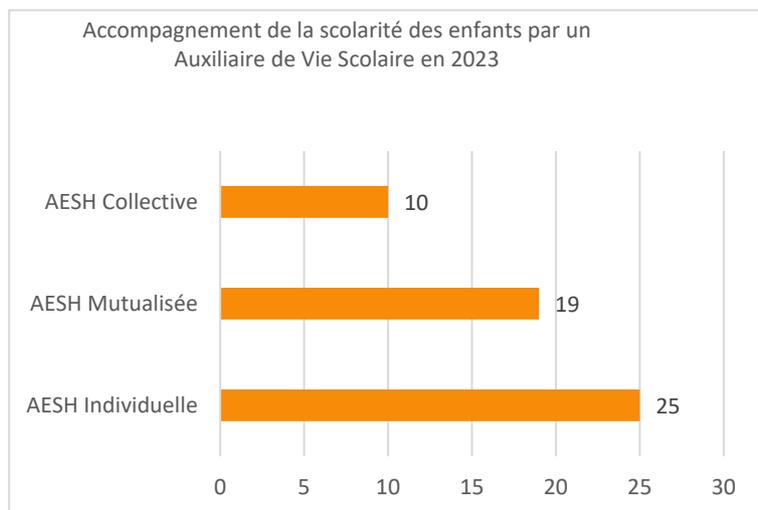
#### 2) Accompagnement pour mener sa vie d'élève



Une des enfants scolarisés en élémentaire est également accompagnés par l'INJS dans une scolarité adaptée.

Sur les 60 enfants de la file active, 44 enfants bénéficient d'une AESH individuelle ou mutualisée sur leurs temps de scolarité ainsi que 10 enfants qui bénéficient d'une AESH collective, soit 90% des usagers du service. Le lien avec les professionnels du SESSAD fait partie intégrante des missions du service, dans une visée de soutien de la posture professionnelle et de travail autour de la relation d'aide à l'élève en situation en handicap.





**Quelques chiffres :**  
 54 enfants bénéficiant d'une AESH  
 70 rencontres entre les professionnels du SESSAD et enseignants / AESH ou ESS sur l'année.

Le SESSAD est un véritable partenaire de l'Education Nationale au profit de l'élève afin de faciliter son inclusion en milieu ordinaire et sécuriser son parcours scolaire. A ce titre, nous avons :

- Participé à 33 ESS (sur invitation des familles)
- Participé à la **formation des AESH** délivrée par l'Education Nationale en présentant le fonctionnement de notre service et les liens à mettre en œuvre pour faciliter l'inclusion des élèves
- Participé en début d'année scolaire à une **réunion organisée par la DSDEN** pour établir les besoins des enfants lors des cycles sportifs organisés par les écoles. L'objectif de ce temps est de déterminer les besoins et adaptations de l'enfant, de participer à une/des séance(s) de sport et d'étayer les enseignants. Ces missions peuvent être complétées par les éducateurs sportifs de l'association.

## 2) Accompagnement pour réaliser des activités de jour spécialisées (APA)

### Mercredis sportifs :

L'activité des mercredis sportifs permettant une découverte des activités physiques adaptées aux enfants accompagnés par le SESSAD s'est maintenue jusqu'en juillet 2023. Elle se déroulait dans la salle multi activité du Centre d'Education Motrice de l'ASH, les mercredis de 16h30 à 18h hors période de vacances scolaires. La faible participation sur ce créneau, a conduit à moduler l'activité vers une activité d'accompagnement individualisé pour une famille.

Nombres de séances :	Prévues	Réalisés
Janvier à juillet	23	11

Nombre de jeunes présents	Inscrits	Participations
Janvier à juillet	2	2

**Constat :** Les familles ont pu participer. Devant l'hétérogénéité des participants, le dispositif a pris une tournure d'accompagnement physique individualisé pour l'une, et de loisir pour l'autre.

### Accompagnements cycle EPS / loisirs sportifs et sorties scolaires :

	Nombre de jeunes concernés	Actes / activité
Novembre à décembre	10	31



**Constat :** les demandes sur la période ont été nombreuses, autour d'adaptations pour favoriser la participation à la vie d'élève (6), accès aux loisirs sportifs (4).

Les demandes proviennent essentiellement des professionnels de l'enseignement, et des parents, mais aussi les professionnels du SESSAD.

### Jeudis multisports :

Seule 2 après-midis ont eu lieu sur cette année, avec un bel engouement et de beaux moments de partage pour les enfants présents. Pour autant, le calendrier scolaire n'a pas permis d'en faire davantage mais ces demi-journées multisports répondent bien aux attentes des familles.

<b>Nombres de séances</b>	<b>Prévues</b>	<b>Réalisés</b>
Janvier à Juillet	<b>1</b>	<b>1</b>
Septembre à Décembre	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

<b>Nombre de jeunes concernés</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Pratiquants</b>
Janvier à Juillet	<b>7</b>	<b>7</b>
Septembre à décembre	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

**Constat :** Ces demi-journées fonctionnent toujours bien et gardent une bonne dynamique de groupe avec une bonne fréquentation.

### Kiné/sport :

La pratique kiné/sport spécifique au SESSAD s'organise dans le temps. L'accompagnement conjoint des kinésithérapeutes et de l'APA permet de composer des groupes et une approche collective motivante pour les enfants du SESSAD. Nous avons clos le cycle escalade avec une sortie (Amène ton pote) dans une salle d'escalade (droit commun) qui a été une belle réussite. Chaque enfant participant au cycle pouvait venir accompagner d'un de ses copains.

<b>Nombres de séances</b>	<b>Prévues</b>	<b>Actes / activité Réalisés</b>
Janvier à Juillet	<b>6</b>	<b>11</b>
Septembre à Décembre	<b>26</b>	<b>32</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>43</b>

<b>Nombre de jeunes concernés</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Pratiquants</b>
Janvier à Juillet	<b>13</b>	<b>13</b>
Septembre à décembre	<b>15</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>28</b>

**Constat :** La kiné/sport - SESSAD fonctionne bien. Elle s'organise autour de 3 cycles

- Escalade de toussaints à Noël,
- Renforcement musculaire de janvier à février et vélo,
- Apprentissage du vélo à 2 roues sur la période de mars à juillet.



Le nombre de séances est en augmentation (+ 5) et (+ 18) en comptant les préparations qui n'étaient pas prise en compte l'an dernier. Le nombre de pratiquant aussi (+12). Nous avons choisi de prolonger le vélo sur les 2 périodes et cela a été fructueux puisque 4 enfants sur 5 étaient autonomes en vélo 2 roues.

### Cycle vélo :

Ce cycle n'a pas pu se mettre en place cette année ; la salle communale de Fitiieu antérieurement utilisée n'étant pas disponible cette année.

### Balnéothérapie mercredi :

<b>Nombres de séances</b>	<b>Prévues</b>	<b>Réalisés</b>
Janvier à Juillet	<b>7</b>	<b>7</b>
Septembre à Décembre	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>11</b>

<b>Nombre de jeunes concernés</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Pratiquants</b>
Janvier à Juillet	<b>1</b>	<b>1</b>
Septembre à décembre	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

**Constat :** La balnéothérapie est régulière avec 1 enfant. L'essai a été fait pour avoir un binôme mais cela n'a pas fonctionné.

### Perspectives APA/SESSAD :

Nous souhaitons poursuivre les actions APA mises en place. Cette année, nous avons fait le constat que les mercredis sportifs ne correspondaient pas aux demandes des familles. Nous avons donc réorienté les moyens vers d'autres demandes pour accompagner les enseignants dans les adaptations matérielles et le contenu de séance EPS à l'école. Nous sommes aussi plus attentifs aux demandes de loisirs sportifs de la part des familles.

- Co-construire pour mutualiser et augmenter les activités physiques extérieures intra-sessad (ex : la boxe CEM-SESSAD, journée joëlette, journée neige).
- Compléter le cycle en associant une pratique de droit commun pour faciliter l'accès des enfants aux activités physiques.

### Activité sur les périodes de vacances scolaires

Les temps de vacances scolaires, pendant lesquels le service est ouvert, permettent de proposer aux enfants des supports rééducatifs différents, mais aussi la possibilité d'expérimenter des activités qu'ils n'auraient peut-être pas eu la possibilité de faire seul.





	<p>Formation des AESH</p> <p><b>CAMPS PCO</b> Rencontres autour de l'amélioration de nos articulations respectives</p> <p><b>SESSAD territoire</b> Articulation autour des sectorisations pour une meilleure répartition des liste d'attentes Participation de l'encadrement au Inter-SESSAD régionaux</p> <p><b>COFIL du CARROUSSEL</b> Participation aux différents groupes de travail / Montage de la formation départementale de l'inclusion.</p>	
--	---	--

## VII. Perspectives 2024

Thématiques	Mise en œuvre
<b>PIA</b>	Evaluation de la nouvelle méthodologie PIA à N +1 des outils en place
<b>Evaluation</b>	Evaluation HAS premier trimestre 2024
<b>Education Nationale</b>	Réactualisation de la convention SESSAD- EN
<b>CAMPS et PCO</b>	Articulation avec la PCO 7-12 ans si déclinaison sur la Savoie



# Partie III - SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale)

## I. Définition de la structure

Le SAVS accompagne des adultes en situation de handicap, toute déficience, qui nécessitent un soutien dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et dans l'accomplissement de la participation sociale et citoyenne. Suite à l'évaluation des besoins, un accompagnement social personnalisé se met en place en prenant appui sur les dispositifs de droit commun et l'environnement proche de la personne.

A partir de septembre 2023, une extension d'agrément de 26 places a été entérinée par le Conseil Départemental afin d'englober une partie de l'activité SIPAS de l'INJS à destination d'un public avec des troubles auditifs en situation complexe. La mise en conformité de cette unité, suite à son passage en ESSMS, avec le mise en place des outils de la loi 2002-2, n'a pas permis de recueil de l'activité sur 4 mois. **Les données qui suivent ne concernent donc que la file active SAVS toute déficience.**

## II. Identification du service

<b>Capacité autorisée</b>	88 jusqu'à septembre 2023 puis 114 à partir de septembre 2023
<b>Capacité financée</b>	88 puis 114 à partir de septembre 2023
<b>Nb journées d'ouverture</b>	250 soit 50 semaines
<b>Couverture géographique</b>	SAVS toute déficience : Chambéry, Couronne chambérienne, Cœur de Savoie SAVS SIPAS : couverture départementale

## III. Ressource humaine

Afin de mener à bien les missions qui lui sont confiées, le service est composé des effectifs suivants :

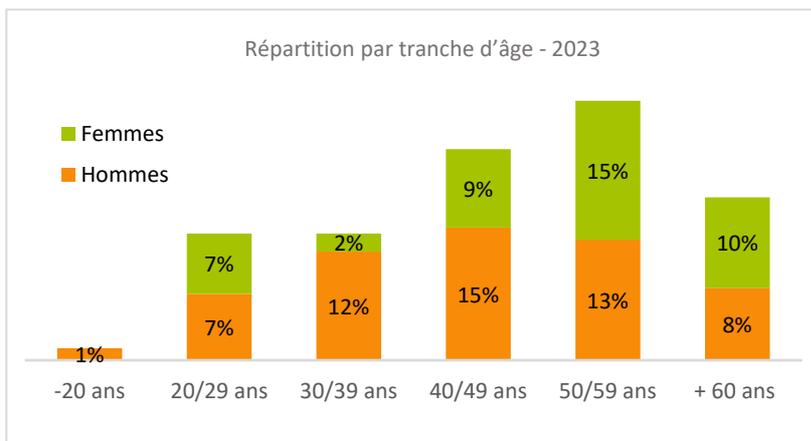
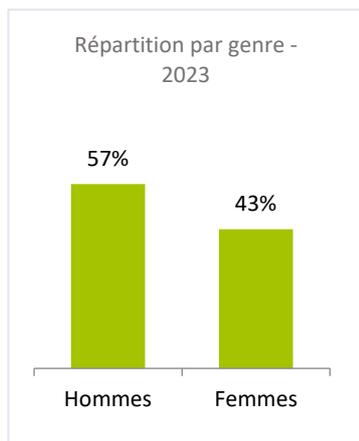
<b>SAVS toute déficience</b>		
<b>Métiers</b>	<b>ETP</b>	<b>Nb pers</b>
Conseiller en éco. sociale et familiale	1.6	2
Moniteur éducateur	1	1
Educateur spécialisé	1.9	2
Chargé d'insertion professionnelle ADAPT	Mise à dispo. 0.20	1
Enseignant APA	0.25	1
Psychologue	0.50	1
Secrétaire	0.82	1
<b>Extension SAVS SIPAS</b>		
<b>Métiers</b>	<b>ETP</b>	<b>Nb pers</b>
Educateur spécialisé	Mise à dispo. 1.6	2
Assistante sociale	1	1
Cheffe de service	Mise à dispo. 0.20	1
Secrétaire	0.20	1

Les fonctions d'encadrement sont transversales aux services adultes pour l'adjointe de direction et aux services pour la directrice adjointe, la direction générale associative.

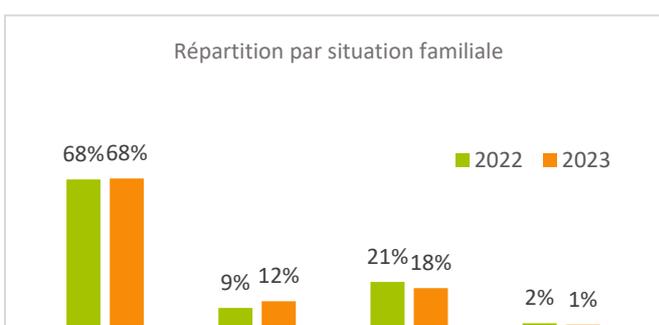
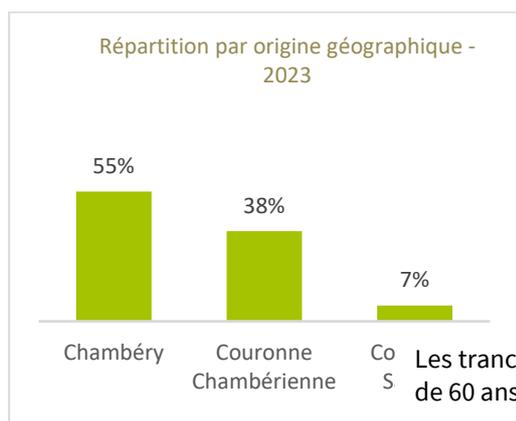
Viennent s'ajouter des fonctions techniques (entretiens) et les fonction supports associatives qui bénéficient pleinement au SAVS (chargé de mission, DRH, responsable paie, responsable budget et finances, comptable, responsable SI et responsable qualité).



## IV. Population



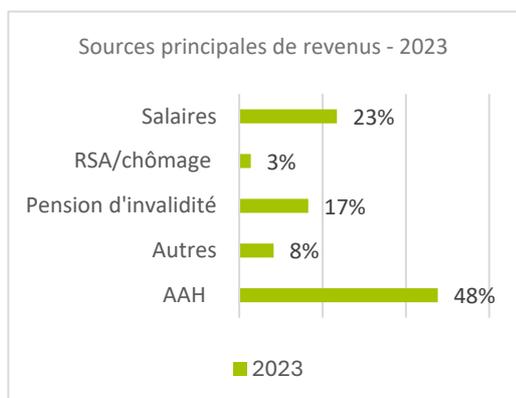
La répartition hommes/femmes est similaire aux années précédentes.



Les tranches d'âges les plus représentatives sont les 40/49 - 50/59 et plus de 60 ans. L'âge moyen est de 46 ans, moyenne des dernières années.

Les professionnels du SAVS ont parcouru 23 674 kms sur l'année.

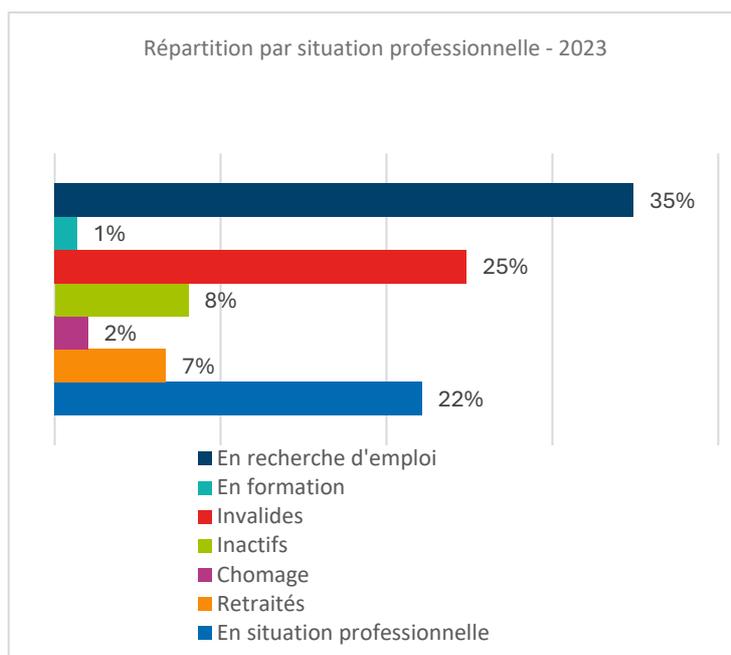
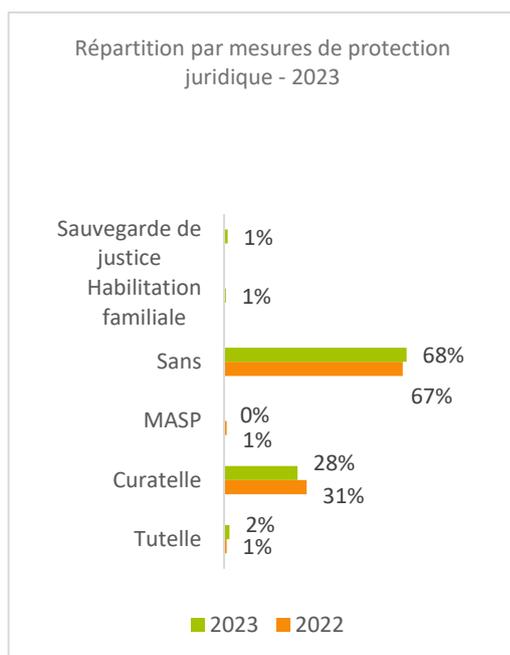
D'année en année, nous observons une relative stabilité dans les profils familiaux des personnes accompagnées ; à savoir une grande majorité de personnes vivant seules.



De manière majoritaire, les personnes accompagnées par le service sont bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), qu'elle soit à taux plein ou différentielle complétée par d'autres sources de revenus telles qu'une pension d'invalidité, une rente, un salaire, etc.

Dans la catégorie « autres » sont comptabilisées les sources de revenus de type pension de retraite ou réversion, indemnités journalières, etc.





Les données 2023 sont similaires à l'année précédente. Très majoritairement, les personnes accompagnées par le SAVS ne bénéficient d'aucune protection juridique ; raison pour laquelle les professionnels sont sollicités pour mettre en place ces mesures.

**Le profil type d'un usager du SAVS** est une personne vivant seule, d'environ 46 ans habitant Chambéry ou alentours. L'isolement social reste une des préoccupations majeures des usagers accompagnés par le SAVS et que l'on retrouve également comme motif premier d'entrée dans le service. Pour autant, **69% des personnes accompagnées souffrent de troubles psychiques** rendant ce travail de mise en relation compliqué (pourcentage calculé à partir de la connaissance des professionnels).

## V. Analyse de l'activité – Prestations directes

### A. Définition de l'activité

File active	1.6 soit 141 personnes			
Actes théoriques contractualisés	1 acte par usager et par semaine soit 7050			
Actes réels décomptés	5681 actes			
Personnes ayant intégré le service en 2023	Personnes ayant quitté le service en 2023	Total de personnes accompagnées en 2023	Taux d'occupation	Taux de rotation
31	50	149	169%	35 %

La comptabilisation des actes se fait via Mediateam qui sert également de dossier usager informatisé.

**Clé de lecture :** Afin de mieux comprendre la cotation des actes, voici des clés de lecture permettant de mieux appréhender les modalités d'intervention et leur durée. Les durées figurant ci-dessous sont des moyennes :

- Entretiens (domicile ou service) : 1h
- Appel téléphonique : comptabilisé à partir de 15 min effectives
- Accompagnement sur l'extérieur : de 1h30 à 3h en fonction de l'objectif
- Synthèse projet : ½ heure
- PIA : de 1/2h à 1h



### Remarques :

1/ **En l'absence d'une règle commune clairement définie sur la cotation des actes**, notamment en lien avec une unité de mesure « temps » partagée et comparable, nous pouvons noter les écarts de durée entre deux prestations pourtant cotées 1 acte chacune. Cette réalité de cotation impacte forcément la représentativité de l'activité réalisée, notamment en désavantageant les interventions longues (ex : accompagnement à un RDV administratif qui dure 2h30).

2/ **Les temps de trajet** ne sont pas comptabilisés dans l'organisation du temps de travail des professionnels du service.

## B. Nature de l'offre d'accompagnement

La nomenclature SERAFIN-PH est utilisée dans la partie suivante pour rendre compte des bouquets de prestations les plus mises en œuvre par le service. Cependant, un choix délibéré a été fait de mettre en lumière tout le travail préparatoire à l'arrivée d'une personne dans le service. Ce travail n'est pas relié directement à SERAFIN-PH mais est rendu lisible par la partie suivante ci-dessous :

### 1. Gestion de la file active

#### 1) Gestions des notifications

La gestion administrative des dossiers (entrées-sorties), dont le traitement des notifications, se fait selon la procédure de gestion MDPH « Via Trajectoire ». Elle intègre un processus de relances par courriers et appels gérés par la secrétaire du service.

**Remarque :** Bien qu'imputable directement à une personne et donc considéré comme prestation directe, ce travail d'ouverture des droits et de gestion du parcours de la personne effectuée par le secrétariat n'est pas coté à ce jour. Il en est de même pour tout ce qui est des actions d'informations, conseils et d'orientations fait directement à l'accueil par les secrétaires auprès des usagers.

Notifications	2020	2021	2022	2023
1 <sup>ère</sup> demande	86	105	<b>99</b>	<b>79</b>
Renouvellement inscrit au SAVS	18	14	<b>14</b>	<b>25</b>
Renouvellement non inscrit au SAVS	21	4	<b>9</b>	<b>10</b>
TOTAL	125	123	<b>122</b>	<b>114</b>

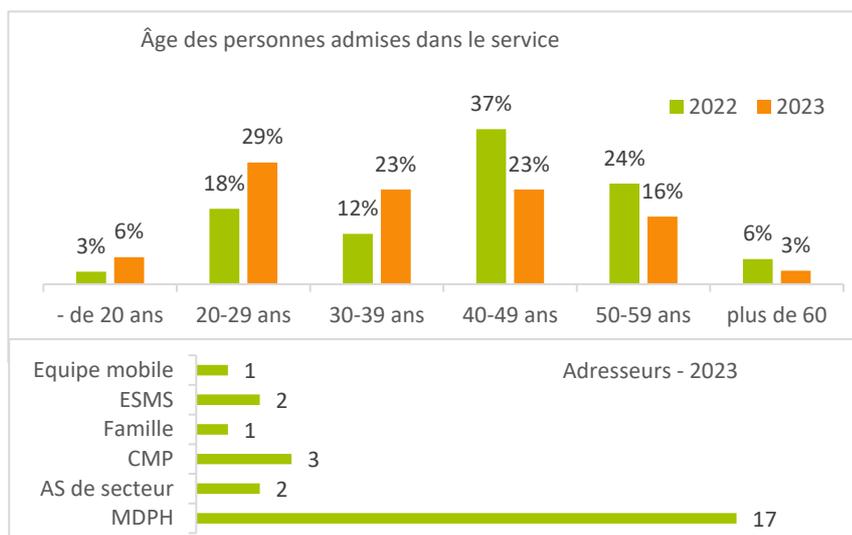
En 2023, **114 notifications ont été traitées** au niveau du service dont 79 nouvelles demandes, ce qui est en baisse significative par rapport aux autres années.

**115 rendez-vous de première rencontre ont été programmés, dont 98 ont été réalisés** (assurés essentiellement par le psychologue du service). Sur les 98 premiers RDV,

- 42 ont été qualifiés Admissibles (42%) ;
- 47 sans suite (48%)
- 6 ont été réorientés (en interne Samsah OR ou en externe - AS, dispositif emploi, associations).
- 3 situations ont été accompagnées par la PACT (Plateforme d'Appui et de coordination territoriale).



## 2) Entrées dans le service



Parmi les 31 nouvelles admissions, nous notons un nombre toujours en hausse des 40 - 59 ans mais également une recrudescence des 20-29 ans.

A voir si ce renouvellement du public se poursuit sur les années futures ou reste un épiphénomène.

Par MDPH, il convient d'entendre une notification réalisée directement par la CDAPH au vu du dossier et ou orienté par des référentes PA-PH.

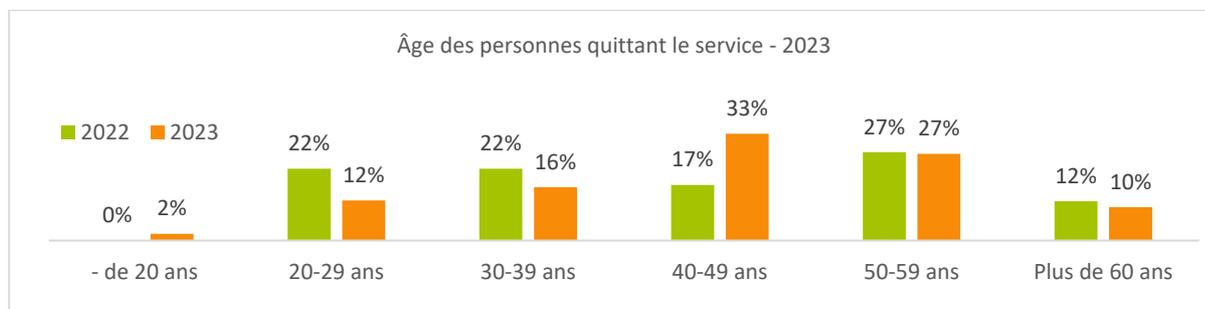
### Analyse des demandes formulées à l'admission

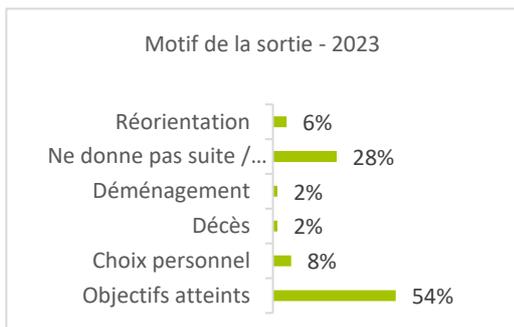
Les pourcentages établis ci-dessous reprennent les demandes formulées par la personne à son entrée dans le service. L'accompagnement réel peut être différent de celui initialement exprimé. Dans les demandes les plus représentatives, nous retrouvons :

- 55% : Accompagnement pour le loisir, la vie sociale et relationnelle
- 52% : Accompagnement pour mener sa vie professionnelle
- 48% : Accompagnement en lien avec les relations et interactions avec autrui (médiation avec l'environnement)
- 29% : Accompagnement pour vivre dans un logement (changement de logement, ...)
- 26% : Accompagnement pour entretenir et prendre soin de sa santé
- 26% : Accompagnement pour la participation sociale (accès aux droits citoyens, etc.)
- 19% : Accompagnement pour se déplacer (apprentissage du réseau de bus par exemple)
- 16% : Accompagnement en matière de ressources et d'autogestion (soutien administratif et budgétaire)
- 13% : Accompagnement pour une aide dans les actes de la vie quotidienne (autonomie, gestion courante, ...)

## 3) Sorties du service

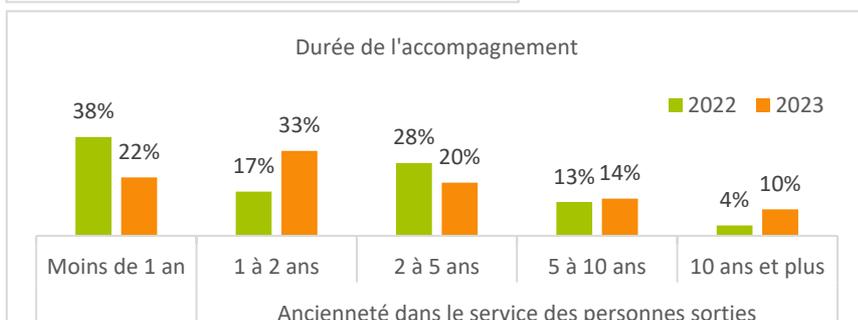
Les sorties du service se font généralement lors la réactualisation du PIA ou d'un point d'accompagnement en présence de la direction. 50 sorties ont été comptabilisées en 2023.





Plus de la moitié des accompagnements du SAVS se finalise du fait des objectifs atteints. Mais il reste encore 28% des personnes qui mettent fin à leur suivi par un délitement du lien à son référent social. Cela reste un facteur de vigilance, notamment lors des réunions d'équipe.

Ces sujets sont également travaillés au moment des PIA, ce qui amène à réaliser davantage de PIA de courte durée afin de maintenir une dynamique présente jusqu'au terme de l'accompagnement.



Un fort travail d'accompagnement vers une fin de prise en charge des personnes présentes depuis plus de 5 ans se poursuit. La **durée moyenne d'accompagnement du SAVS est de 3 ans et 1 mois.**

## 2. Nature de l'offre d'accompagnement

### 1) Prestations des psychologues

En lien avec le projet d'établissement et l'organisation du service, le psychologue est impliqué dans différentes missions du service.

- Participation aux processus d'admission des usagers, réalisation des premières rencontres. Au SAVS, les premières rencontres des usagers sont assurées essentiellement par le psychologue. Au cours de l'année 2023, 73 personnes ont été accueillies dans ce cadre. Ces premières rencontres permettent d'échanger autour de la situation de la personne, de faire émerger ses besoins, demandes et de présenter le fonctionnement du service. En aval de ce temps, il est parfois nécessaire d'échanger avec des partenaires (MDPH, mandataires judiciaires, professionnels du sanitaire et social, etc.) pour mieux appréhender la situation de l'utilisateur et recueillir des informations complémentaires.
- Soutien auprès des équipes dans le cadre des différents temps de réunion et d'échange.
- Accompagnement individuel des usagers et soutien aux aidants. Les prestations psychologiques, qui s'organisent en fonction des besoins et des attentes des usagers, peuvent être réalisées à domicile ou dans les locaux du service.
- Animation et formalisation du projet individuel d'accompagnement (PIA) en collaboration avec les référents et les usagers. Le rôle du psychologue dans cette instance est de favoriser l'expression de l'utilisateur quant à ses réalisations, ses difficultés rencontrées dans la vie quotidienne et plus largement d'échanger autour de l'apport de l'accompagnement par le service. Ce temps permet également de coconstruire les axes de travail liés aux projets de la personne et les moyens à mettre en œuvre pour les concrétiser. Durant l'année 2023, 82 PIA ont été conduits au SAVS par le Psychologue.
- Participation aux pratiques communes des psychologues de l'association : le psychologue du SAMSAH/SAVS a également participé à l'ensemble des actions menées conjointement par les psychologues des différents sites de l'association.



## 2) Prestation pour la participation sociale

**Les accompagnements des référents sociaux** couvrent l'intégralité des prestations pour la participation sociale ainsi que certaines prestations en matière d'autonomie (ex. : accompagnements pour la communication et les relations avec autrui, accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité). En effet, les travailleurs sociaux exercent un accompagnement qui couvre l'ensemble des domaines de la vie quotidienne : logement, budget, alimentation, exercice des rôles sociaux (professionnels, loisirs, soutien parental, etc.), transports, ...

Les accompagnements se font dans les locaux du SAVS, au domicile ou dans les lieux de droits communs. Les travailleurs sociaux s'adaptent en fonction des besoins repérés et des demandes formulées par l'utilisateur.

Les parties ci-dessous illustrent une partie de cet accompagnement en faisant un focus sur quelques prestations.

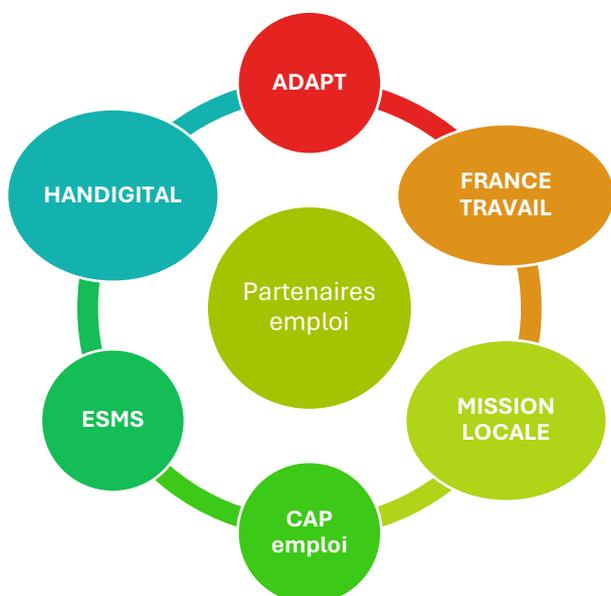
### 2.1) Accompagnement pour vivre dans un logement

**En 2023, 29% des usagers accompagnés par le service ont fait l'objet d'un accompagnement personnalisé en lien avec le logement**, qu'il s'agisse d'une aide au déménagement ou bien encore d'une recherche active d'un logement (autonome ou dispositif logement quel qu'il soit).

Les actions en faveur du mieux vivre dans son logement n'ont pas été ici comptabilisées. Pour autant, elles représentent une partie importante de l'accompagnement avec des prestations allant des achats visant l'amélioration de l'intérieur au bien vivre dans son logement comme la gestion de dégâts des eaux ou d'invasion de punaises de lit (ce qui a fait d'ailleurs l'objet d'un signalement à l'ARS).

### 2.2) Accompagnement pour préparer - mener sa vie professionnelle

**Seulement 22% des usagers accompagnés par le service sont actifs**, qu'il s'agisse d'un travail dans le milieu ordinaire, en milieu protégé ou en entreprises adaptées. Sur 2023, **19% des usagers (soit 28 usagers) ont fait l'objet d'une action en faveur de l'emploi**, en lien notamment avec les partenaires suivants :



Pour rappel, un **chargé d'insertion professionnelle**, transversal aux différents services adultes est présent dans nos locaux. Au niveau du SAVS, il a **accompagné 12 usagers**.

Il aide à la **reprise de lien entre l'utilisateur et les structures de l'emploi** (Pôle Emploi, Cap Emploi et Mission Locale). Les accompagnements ont été principalement l'objet d'une élaboration de projets professionnels et d'une recherche d'emploi par la suite ; vers le milieu ordinaire pour une majorité. Il accompagne également pour des visites d'entreprises adaptées ou ESAT.

En lien avec les équipes, le chargé d'insertion professionnelle est également professionnel ressource en interne pour réorienter sur les autres dispositifs d'insertion du territoire.

## 2.3) Accompagnement pour réaliser des activités de jours spécialisées

### Les sorties proposées par le service

Mois	type de sorties	Nb usagers présents
janv.	SPECTACLE CEM	4
mars	Soirée jeux	9
avril	Soirée crêpes	15
mai	plateau des Glières - randonnée + pique-nique	6
juin	pétanque	11
juin	ballade lac de la Thuile	6
juin	BBQ	19
Juil.	Balade en Chartreuse	7
Juil.	sortie dégustation de glaces à Aix les Bains	8
Juil.	la mer de glace - CHAMONIX	6
août	Médiathèque + musée savoisien	4
août	sortie Georges D' Hurlières	6
Sept.	Drôme : grotte de Choranches + jardin fontaines pétifiantes	4
Sept.	tous au sommet	6
Sept.	soirée jeux / pizzas	13
Oct.	repas du Mardi groupe 1	4
Oct.	repas du Mardi groupe 2	6
Oct.	soirée repas d'automne	10
Nov.	repas du mardi groupe 1	3
Nov.	Après-midi jeux de Sociétés	10
Nov.	repas du mardi groupe 2	3
Nov.	soirée repas saveur d'automne	9
Déc.	repas de Noël groupe 1	13
Déc.	repas de Noël groupe 2	11
23 activités		193

2023 marque véritablement la reprise des activités loisirs et des sorties proposées par le service aux usagers.

Au total, 23 sorties ont été planifiées sur toute l'année.

193 usagers ont pu en bénéficier en fonction de leur souhait d'y participer ou non (pour rappel, les activités proposées restent facultatives).

### Les Activités Physiques Adaptées (APA)

#### Séances collectives

De janvier à décembre, toutes les séances collectives prévues ont été réalisées. L'ambiance conviviale de ces séances est devenue systématique et favorable aux échanges entre usagers. Trois sorties collectives ont été proposées aux usagers des 3 services adultes (raquette, voile) ; sorties qui ont très fonctionnées.

Nb séances collectives	Prévues	Réalisés
Janvier à Juillet	8	8
Septembre à déc.	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

Nb usagers intéressés	Inscrits	Pratiquants
Janvier à Juillet	24	15
Septembre à décembre	18	17
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>32</b>

Nous proposons toujours le même nombre de séances collectives, cela correspond bien aux attentes. **Le nombre de participants est toujours en augmentation depuis deux ans.** Il a pratiquement doublé avec un total de 32 pratiquants contre 17 il y a deux ans soit + 88% (27 l'an dernier). Le nombre d'inscrits est en nette augmentation (42 contre 26 en 2022 soit + 61%).

La mise en œuvre des sorties extérieurs est plus facile car les usagers sont en confiance maintenant. Ils se mobilisent pour organiser leur transport seul ou entre eux pour la plupart.

#### Séances individuelles

Nb séances individuelles	Prévues	Réalisés
Janvier à juillet	105	77
Septembre à déc.	74	54
<b>TOTAL</b>	<b>179</b>	<b>131</b>

Nb usagers intéressés	Inscrits	Pratiquants
Janvier à juillet	26	16
Septembre à déc.	18	17
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>33</b>



**Le nombre de séance prévues est toujours en augmentation 179 contre 169 (+6%) par rapport à 2022 pour 131 séances réalisées chiffre constant. Cela représente une augmentation de +66% depuis 2 ans.**

Les personnes accompagnées se renouvellent mais il y a un groupe d'habitues qui poursuit et progresse d'une année sur l'autre. **Les usagers sont nombreux à s'inscrire 44 (+18) pour 33 pratiquants (+9) contre 16 il y a 2 ans, soit une augmentation de 37 %.** La réussite des séances individuelles nous conduit à envisager une autre organisation pour permettre au maximum de pouvoir participer. Il est à noter également que nous orientons plus d'usagers vers les dispositifs de droits communs.

**Nous renforçons nos partenariats avec les clubs et association pouvant accueillir les usagers pour une pratique régulière d'APA vers le droit commun. (Comité Départemental de Sport Adapté, Vélo station, Maison des Réseaux de Santé en Savoie, club de badminton, de basket-ball...).**

### Balnéothérapie

Le nombre d'usagers souhaitant participer à ces séances est important et les places sont peu nombreuses. Nous devons avoir un suivi plus rigoureux des pratiquants afin de ne prendre la place de quelqu'un d'autre. Malgré cela, le nombre de séance retrouve un bon rythme.

<b>Nb séances collectives</b>	<b>Prévues</b>	<b>Réalisés</b>
Janvier à juillet	<b>13</b>	<b>8</b>
Septembre à déc.	<b>8</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>15</b>

<b>Nb usagers intéressés</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Pratiquants</b>
Janvier à juillet	<b>7</b>	<b>7</b>
Septembre à déc.	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 (ce sont souvent les mêmes)</b>	<b>14 (ce sont souvent les mêmes)</b>

### Constat

Augmentation du nombre d'usagers (14 contre 8) l'an dernier et du nombre de séances réalisées (15 contre 3). L'accès au bassin n'était pas limité cette année, et les séances annulées ont été dues à la désaffection des usagers, à la maladie de professionnel que nous n'avons pas pu remplacer ou à des difficultés de traitement de l'eau.

### Perspectives

Maintenir un bon niveau de fréquentation sur les séances d'APA collectives et individuelles, et conserver cette ambiance conviviale qui facilite les échanges, le partage et le bien-être des usagers. **C'est aussi pour chacun, une source de motivation vers sa quête d'autonomie.** On constate d'ailleurs ce que les usagers sont capables de mettre en œuvre pour se rendre aux APA, prévenir lors d'un empêchement et organiser le suivi de leur activité physique.

**Par ailleurs devant l'attrait des APA, il convient aux usagers d'être plus rigoureux sur le délai de prévenance afin de proposer à d'autres l'accès à ces activités.**



## C. Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2023

Les marqueurs de charge permettent de mettre en avant les facteurs ayant influé sur l'activité au cours de l'année 2023. Ils peuvent être liés au contexte, au territoire, au service, à l'aspect des ressources humaines ou bien encore à la spécificité de la population accompagnée.

### 1. Absentéisme

Nombre important d'absentéisme des personnes accompagnées aux RDV (notamment sur les premières rencontres) qui impacte l'activité. Ceci peut s'expliquer par différents facteurs (troubles psychiques, difficultés relationnelles, difficultés de repères temporels, ...).

La fracture numérique constatée dans le public accompagné par le SAVS ne permet pas non plus facilement de joindre facilement ces personnes au quotidien (fracture qui va même au-delà du seul numérique puisque l'on peut parler de fracture de moyen de communication global (ex. : téléphone).

### 2. Rythme d'accompagnement

La contractualisation actuelle CPOM qui est d'un acte par semaine et par usager ne reflète pas la réalité d'un accompagnement SAVS.

L'intensité de l'accompagnement varie en fonction des besoins de la personne et peut passer d'un accompagnement dit classique (1 fois par semaine ou quinzaine) à un accompagnement dit léger (1 RDV au-delà), en fonction de ce que définit la personne avec son référent. La co-construction de l'accompagnement est au centre des pratiques avec une recherche d'autodétermination de la personne.

## VI. Analyse de l'activité - Prestations indirectes

<b>Projet de service</b>	Finalisation du projet de service	
<b>Analyse des pratiques et soutien aux professionnels</b>	Analyse des pratiques professionnelles sur l'année	1 fois / mois
<b>Plan de formation</b>	Formations transversales aux services	Voir la partie conjointe aux services adultes
<b>Relation avec le territoire</b>	Afin d'étendre la connaissance de partenaire du territoire ainsi que les dispositifs existants sur le département, la direction des services adultes a développé tout au long de l'année des rencontres partenariales.	Partie conjointe aux services adultes

## VII. Perspectives 2024

Thématiques	Mise en œuvre
<b>Poursuite de l'intégration du SAVS SIPAS</b>	Mise en œuvre outils de la loi 2002-2
<b>Evaluation</b>	Planification premier semestre 2025 par le conseil départemental
<b>Fiches actions projet de service</b>	Déploiement et suivi des fiches actions émanant du projet de service
<b>Dossier unique Informatisé</b>	Mise en place des compétences socles en lien avec les attendues nationales



# Partie IV – SAMSAH OR (Service d'accompagnement Médico-Social pour Adultes handicapés Orienté Rétablissement)

## I. Définition de la structure

Le SAMSAH propose un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins. Il accompagne les adultes handicapés, quel que soit le handicap, dans leur projet de vie tout en favorisant les liens familiaux, sociaux, scolaires, professionnels et en facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Ce service prend en charge des adultes handicapés qui ont besoin :

- d'une assistance ou d'un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de la vie
- d'un accompagnement social en milieu ouvert et d'un apprentissage à l'autonomie

et également dans des proportions adaptées aux besoins de chaque usager :

- des prestations de soins coordonnées
- et la mise en place d'un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

Suite à l'évaluation des besoins, un accompagnement soignant et éducatif personnalisé se met en place en prenant appui sur les dispositifs de droit commun et l'environnement proche de la personne. Le SAMSAH ASH accompagne tout type de handicap.

Remarque : Sur 2023, stabilisation de l'équipe dans son intégralité fin 2023 ; ce qui a permis d'englober des situations en attentes depuis plus de 9 mois. La liste d'attente reste encore très marquée sur ce service.

## II. Identification du service

<b>Capacité autorisée</b>	19
<b>Capacité financée</b>	19
<b>Nb journées d'ouverture</b>	250
<b>Couverture géographique</b>	Département de la Savoie

## III. Ressources Humaines

<b>Intitulé du métier</b>	<b>ETP*</b>
<b>Cheffe de service</b>	0.5
<b>Référents soins (infirmiers)</b>	2
<b>Référents sociaux (éducateur spécialisé, CESF, AS...)</b>	2
<b>Neuropsychologue</b>	0.60
<b>Ergothérapeute</b>	0.20
<b>Médiatrice de santé paire</b>	0.50

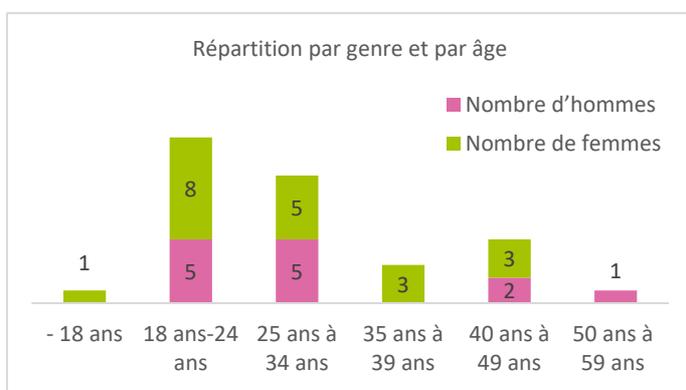
Les fonctions d'encadrement sont transversales aux services adultes pour l'adjointe de direction et aux services pour la directrice adjointe, la direction générale associative. Viennent s'ajouter des fonctions techniques (entretiens) et les fonction supports associatives qui bénéficient pleinement au SAVS (chargé de mission, DRH, responsable paie, responsable budget et finances, comptable, responsable SI et responsable qualité).



<b>Diététicienne</b>	0.10
<b>Enseignant APA</b>	0.10
<b>Chargée de gestion locative</b>	0.10
<b>Psychiatre</b>	0.20
<b>Adjointe de direction</b>	Répartie sur le Pole adulte ASH
<b>Total</b>	6.30 ETP

**Remarque :** Départ de l'adjointe de direction décembre 2023. Vacance d'un poste d'infirmier sur 6 mois. Vacance du poste de chef de service à partir de juin 2023, non remplacé sur l'année restante. Les fonctions d'encadrement direct se sont réparties entre l'adjointe de direction et la directrice adjointe sur le restant de l'année. Vacance du poste de diététicienne sur près de 4 mois.

## IV. Population



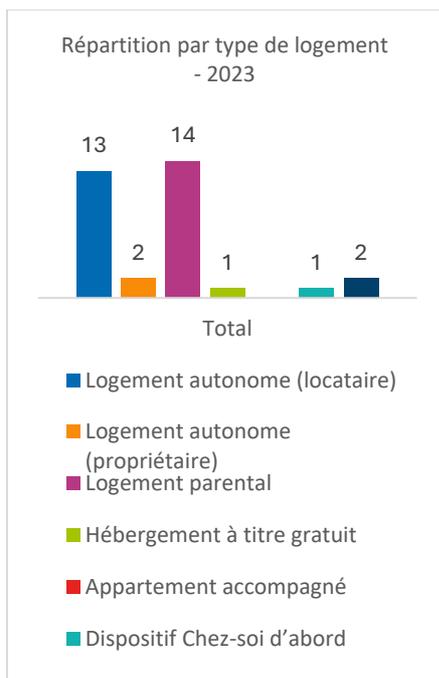
La globalité des accompagnements est centrée sur des usagers ayant entre 18 et 30 ans, population cible de notre service. On constate que les chiffres sont quasi identiques par rapport à 2022. Seule différence : nous avons accueillis plus de femmes que d'hommes en 2023 à contrario de 2022.

Situation familiale	Total	Nb de pers avec enfant
Célibataire	26	
Marié-e		
Pacsé-e		
Divorcé-e	1	1
Veuf-ve		
Vie maritale	1	
Séparé-e	5	4
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>5</b>

Cette année, nous avons accompagné 5 usagers ayant des enfants, ce qui tend à augmenter par rapport aux années antérieures.

Dynamique d'accès dans le logement initiée avec le SAMSAH	Nb pers. ayant formulé une demande	Nb démarches en cours	Nb projets ayant abouti
Transition du logement familial au log. autonome	5	3	0
Accès au log. autonome en contexte d'hébergement par un tiers (hors famille)	0	0	0
Accès au statut de propriétaire	0	0	0
Transition d'un logement accompagné à un logement plus autonome	1	0	1
Transition d'un log. à un autre log. plus étayant en matière d'accompagnement	1	1	0
Autres*	4	4	1
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>2</b>





\* :

- Déménagement d'un logement autonome vers un autre logement autonome : 2
- déménagement d'un FJT au CHS : 1
- déménagement du CHS vers un dispositif éducatif (Prado) :

**Reparque :** Cette année, plusieurs demandes de changements de lieu de vie ont été faites par les usagers mais très peu ont abouti. En effet, il y a eu des changements de projets en cours d'accompagnements mais également des délais d'attente qui font que les projets sont toujours en cours mais en attente de places ou de logements disponibles. Cependant, on peut noter, au vue du nombre de personnes accompagnées, que les demandes en lien avec le logement sont faibles. En effet, beaucoup d'entre eux vivent dans le logement parental et ne sont pas en demande d'en partir ou ont leur appartement et ne souhaitent pas en changer. La réalité du parc immobilier sur le territoire joue certainement en ce sens. (tension du marché et prix des locations)

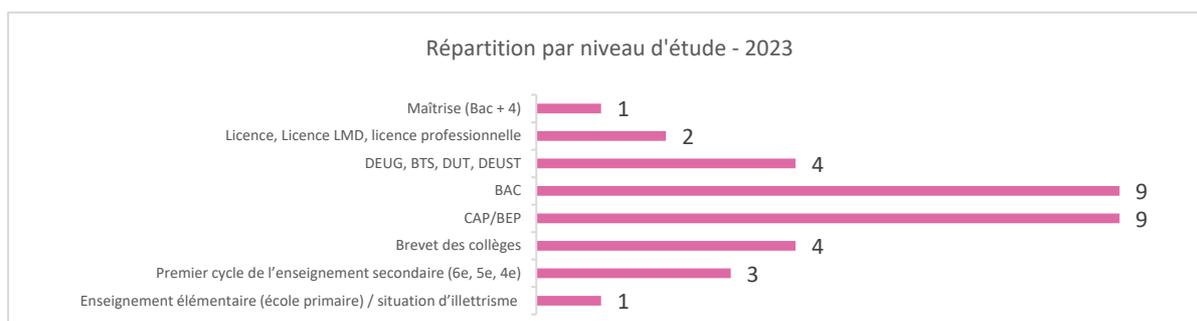


Mesure dans laquelle le SAMSAH intervient dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle :

- Orientation et / ou accompagnement vers dispositif emploi accompagné (ADAPT, CAP EMPLOI, AGIR'H...)
- Orientation et / ou accompagnement vers milieu ordinaire (mission locale, pôle emploi...)
- Ouverture de droits en lien avec l'emploi (MISPE, orientation ESAT, visites structures, rencontre autres pro)
- Accompagnement en lien avec la recherche d'emploi (réalisation CV, lettre de motivation, entraînement entretien d'embauche...)
- Lien partenarial pour l'accès et le maintien à l'emploi
- Soutien et écoute active pour ceux en emploi.

Sur l'année 2023, **9 usagers** sur la totalité de la file active **ont été accompagnés vers l'insertion professionnelle** soit 27.27 %. On peut noter également l'apparition d'une nouvelle catégorie englobant des personnes salariées du milieu ordinaire mais en arrêt maladie longue durée.





Par rapport à 2022, le niveau scolaire des personnes accompagnées a évolué à la hausse. En effet, seulement 24% des usagers ont un niveau égal ou inférieur au brevet des collèges dont 3 % sont en situation d'illettrisme contre 17% en 2022. En parallèle, 48 % des usagers ont un niveau égal ou supérieur au baccalauréat dont 2% ont fait des études supérieures.

Répartition par type de suivi psychiatrique - 2023	Nb pers.	%
Psychiatrie de ville (offre libérale)	7	15.5
Centre référent/proximité de réhabilitation psychosociale	1	2.2
Soins psychiatriques ambulatoires (CMP, CATTP, HDJ, équipe mobile)	30	66.7
Médecine générale	3	6.7
Autres types de suivi psychiatrique	4	8.9
Pas de suivi psychiatrique conjoint	0	0
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>100</b>

Répartition par type de troubles - 2023	Nb pers.
Troubles de la schizophrénie	11
Troubles de la personnalité borderline	10
Troubles du spectre de l'autisme	2
Troubles bipolaires	2
Troubles anxieux sévères	0
Autres diagnostics*	5
En cours de diagnostic	0
Sans diagnostic	3
<b>Total</b>	<b>33</b>

\* Autres : TND (2), trauma, trouble de l'humeur unipolaire, troubles des conduites addictives.

Tous les usagers du SAMSAH OR bénéficient d'un accompagnement en lien avec leurs troubles. Ces accompagnements peuvent être plus ou moins réguliers dans le temps. Certains suivis peuvent être cumulatifs (par exemple le CMP + HDJ ou CMP + centre référent) d'où le fait que le total soit plus important que le nombre de personnes suivies par le service sur 2023.

Peu d'accompagnement de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme par rapport à 2022. On note cependant, des accompagnements de personne sans diagnostic et une augmentation des suivis de personnes ayant des troubles des conduites addictives. Pour le restant, admission des usagers globalement en lien avec la lettre de cadrage du service.

Taux d'invalidité	Nb pers.	%
Compris entre 51 et 79 %	26	78.78%
Égal ou supérieur à 80%	0	0
Non connu	0	0
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>78.78%</b>

Répartition des usagers suivis par vecteurs d'orientation		
Initiateur de la demande SAMSAH rétablissement en 2023	Nb demandes	Demande ayant abouti à une entrée dans le dispositif SAMSAH
Usager	2	2
Famille	1	1
Clinique privée	3	3
CMP	5	5
Psychiatrie libérale	2	2
Service d'addictologie hospitalier	1	1
MDPH / MDA	8	7
Un chez soi d'abord	1	1
Autre**	10	10
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>32</b>

Pour 7 usagers restants, les ressources financières sont :

- Salaires
- Indemnités journalières
- AEEH

**\*\*Autres :**

- Mandataire judiciaire : 1
- Samsah Autisme : 1
- Assistante sociale de secteur : 1
- Clinique psychiatrique : 2
- Mission locale jeune : 1
- REHPSY : 2
- Sauvegarde Enfance : 2
- CRP Peyrieux : 1



## V. Analyse de l'activité – Prestations directes

### A. Définition de l'activité

File active	1.3 soit 25 usagers			
Actes théoriques contractualisés Actes réels décomptés	Au moins 3 actes par personnes et par semaine soit 3335 actes réalisés 3748 actes			
Personnes ayant intégré le service en 2023	Personnes ayant quitté le service en 2023	Total de personnes accompagnées en 2023	Taux d'occupation	Taux de rotation
17	16	33	173%	97%

**Nombre de prestations directes réalisées : 3748**

### B. Parcours des usagers

Motifs initiaux d'accompagnement par le SAMSAH tel qu'identifiés avec les usagers	
Projet prioritaire pour lequel les usagers demandent un accompagnement pour évoluer	Nombre d'usagers concernés
<b>Inclusion sociale</b>	6
<b>Insertion professionnelle</b>	1
<b>Accès à la formation</b>	2
<b>Accès aux droits</b>	0
<b>Accès au logement</b>	3
<b>Maintien dans le logement</b>	6
<b>Accès aux soins</b>	1
<b>Aide au fonctionnement dans le quotidien</b>	10
<b>Soutien en remédiation cognitive</b>	0
<b>Soutien en psychoéducation (observance, adhésion aux soins, ...)</b>	4
<b>Autres motifs*</b>	0
<b>Total</b>	33

Suivi médical spécialisé initié avec le SAMSAH dont bénéficient les usagers dont accompagnement péri et post-opératoire à la suite d'une intervention chirurgicale	
Intitulé de la spécialité	Nb pers.
<b>Cardiologue</b>	1
<b>Ophthalmologue</b>	1
<b>Dentiste</b>	2
<b>Gynécologue</b>	1
<b>dermatologue</b>	1
<b>Diététicienne</b>	3
<b>Endocrinologue</b>	1
<b>Orthophoniste</b>	1
<b>Addictologue</b>	2
<b>Diabétologue</b>	1

\* Autres :

- Sortie du SAMSAH avec entrée en CRP
- Sortie du SAMSAH et entrée dans le dispositif PACT

Hospitalisations pour motif psychiatrique	Nb pers.	%
<b>Nombre total d'usagers ayant été hospitalisés (au moins 2 jours consécutifs) dans l'année écoulée</b>	13	39.4
<b>Nombre d'usagers ayant connu 1 Hospitalisation Complète (HC) dans l'année écoulée</b>	7	53.8
<b>Nombre d'usagers ayant connu 2 HC dans l'année écoulée</b>	3	23
<b>Nombre d'usagers ayant connu au moins 3 HC dans l'année écoulée</b>	3	23
<b>Part des hospitalisations séquentielles / programmées *</b>	3	23

Suivi médical spécialisé dont bénéficient les usagers	
Intitulé de la spécialité	Nb pers.
<b>Neurologue</b>	1
<b>Ophthalmologue</b>	3
<b>Dentiste</b>	2
<b>Gynécologue</b>	0
<b>Kinésithérapeute</b>	1
<b>Endocrinologue</b>	0
<b>Addictologue</b>	2
<b>Psychomotricien</b>	2
<b>Podologue</b>	1
<b>Total</b>	12

Motifs de sortie du dispositif SAMSAH	Nb pers.
<b>Gain en autonomie avec réorientation vers un dispositif moins étayant</b>	1
<b>Gain en autonomie sans réorientation</b>	6
<b>Orientation initiale au SAMSAH non adéquate</b>	1
<b>Hospitalisation en psychiatrie</b>	2
<b>Déménagement</b>	1
<b>Non adhésion à l'accompagnement proposé</b>	1
<b>Réorientation pour répondre à une dégradation de l'état somatique</b>	
<b>Autres*</b>	2
<b>Total</b>	14



Le temps moyen d'accompagnement est d'un an ; avec des médians allant de 3 mois (non-adhésion au dispositifs) à près de 2 ans et demi (pour des objectifs atteints).

## C. Accompagnements de réhabilitation psychosociale et outils du rétablissement

### 1. Les dispositifs de prévention et d'anticipation

Intitulé de l'outil	Mis en place dans les services	Nb bénéf. en 2023	Professionnel impliqué	Nature de l'intervention (aide à la rédaction, sensibilisation au dispositif, aide à l'identification d'une personne de confiance...)
<b>Directives anticipées en psychiatrie</b>	Oui	1 Usagers	Médiatrice de santé pair	Aide à la rédaction , sensibilisation au dispositif
<b>Plan de crise conjoint</b>	Oui	2 usagers	Médiatrice de santé pair	Aide à la rédaction Sensibilisation au dispositif Identification d'une personne de confiance Distribution aux partenaires
<b>Plan de prévention partagée</b>	Non			
<b>Mon GPS</b>	Non			
<b>STORI</b>	Oui	5 usagers	Médiatrice de santé pair	Aide à la rédaction autodétermination

Acculturation à faire au niveau des référents soins pour une meilleure appropriation de l'outil au niveau du service et une passation en binôme avec la médiatrice de santé pair.

### 2. Les dispositifs de réhabilitation psychosociale

Intitulé du dispositif	Contenu de l'intervention et outils mobilisés	Finalité	Pro. impliqué	Nb sessions	Nb bénéf. en moyenne
<b>Classeur des usagers</b>	Six Volets : Mon SAMSAH / Bilans et éval Partenaires / Mes objectifs Mon rétablissement Boite à outils Mes notes personnelles.	Aide dans l'organisation, la planification et les ressources au quotidien	tous	Remplissage au fur et à mesure de l'accompagnement	tous
<b>Carte réseau</b>	Carte réseau	Connaître et recenser le réseau qui gravite autour de l'utilisateur. Outil visuel qui permet de se représenter les ressources que la personne a autour d'elle.	Référente sociale	Un entretien	tous
<b>Psycho-éducation</b>	Parler des diagnostics, des symptômes, de la maladie	Mieux connaître sa maladie et son fonctionnement	Référent soin Médiatrice de santé pair	A la demande	tous
<b>Accompagnement de l'ambivalence</b>	Entretien motivationnel Balance décisionnelle	Explorer l'ambivalence pour induire le changement	tous	A la demande	tous
<b>Gestion des émotions</b>	Entretien d'écoute + psychoéducation, outils de gestion du stress (cohérence cardiaque, application)	Mieux gérer les crises Apprendre à se connaître	Référent soin Médiatrice de santé pair	tous	tous
<b>Bilan neuropsychologique</b>	Outils neuropsychologique (batteries de tests, échelles...)	Comprendre le fonctionnement cognitif (frein et capacité) de la personne à la suite de son admission	Neuropsychologue	- 0 QI - 2 bilans mémoire et attention (9h)	Au cas par cas, selon la pertinence



				- 6 bilans de cognition sociale (24h)	
<b>Entretien psychologique clinique</b>	Ecoute clinique	Evaluer le fonctionnement psychologique de l'utilisateur / évaluer le besoin d'un suivi plus soutenu	Neuropsychologue	4 entretiens d'1h, auprès de 4 usagers	Au besoin
<b>PSI/ ELADEV</b>	Utilisation du PSI ou de l'ELADEV afin d'avoir une image des besoins, des ressources, des accompagnements existants, de tout ce qu'il y a autour de l'utilisateur à l'instant T	Mettre en évidence les axes d'accompagnements pour le projet de l'utilisateur	Référente sociale avec ergothérapeute (pour l'ELADEV) ou neuropsychologue (pour le PSI)	9 PSI (entretiens de 4h en 2 sessions soit 36h) 5 ELADEV (un entretien pour la passation entre 1h et 2h et un entretien de 1h pour la restitution)	Tous (bilan suite admission)
<b>TEM</b>	Test en situation concrète	Evaluation des capacités de planification, organisation, recherche d'informations, gestion budget et réalisation de courses en situation réelle	Ergothérapeute, neuropsychologue	8 (16h)	Au cas par cas, selon pertinence
<b>EMDR</b>	Thérapie EMDR	Travailler sur le vécu traumatique pour en diminuer l'impact	Neuropsychologue	1 usagers, 25 séances (33h)	Au besoin
<b>Remédiation cognitive</b>	Entretiens individuels, discogs, mises en situation	Habilités sociales, reconnaissances des émotions, biais attributionnels, Expositions à situations anxiogènes, organisation / planification	Neuropsychologue, référent sociale, ergothérapeute	7 usagers, 25 séances, 38h	Au besoin
<b>Gestion du stress et des émotions</b>	Exercices de stabilisation émotionnelle (lieu-sur, lighth stream...)		neuropsychologue	2 usagers, 4h	Au besoin

### 3. Autres accompagnements proposés par le SAMSAH OR

Types de dispositifs ou d'activités	Outils/programmes mobilisés	Nb pers. concernées
<b>Synthèse familiale</b>	Travail avec les usagers et leur famille pour les accompagner dans leurs cheminements Si la situation familiale n'a pas été désamorcée, un relai vers un partenaire extérieur est réalisé.	En fonction des besoins
<b>Synthèse partenaire</b>	Organiser des temps avec tous les partenaires présents dans une situation pour que les discours fassent sens pour l'utilisateur Lien et coordination entre les différents acteurs présents autour de l'utilisateur	Tous (besoin de coordination)
<b>Coordination médicale</b>	Faire le point sur l'accompagnement soin, mieux comprendre le sens de la maladie en liens avec l'histoire de vie des usagers	tous
<b>APA</b>	Remise en efforts adaptée, lien club sportif droit communs	En fonction du projet (cf RA ci-dessous)
<b>Sorties bowling et repas</b>	Faire du lien, travail des habilités sociale, retrouver des activités source de plaisir	Activité facultative
<b>Sorties marche lac st André, centré relaxation</b>	Socialisation, activité physique, habileté sociale	Activité facultative
<b>Atelier art-créatifs (3 sessions)</b>	Socialisation via un média, créativité	Activité facultative
<b>Jeux de société (3 sessions)</b>	Socialisation, stimulation cognitive, habilités sociales	Activité facultative
<b>Repas collectifs (crêpes, pique-nique, repas de Noël)</b>	Faire du lien, créer une cohésion de groupes, profiter d'un moment de convivialité	Activité facultative
<b>Recueil des besoins pour les groupes et temps collectifs</b>	Proposition faite mais aucun usager présent	Activité facultative



<b>Sortie à la maison des associations</b>	Jeux de société : temps de loisir en collectif, habiletés sociales	Activité facultative
<b>Sortie FEHAP</b>	Partager un temps de convivialité associatif autour d'un évènement sportif	5 usagers

## Bilan APA

### Séances collectives

Nb séances collectives	Prévues	Réalisées
Janvier à déc.	6	4

Nb pers. intéressées	Inscrits	Pratiquants
Janvier à déc.	8	7

Les séances collectives extérieures ont été appréciées : marche + paddle, de même que la séance collective en salle, exclusivement réservée aux femmes. Les sorties VOILE sont mutualisées avec les autres services adultes, par roulements d'intervenants entre les 3 professionnels du service des sports.

### Séances individuelles

Nb séance individuelle	Prévues	Réalisées
Janvier à déc.	21	18

Nb pers. intéressées	Inscrits	Pratiquants
Janvier à déc.	5	4

Accompagnements vers les structures de droits communs : 3 personnes ont été accompagnées et orientées vers des structures de droits communs : club de sport adapté, et club ordinaire.

### Constat

- Le certificat médical inclus dans le dossier d'admission/d'entrée des usagers, facilite grandement la mise en place des activités collectives et sorties.
- Participation mensuelle aux réunions d'équipe de l'éducateur sportif, favorise les liens avec l'équipe autour des usagers, et le suivis.

### Perspectives

- Mises en place d'outils d'évaluations psychologiques et physiques de suivis des usagers.

## 4. Echelles et outils mobilisés pour l'évaluation des besoins, forces, potentiel de rétablissement et ressources de l'utilisateur

Intitulé des échelles d'autoévaluation	Nb passations en 2023
<b>Echelle de satisfaction</b>	9
<b>STORI (stade du rétablissement)</b>	5
<b>ELADEB</b>	5
<b>PSI (plan de suivi individualisé)</b>	9
<b>TEM</b>	8

Hormis les référents soin et sociaux qui sont nommés pour chacun des accompagnements, les autres professionnels sont des personnes ressources sollicitées uniquement lorsque cela a un sens dans le projet de vie de la personne. En 2023, l'accompagnement de

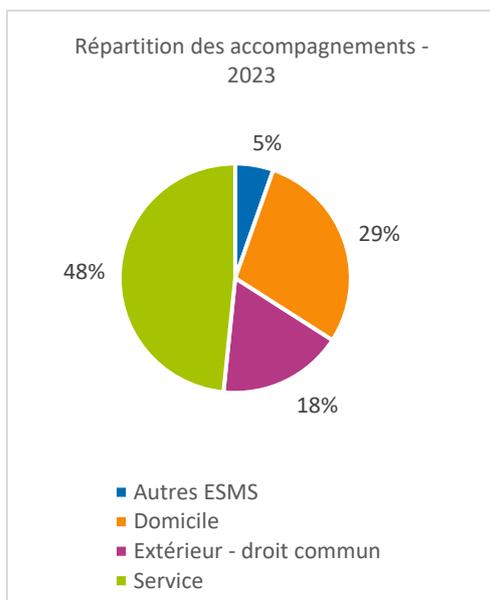
Autres types d'évaluations mobilisées par le service et finalité (optionnel)			
Intitulé de l'outil	Pro. impliqué	Objectifs	Nb benef.
<b>Entretien bilan de santé somatique</b>	Référent soins	Etat des lieux sur le plan somatique et antécédent	Tous
<b>Evaluation vie quotidienne</b>	Référente sociale	Faire un bilan des actes de la vie quotidienne à domicile	Tous
<b>Evaluation attentes et capacités financières de la personne autour du projet logement</b>	Chargé de gestion locative	Evaluer le projet logement	2 usagers
<b>Bilan APA</b>	Enseignant APA	Travailler avec la personne autour de ces attentes APA et possibilités physiques	9 usagers
<b>Bilan nutrition</b>	Diététicienne	Cibler les besoins en termes d'accompagnement	5 usagers

la diététicienne a connu un réel essor ainsi que celui de l'éducateur APA (activités physiques adaptées).

Outil de planification et de suivi des parcours de rétablissement		
Outil de planification	Nombre de bénéficiaires en 2023	Distribution en %
<b>Plan de rétablissement PIA</b>	<b>Tous</b>	<b>100%</b>
<b>Bilan de suivi des actions réalisées à 6 mois</b>	<b>Tous</b>	<b>100%</b>
<b>Bilan de suivi des actions réalisées à un an</b>	<b>Tous / PIA fait en lien avec les obligations de la loi 2002-2</b>	<b>100%</b>
<b>Réévaluation du plan de rétablissement</b>	<b>Autant que nécessaire en cours d'année</b>	
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>100%</b>

Des points d'accompagnement sont mis en place autant que nécessaire pour faciliter le suivi des axes de travail au fil de l'accompagnement, voire les réajuster si nécessaire.

## 5. Lieux d'intervention et déplacements des professionnels



### 1. Lieux d'intervention

Le schéma ci-contre donne un estimatif du temps passé sur les différents lieux d'interventions des professionnels dans le cadre de leur accompagnement. A noter que cela englobe également les temps d'écrit et de préparation et de réunion au sujet des usagers ; d'où la prédominance du temps passé intra service.

### 2. Fréquence des interventions au domicile des usagers

les lieux des interventions comme la fréquence se définissent dans le cadre du projet d'accompagnement de la personnes. La fréquence varient également en fonction de l'avancée des axes de travail et du parcours de tout à chacun (ex : diminution des interventions pour travailler la sortie du service)

### 3. Distance et temps de trajet (A/R) par intervention au domicile pour VAD

Distance en km parcourue par les professionnels	Nb pers.	%
- de 10 km	0	
De 10 km à 15 km	14	42.4%
De 16 km à 30 km	3	9.1%
De 31 km à 50 km	7	21.2%
De 51 km à 100 km	5	15.2%
+ de 100 km	4	12.1%
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>100%</b>

Temps en minutes	Nb pers.	%
- de 10 mn		
De 10 mn à 30 mn	11	33.3%
De 30 mn à 60 mn	7	21.2%
De 60 mn à 90 mn	12	36.4%
De 90 mn à 120 mn	3	9.1%
+ de 120 mn		
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>100%</b>

Durée comptabilisé pour des trajets aller/retour  
**Nombre de kilometre parcourus sur 2023 : 88512 kms**



## VI. Marqueurs de charge principaux

### A. Périmètre d'intervention du service

Couverture géographique de la « Savoie » qui pose parfois la question des modalités d'accompagnement en fonction des distances.

Ex. : Un usager qui habite à plus d'une heure du service n'a de fait pas le même type d'accompagnement (ex : proposition d'activités collectives, sorties...), ni la même fréquence.

### C. Risque présent de rupture de parcours

Fluctuations des besoins en lien avec les oscillations de l'état psychique des personnes accompagnées qui amènent régulièrement à repenser le projet de vie / absentéisme aux RDV...

### B. Attractivité des métiers et turn-over professionnel

Pendant une grande partie de l'année, l'équipe de référent soin s'est vu réduite de 50% du fait de l'absence d'un IDE ; freinant de fait les admissions possibles et distanciant les accompagnements pour ceux déjà admis.

Turn-over de professionnels sur un même poste de référent social au cours de l'année.

Ces deux facteurs conduisent de fait à la difficulté de maintenir une dynamique d'équipe constante.

### D. Appropriation des outils de la réhabilitation psychosociale et montée en compétence professionnelle

Problématique RH de manière générale qui ne facilite pas l'appropriation des outils du rétablissement.

## VII. Valorisation des savoirs expérientiels

- 1/ En lien avec le Conseil Départementale et dans le cadre d'une fiche action du schéma départemental, participation de la médiatrice de santé pair à une journée sur la pair-aidance (programmation ENSEIS 2023) « *Pair à quoi tu sers* »
- 2/ **Intégration en systématique** d'une rencontre avec la Médiatrice de santé pair lors du bilan de la personne à la suite de l'admission.
- 3/ Participation des usagers pour mettre en place relancer les temps collectifs et activités groupales, **impulsion et dynamique créés par les usagers (brainstorming)** sur des temps qui ont permis à plusieurs de créer du lien et de faire que certaines personnes s'octroient la possibilité de se revoir en dehors du service. Certaines personnes sont même devenues des personnes ressource pour d'autres.
- 4/ Mise en place d'une permanence de la médiatrice de santé Pair pour les personnes accompagnées par le REPSY. L'idée est de pouvoir échanger avec des personnes parfois éloignées du médico-social afin de leur présenter et expliquer le bénéfice d'un tel accompagnement
- 5/ **Accueil d'un stagiaire** pair aidant au sein du service dans le cadre de sa formation
- 6/ **Sollicitations régulières** de personnes hors accompagnement ayant besoin d'informations autour de la pair aidance (dans un but éventuel de formation)

**PROJET 2024 : Journée AUTODay** organisée par la Communauté 360 avec participation de la médiatrice de santé pair à un atelier sur la question de l'autodétermination



## VIII. Missions annexes formation/Information et Réseau

### A. La qualification des équipes

Nature des formations proposées	Nombre de bénéficiaires	Préciser thème/ contenu	Nombre d'heures cumulées/bénéficiaire
<b>Conférences thématiques</b>			
<b>Formations en interne pour les équipes du SAMSAH</b>	Toute l'équipe	Approche des psychoses	
<b>Présentation du SAMSAH par les équipes à des partenaires</b>	Non comptabilisé	Présentation spécificités dispositif	Non compté mais autant de fois que nécessaire (maison sociale, sollicitations partenaires,
<b>Formations à la réhabilitation</b>			
<b>Groupes de travail professionnels</b>	Par corps métier (référents sociaux, soin, pair aidant, neuropsych)	Inter-SAMSAH	
<b>Autres</b>	Toute l'équipe	Analyse des pratiques professionnelles	1H30 * 10 sessions

### B. Principaux partenaires du SAMSAH OR

Partenaire	Champ d'activité	Echange d'info.
<b>CHS</b>	sanitaire	Oui
<b>MDPH</b>	social	Oui
<b>SAAD</b>		Oui
<b>Association addiction</b>	soins	Oui
<b>Cliniques privées libéraux</b>	soins	Oui
<b>EJF</b>		Oui
<b>Dispositifs Répit</b>	Soutien aidants	Oui
<b>ESSMS</b>	Médico- social	Oui
<b>Ecole de la seconde chance</b>	Insertion/ Formation	Oui
<b>Mission locale jeunes</b>	Insertion/ Formation	Oui
<b>RESPY</b>	Coordination parcours	Oui
<b>Milieus associatifs</b>	loisirs	Oui
<b>MRSS</b>	Coordination soins	Oui

Il est difficile de quantifier la carte réseau des partenaires car ceux-ci se créent en fonction des besoins de la personne. Pour autant, la question de la coordination n'apparaît pas ici ; hors, elle est l'essence même d'un SAMSAH et va au-delà des enjeux de pures transmissions d'informations.

### C. Modalités de coopération

Type de réunion	Partenaire(s) impliqués	Thème	Objectifs
<b>Réunion fonctionnelle à l'initiative du SAMSAH</b>	Tous en fonction des parcours de la personnes et de son projet	Coordination des actions	
<b>Rencontre inter-structure</b>	Inter samsah	Par corps professionnel	Echanges autour des pratiques
<b>Autres*</b>	Participation à différents COTECH (repsy)	Evocation de situations complexes	Recherche de solutions



## IX. Démarche Qualité

### A. Participation des usagers à l'évolution du service

Les outils proposés sont :

- ceux de la loi 2002-2 (notamment le PIA)
- tous autres retours pris au fil de l'accompagnement
- les points de coordinations
- les points d'accompagnement faits en présence de l'encadrement.

Ces différentes possibilités d'expression, en lien direct avec les modalités d'accompagnement, sont rappelées aux usagers dès leur admission, à la signature du DIPEC, comme faisant partie intégrante de leurs droits.

Mise en place d'un questionnaire de sortie sur 2024

Organisation de temps pour donner son avis et construire les activités souhaitées pour les usagers et par eux.

### B. Participation des professionnels à l'évolution du service

Possibilité de transformer l'offre en fonction des différents feed-back faits par l'équipe. Adaption permanence des outils au regard des situations cliniques accompagnées.

### C. Démarche d'évaluation

Evaluation soumis au obligation du secteur. Evaluation HAS prévue 1er semestre 2025.

Après échange avec les professionnels, souhaits de :

- Maintenir les intersamsah par corps de métier
- Formations : les pratiques sont à réactualiser constamment. Formation en interne à ce jour
- Possibilité à ce que le centre ressource de réhabilitation psychosociale organise parfois des venues au sein des services afin de partager une vision des pratiques et maintien de la culture. Besoin de faire le point sur la la ou on en est feedback

## X. Perspectives

- La réécriture du projet de service sera au cœur de l'année 2024. Réflexion sur la structuration du service en lien avec les retours de l'équipe suite à 4 ans de fonctionnement.
- Réflexion sur la fiche de poste de la médiatrice de santé pair en lien avec le groupe de travail comité scientifique de santé mentale France
- Structuration de l'équipe au regard du départ du médecin psychiatre fin 2024 ; recrutement toujours actif de l'encadrement de proximité (chef.fe de service)
- Travail d'articulation avec le centre de ressources de proximité SMART 73 du CHS ?
- Formation sensibilisation aux Directives anticipées en psychiatrie : oui. Au-delà de la formation de la médiatrice santé ; ouverture de l'outil à l'équipe dans son intégralité.



# Partie V – SAMSAH (Service d'accompagnement Médico-Social pour Adultes handicapés)

## I. Définition de la structure

Le SAMSAH propose un accompagnement médico-social comportant des prestations sociales et de soins. Il accompagne les adultes en situation de handicap dans leur projet de vie en facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Ce service accompagne des personnes qui ont besoin :

- de prestations de soins coordonnées, avec notamment la mise en place d'un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- d'un accompagnement social en milieu ouvert en mettant en place les prestations nécessaires au soutien de la personne dans son quotidien (renforcer le domicile).

Suite à l'évaluation des besoins, un accompagnement personnalisé se met en place s'appuyant sur les dispositifs de droit commun et les ressources dans l'environnement proche de la personne.

Le SAMSAH ASH accompagne tout type de handicap à partir de 18 ans.

## II. Identification du service

<b>Capacité autorisée</b>	41 places
<b>Capacité financée</b>	41 places
<b>Nb journées d'ouverture</b>	250 soit 50 semaines annuelles
<b>Couverture géographique</b>	Département de la Savoie

## III. Ressources RH

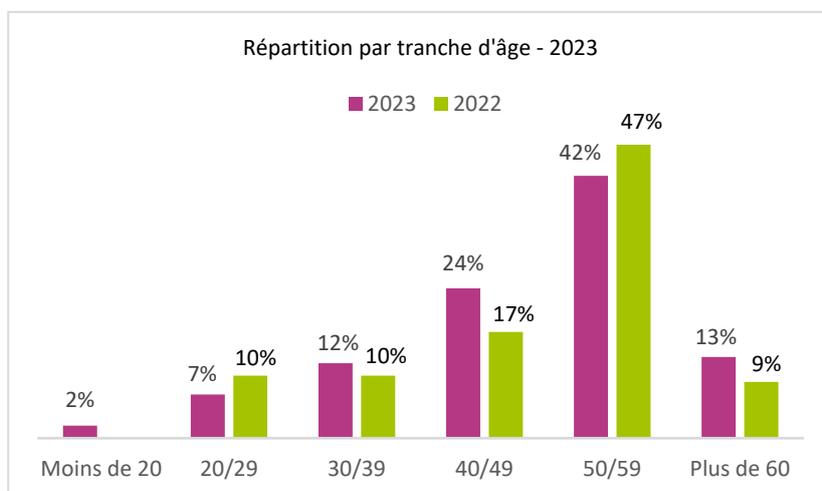
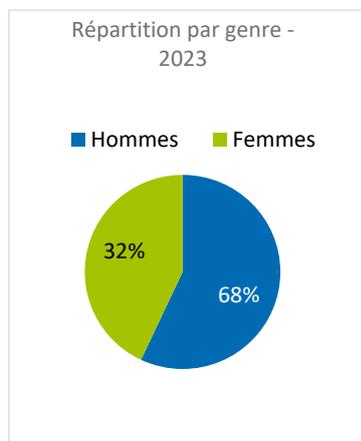
<b>Intitulé du métier</b>	<b>ETP*</b>
<b>Médecin coordinateur</b>	0.30
<b>Médecin MPR</b>	0.10
<b>Infirmières</b>	2.90
<b>Ergothérapeute</b>	0.40
<b>Aide-soignante</b>	0.80
<b>Psychologue</b>	0.50
<b>Kinésithérapeute</b>	0.20
<b>Diététicienne</b>	0.10
<b>Référent social</b>	3.4
<b>Chargé d'insertion professionnel ADAPT</b>	0.20
<b>Enseignant APA</b>	0.15
<b>Secrétariat médical et administratif</b>	1.20
<b>Total</b>	10.25 ETP

Les fonctions d'encadrement sont transversales aux deux SAMSAH pour la cheffe de service, au pôle adulte pour l'adjointe de direction et aux services ASH pour la directrice adjointe.

Viennent s'ajouter les fonctions techniques (entretien et logistique) et les fonctions supports associatives (direction générale, responsable de mission stratégie, partenariat et développement, service RH, responsable paie, responsable budget et finances, comptable, responsable SI et responsable qualité).

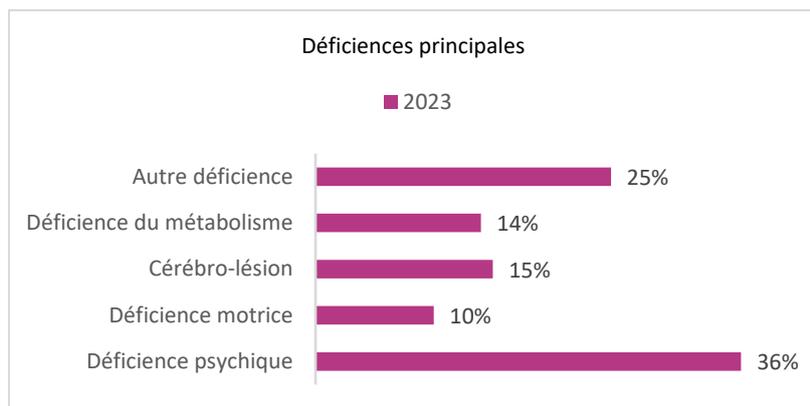


## IV. Population



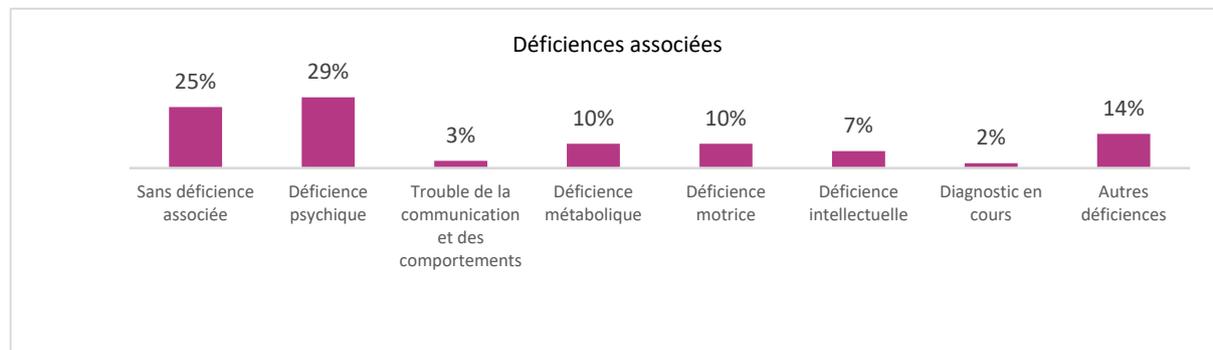
La répartition par genre reste globalement similaire aux années précédentes.

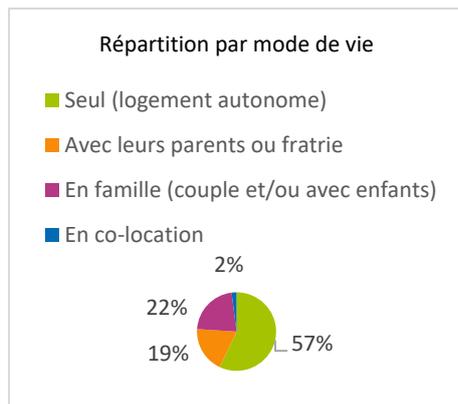
La tranche d'âge la plus représentative sont les 50/59. La tendance de recevoir des personnes de plus de 60 ans se poursuit en 2023.



Le SAMSAH généraliste accompagne tout type de déficiences, avec une prédominance pour les déficiences psychiques.

Les autres déficiences rencontrées sont les troubles visuels, l'autisme, des diagnostics en cours, des troubles du comportement, des déficiences intellectuelles voire du polyhandicap, ...

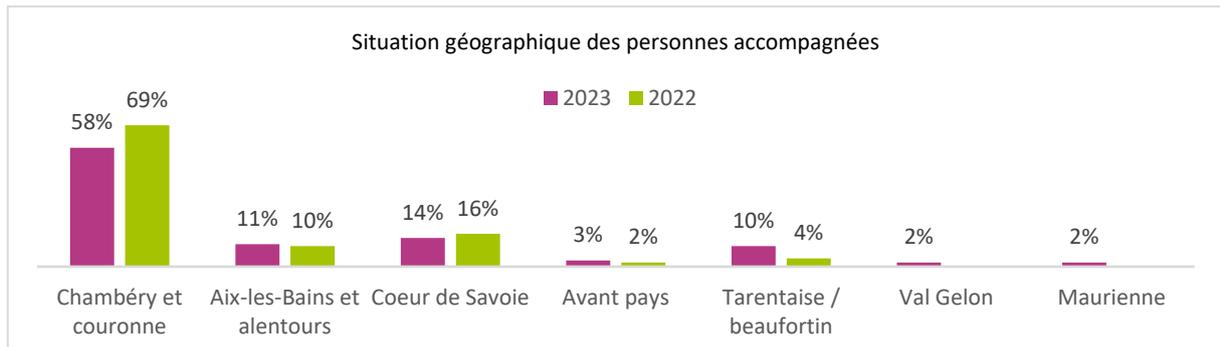




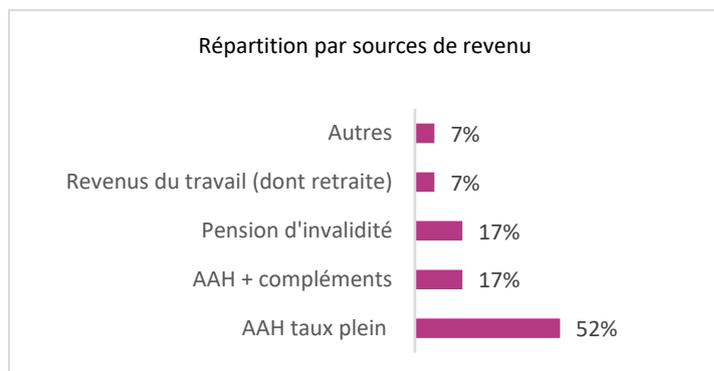
Notons que les lieux d'habitation sont protéiformes :

- Une majorité habite seule en appartement/ studio ou maison (34), souvent dans le parc social
- 13 autres personnes vivent également en famille (appartement ou maison)
- 11 sont soit au domicile parental, soit au domicile de la fratrie du fait de leur dépendance
- 1 réside en foyer jeunes travailleurs
- 1 vit en habitat partagé

A noter que 2 personnes ont passé une grande partie de l'année 2023 en hospitalisation ; l'une d'entre elle a d'ailleurs été relogée en résidence autonomie sans retour possible en logement autonome.

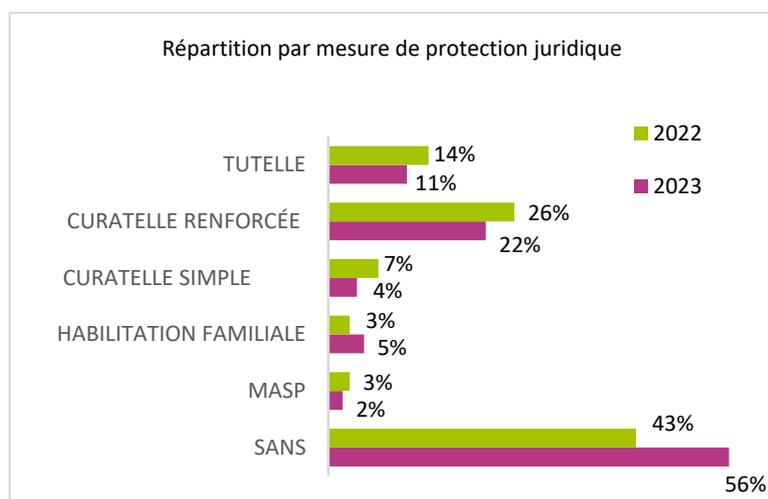


Peu de personnes accompagnées par le SAMSAH sont en recherche ou en emploi, qu'il s'agisse du milieu ordinaire ou protégé. Cela va de pair avec le niveau important de situations de plurihandicap évoquées précédemment et accompagnées par notre service.



La majorité des personnes accompagnées perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé (72%) qu'elle soit à taux plein ou en complément d'autres prestations.

44 % des personnes présentes dans le service bénéficient d'une mesure de protection.



Les référents sociaux sont parfois amenés à travailler avec la personne accompagnée une demande de mesure de protection. Dans ce cas, il s'agit à la fois d'une aide à la réalisation du dossier, de l'organisation du RDV auprès du médecin expert chez lequel nous l'accompagnerons jusqu'à l'audience au tribunal. La demande de soutien sur le versant financier et administratif représente 32 % des demandes initiales lors de l'admission dans le service.

## V. Analyse de l'activité – Prestations directes

### A- Définition de l'activité

File active contractualisée	1.5 soit 62 personnes accompagnées			
Nombre d'actes contractualisés	Au moins 3 actes par personne et par semaine soit 9300 actes			
Nombre d'actes réalisés	11096			
Personnes ayant intégré le service en 2023	Personnes ayant quitté le service en 2023	Total de personnes accompagnées en 2023	Taux d'occupation	Taux de rotation
19	25	59	143%	78 %

La comptabilisation des actes se fait via Mediateam, dossier usager informatisé.

**Clé de lecture :** Afin de mieux comprendre la cotation des actes, voici les clés de lecture permettant de mieux appréhender les modalités d'intervention et leur durée. Les durées figurant ci-dessous sont des moyennes :



- Entretien (domicile ou service) : 1h hors temps de déplacement
- Appel téléphonique : comptabilisé à partir de 15 min effectives
- Accompagnement sur l'extérieur : de 1h30 à 3h en fonction de l'objectif
- Synthèse : 1 heure
- PIA : 1h

**- Remarques :**

- 1/ **En l'absence d'une règle commune clairement définie sur la cotation des actes**, nous pouvons noter les écarts de durée entre deux prestations pourtant cotée 1 acte chacune. Cette réalité de cotation impacte forcément la représentativité de l'activité réalisée.
- 2/ **Les temps de trajet** ne sont pas comptabilisés dans l'organisation du temps de travail professionnel.

## B- Nature de l'offre d'accompagnement

La nomenclature SERAFIN-PH est utilisée dans la partie suivante pour rendre compte des bouquets de prestations les plus mises en œuvre par le service.

Le choix a été également fait de mettre en lumière tout le travail préparatoire à l'arrivée d'une personne dans le service. Ce travail n'est pas relié directement à SERAFIN-PH mais est rendu lisible par la partie suivante ci-dessous.

### 1. Gestion de la file active

#### 1) Gestions des notifications

La gestion administrative des dossiers (entrées - sorties) commençant par le traitement des notifications se fait selon la procédure de gestion MDPH « Via Trajectoire » qui intègre tout une procédure de relances par courrier et appels gérés par la secrétaire médicale du service.

**Remarque :** Bien qu'imputable directement à une personne et donc considéré comme prestation directe, ce travail d'ouverture des droits et de gestion du parcours de la personne fait par le secrétariat n'est pas comptabilisé à ce jour dans le nombre global d'actes. Il en est de même pour tout ce qui est travail d'information, de guidance et de réorientation fait directement au niveau du secrétariat.

En 2023, le service a traité 170<sup>1</sup> situations (109 pour le SAMSAH et 61 pour le SAMSAH orienté rétablissement) dont 154 nouvelles notifications délivrées par la MDPH (16 situations ont été vu par la commission d'admission hors notification).

#### **177 premières rencontres ont été planifiées<sup>2</sup> et ont débouché sur**

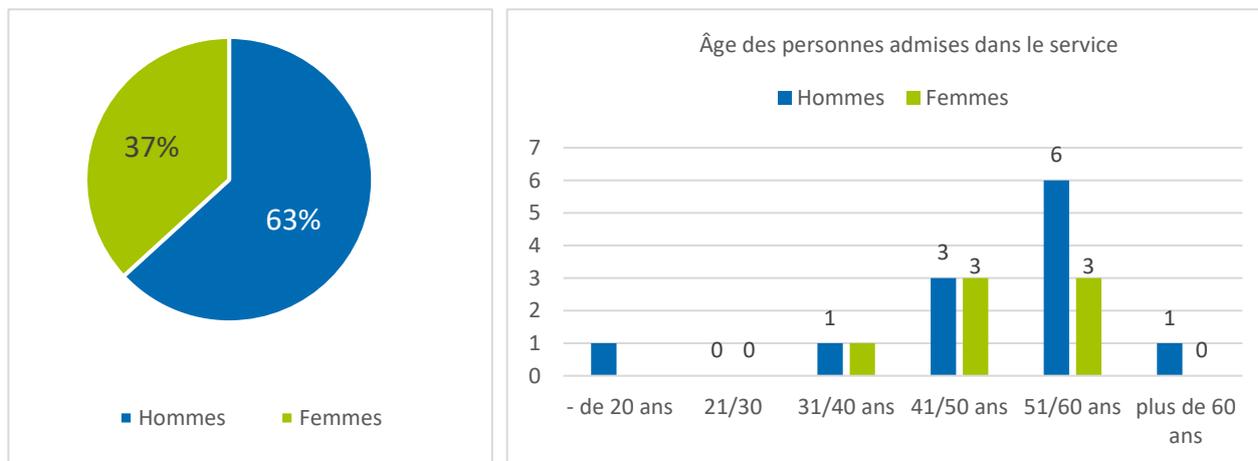
- 70 avis favorables pour un accompagnement SAMSAH
- 6 avis favorables pour un accompagnement par la PACT (Plateforme d'Appui et de Coordination Territoriale)
- 21 réorientations qu'il s'agisse de service en interne ASH (12 vers le SAMSAH Orienté Rétablissement, 4 vers le SAVS) ou vers des dispositifs autres (MRSS, DEA, Samsah spécialisé...)
- 36 classements sans suite

<sup>1</sup> Une distinction de notifications entre les deux Samsah a été possible cette année et amorcée dans ce rapport d'activité 2023. Les notifications seront réintroduites dès 2024 dans les rapports d'activité des services respectif.

<sup>2</sup> L'écart de 7 personnes représentent des situations programmées sur 2023 mais traitées en 2022.



## 2) Entrées dans le service



Le vieillissement du public évoqué précédemment se voit massivement dans les admissions ou les tranches 41-50 et 51-60 sont largement les plus représentatives.

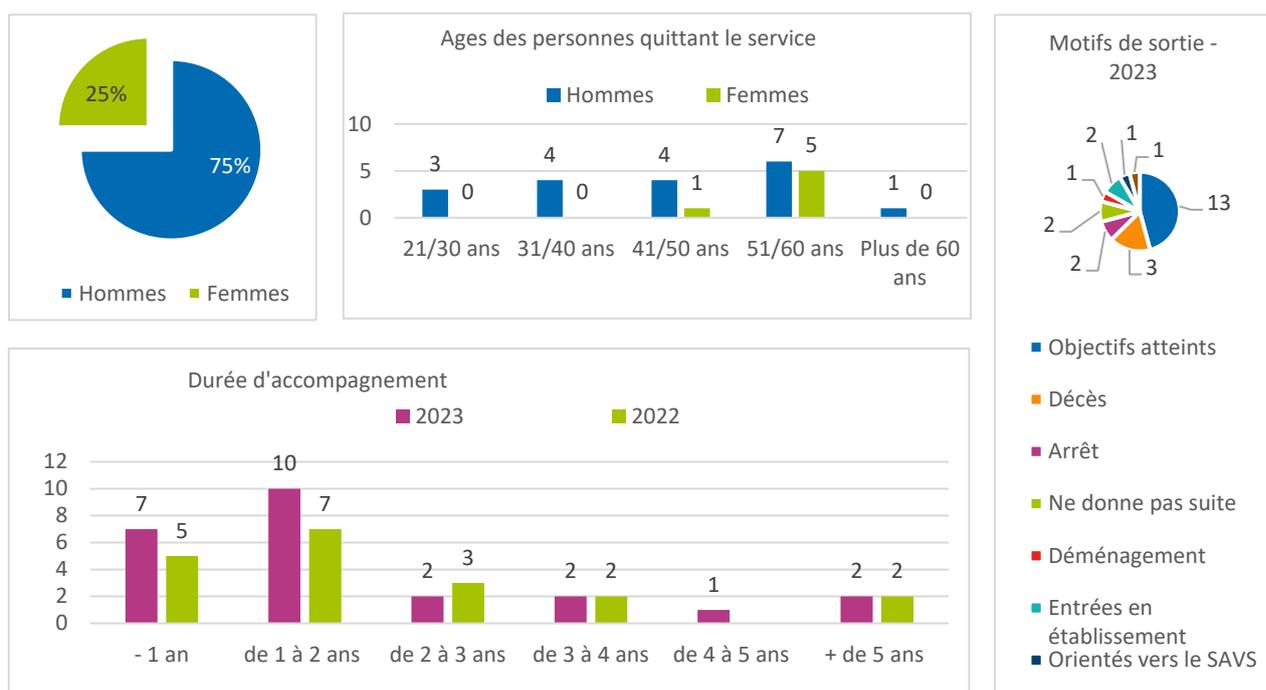
### Analyse des demandes formulées à l'admission

Les pourcentages établis ci-dessous reprennent les demandes formulées par la personne à son entrée dans le service. L'accompagnement réel peut être différent de celui initialement exprimé ; grâce au travail de soutien de l'autodétermination permanent fait par les professionnels auprès de la personne.

Après la demande de soutien dans la coordination du parcours de santé, les 3 demandes majoritaires sont :

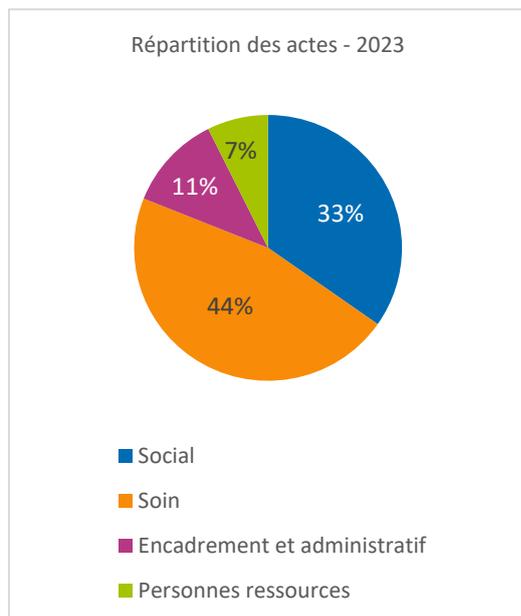
- 54 % pour vivre dans le logement
- 32 % pour une aide administrative et budgétaire
- 43 % pour accéder à une vie sociale
- 14 % des personnes formulent une demande d'aide à l'insertion professionnelle

## 3) Sorties du service



**Durée moyenne de l'accompagnement : 24 mois ;** soit 2 mois de moins qu'en 2022.

## 2. Nature de l'offre d'accompagnement



**Social** : prestations des référents sociaux,

**Soin** : prestations des référents soin et des médecins.

**Encadrement et administratif** : actions de l'encadrement et du secrétariat, ainsi que celles du psychologue, centrées essentiellement sur le parcours de l'utilisateur (admission notamment).

**Personnes ressources** : ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicienne, APA, chargé d'insertion professionnelle.

Cette répartition est globalement similaire d'une année sur l'autre.

### 1) Prestation de soin, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Les **actes paramédicaux** représentent la majeure partie de l'activité dédiée à la santé. Ils concernent principalement les actes réalisés par les référents soin dans la mise en place du réseau de santé, la coordination des acteurs soin au domicile et/ou leur mise en place le cas échéant.

Les usagers du SAMSAH sont admis pour la plupart d'entre eux du fait d'une nécessité de reprendre un parcours global de santé. Les référents soin assurent de fait la recherche, la programmation et la coordination des soins auprès des médecins traitants, spécialistes ou professionnels paramédicaux libéraux.

Les accompagnements des professionnels lors des consultations médicales ou spécialisées représentent également un versant important qui vise à s'assurer la bonne compréhension des personnes accompagnées du contenu des préconisations de santé et permettent par la suite un suivi et une guidance thérapeutique tout au long de l'accompagnement.

Enfin, les personnes ressources du service sont sollicitées en fonction de leur appui technique dans le cadre d'une situation ou d'un besoin spécifique.

Les **actes médicaux** regroupent pour l'essentiel les consultations du médecin généraliste et du médecin MPR ainsi que la coordination du parcours de santé de la personne au sein du service.

### 2) Prestations des psychologues

Le psychologue est impliqué dans différentes missions du service liées au projet de service et à l'organisation de celui-ci.

- Participation au processus d'admission des usagers. Au SAMSAH, les premières rencontres des usagers et les commissions d'admission sont menées par un membre de la direction, le médecin coordonnateur et le psychologue. Durant l'année 2023, le psychologue a participé à 87 premières rencontres.



- Soutien auprès des équipes dans le cadre des différents temps de réunion et d'échange (quotidiennement lors des temps transmissions, lors des réunions d'équipe, de temps cliniques spécifiques et de rencontres partenariales).
- Accompagnement individuel des usagers et soutien aux aidants. En 2023, 8 usagers ont été suivis. Les prestations psychologiques, qui s'organisent en fonction des besoins et des attentes des usagers, peuvent être réalisées à domicile ou dans les locaux du SAMSAH-SAVS. Les accompagnements sont réalisés sur des courtes ou longues périodes en fonction des besoins et objectifs des usagers. Ils permettent de réaliser des évaluations psychologiques, de mieux gérer certains épisodes de vie, de réorienter les personnes vers des dispositifs de droit commun et plus largement de soutenir l'intervention de l'équipe pluridisciplinaire.
- Participation au projet individuel d'accompagnement (PIA), au suivi et à la préparation du projet de l'utilisateur dans le cadre des réunions de synthèses d'équipe.

### 3) Prestation pour la participation sociale

**Les accompagnements des référents sociaux** couvrent l'intégralité des prestations pour la participation sociale ainsi que certaines prestations en matière d'autonomie (ex.: accompagnements pour la communication et les relations avec autrui, accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité.)

En effet, les travailleurs sociaux exercent un accompagnement global qui couvre l'ensemble des domaines de la vie quotidienne : logement, budget, alimentation, exercice des rôles sociaux (professionnels, loisirs, soutien parental, etc.), transports, ...

Les rencontres se font dans les locaux du SAMSAH, au domicile ou dans les lieux de droits communs. Les travailleurs sociaux s'adaptent en fonction des besoins repérés et des demandes formulées par l'utilisateur.

La prise en compte de l'environnement de la personne, de son lieu et cadre de vie, de sa structure familiale, ainsi que de ses demandes et besoins, est essentielle pour mener à bien son projet.

Les travailleurs sociaux ont également un rôle de médiateur et de coordinateur auprès des différents partenaires. Ces liens sont essentiels, car ils garantissent un relais pérenne qui sécurise les usagers lors de la fin de l'accompagnement.

### 4) Accompagnements pour réaliser des activités de jour adaptées – Activités Physiques Adaptées (APA)

Les APA ont pour objectif de réintroduire de l'activité physique chez des personnes le nécessitant du fait de leur état de santé.

#### Séances collectives :

De janvier à juillet, les séances ont pu être maintenues du fait de la présence continue d'une séance à l'autre des mêmes participants, ce qui a permis de garder une dynamique de groupe. Une IDE est venue renforcer le dispositif, au côté de l'éducatrice APA.

Au retour des vacances d'été, une seule séance a été possible, du fait du très peu de participants et des annulations.

<b>Nombres de séances collectives :</b>	<b>Prévues</b>	<b>Réalisés</b>
Janvier à Juillet	6 ( dont 1 de voile )	4
Septembre à décembre	4	0



TOTAL	<b>10</b>	<b>4</b>
-------	-----------	----------

<i>Nombres de participants :</i>	<i>Inscrits</i>	<i>Pratiquants</i>
Janvier à Juillet	6	6
Septembre à décembre	1	0
TOTAL	<b>4</b>	<b>3</b>

### Séances individuelles :

<i>Nombres de séances individuelles :</i>	<i>Prévues</i>	<i>Réalisés</i>
Janvier à Juillet	17	17
Septembre à Décembre	35	32
TOTAL	<b>52</b>	<b>49</b>

<i>Nombres de participants :</i>	<i>Inscrits</i>	<i>Pratiquants</i>
Janvier à Juillet	4	4
Septembre à décembre	5	5
TOTAL	<b>9</b>	<b>9</b>

Les séances ont été effectuées au domicile des usagers.

**Constat :** Les usagers ont toujours du mal à se mobiliser sur les séances collectives. A voir comment réinventer ou transformer ce temps ?

Depuis la mise en place des séances à domicile, les séances individuelles fonctionnent très bien.

**Perspectives :** Profitez du temps de séance collective pour orienter, prendre contact, essayer les dispositifs de droit commun.

## C- Analyse des marqueurs de charges de l'activité sur 2023

### 1. Facteurs ressources humaines

- Absence d'une IDE pendant 6 mois avec transfert de ses accompagnements vers les autres IDE pour répondre aux besoins des personnes accompagnées. Cela a conduit à un gel des admissions du fait de la charge en coordination de soins inhérente aux situation en attentes.
- Absence de la kinésithérapeute depuis mars 2022
- Absence de la diététicienne à partir de juin 2023
- 0,40 ETP de médecin coordonnateur non pourvu suite au départ en retraite du médecin en poste fin juin 2023



- 1 ETP d'aide-soignante non pourvu (poste financé suite à l'extension de places). Ce poste ne correspondant plus au besoin du service, il a été requalifié en 0.80 ETP d'IDE en cours de recrutement sur 2023.
- Vacance de poste de la cheffe de service (présente sur les deux Samsah) à partir de fin mai avec relai pris par l'adjointe de direction et la directrice adjointe pour assurer l'encadrement de proximité. Recrutement d'un nouveau chef de service mi-novembre.
- Départ de l'adjointe de direction fin novembre. Ce départ programmé a ouvert à une réorganisation de l'encadrement sur les services adultes.

## 2. Hospitalisation des usagers

14 personnes ont été hospitalisées au cours de l'année, la moyenne est de 37 jours. Si l'on exclut les 4 personnes qui ont une durée d'hospitalisation supérieure à 30 jours, la moyenne est alors de 15 jours. Notons que les hospitalisations concernent à la fois des problématiques somatiques et psychiques. Il s'agit principalement d'hospitalisation au CHMS, CHS ou SSR. Ces hospitalisations génèrent une nécessité de coordination avec les hôpitaux pendant le séjour mais également afin de préparer le retour à domicile. Les temps d'hospitalisation faisant suite à une dégradation de l'état de santé des personnes, pas forcément évaluée ou évaluable au moment de l'admission, cela complexifie d'autant le parcours de santé pour certaines personnes.

## 3. Profil du public accompagné et partenariat

L'année 2023 confirme l'évolution observée sur les deux années précédentes, à savoir l'accompagnement de tous types de déficiences, avec une tendance majoritaire vers les troubles psychiques en déficience principale (36 %) et 1/3 des situations avec troubles associés (29 %). Des profils qui combinent régulièrement en plus une précarité sociale, des consommations addictives diverses pour certain(e)s importantes. A cela peuvent parfois s'ajouter des mesures judiciaires de type obligations de soins et/ou bracelet électronique d'où le renforcement des liens partenariaux avec les CSAPA, le SPIP, les CMPA de proximité ou le Centre hospitalier de la Savoie pour les hospitalisations.

De plus, le service est davantage sollicité qu'auparavant pour accompagner des personnes présentant des troubles neuro-développementaux dont le trouble du spectre autistique est fortement représenté. Une typologie qui demande à l'équipe une finesse relationnelle et un accompagnement « spécifique ». Les liens avec l'EMAAS sont à ce titre régulièrement engagés comme avec le SAMSAH SA INSPIR pour construire des relais d'accompagnement adaptés.

De manière plus prononcée que les années passées, le SAMSAH s'est retrouvé davantage confronté à la fin de vie, soit de manière subite soit au fur et à mesure du temps pour des maladies incurables. Cet état de fait nous amène à repenser l'accompagnement de la fin de vie et d'entretenir une relation de proximité avec l'unité de soins palliatifs du CHMS ; convention de partenariat existante sur 2023 et qui a été étendue au SAVS début d'année 2024.

Il convient également de nommer tout le travail de réseau construit par les professionnels au niveau de l'orientation quand le domicile n'est plus adapté. Le lien avec les foyers de vie, d'hébergement ou des services spécifiques comme les Maisons de Crolles (Alzheimer précoce) sont souvent activés.

En définitive, la diversité des accompagnements et l'imbrication des problématiques amènent le service à ajuster le plan de formation, réactualiser les conventions partenariales ou encore étoffer le réseau afin de répondre à la diversité des situations. Si le réseau est plutôt bien tissé sur les agglomérations chambérienne et aixoise, cela nécessite de la part des professionnels de toujours investiguer pour trouver les réponses adaptées aux besoins des personnes sur les secteurs départementaux nouvellement ouvert (vallée).



## 4. Contexte social

- Le manque de personnel dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi qu'au sein des services d'aides à domicile fragilise les parcours et projets de vie des personnes accompagnées.
- A cela s'ajoute l'accentuation du désert médical et paramédical qui retarde des prises en soins et les difficultés d'accès à des moyens de transport malgré la délivrance de bons de transport.

Les conséquences sont donc des retours à domicile post-hospitalisations pas toujours sécurisés, des plans d'aides non couverts, des durées d'attente très longues pour entrer en établissement impactant l'épuisement des aidants ou la sécurité à domicile, l'impossibilité d'accéder à un suivi orthophoniste ou la déclaration d'un médecin traitant, indispensable au bon déroulement d'un parcours de santé, etc.

## VI. Analyse de l'activité – Prestations indirectes

<b>Analyse des pratiques et soutien aux professionnels</b>	Analyse des pratiques professionnelles sur l'année	1 fois / mois
<b>Plan de formation</b>	Formations pour partie transversale services	Voir partie conjointe aux services adultes
<b>Relation avec le territoire</b>	Afin d'étendre la connaissance de partenaire du territoire ainsi que les dispositifs existants sur le département, la direction du pôle adulte à développer tout au long de l'année des rencontres partenariales, notamment en lien avec les nouveaux profils accompagnés. Notons une augmentation du travail partenarial avec les référentes handicap du CHMS facilitant la coordination des soins intra-hospitaliers (organisations, accueil et accompagnements) et le relais.	Partie conjointe aux services adultes

## X. Perspectives

- Mise en œuvre de RETEX (capitalisation de bonnes pratiques)
- Mise en œuvre du plan d'action suite à l'évaluation interne
- Démarrage Second semestre 2024 en se focalisant sur les axes mis en avant par l'évaluation
- Poursuite de la participation des professionnels dans les différents COTECH et groupes de travail sur les territoires de la Savoie
- Développement des conventionnements au regard des nouveaux publics accompagnés et des nouveaux secteurs d'intervention
- Mise en conformité de notre DUI du fait de l'intégration d'ASH dans une grappe – compétences socles.
- Formations déployées au regard des spécificités des publics accompagnés.

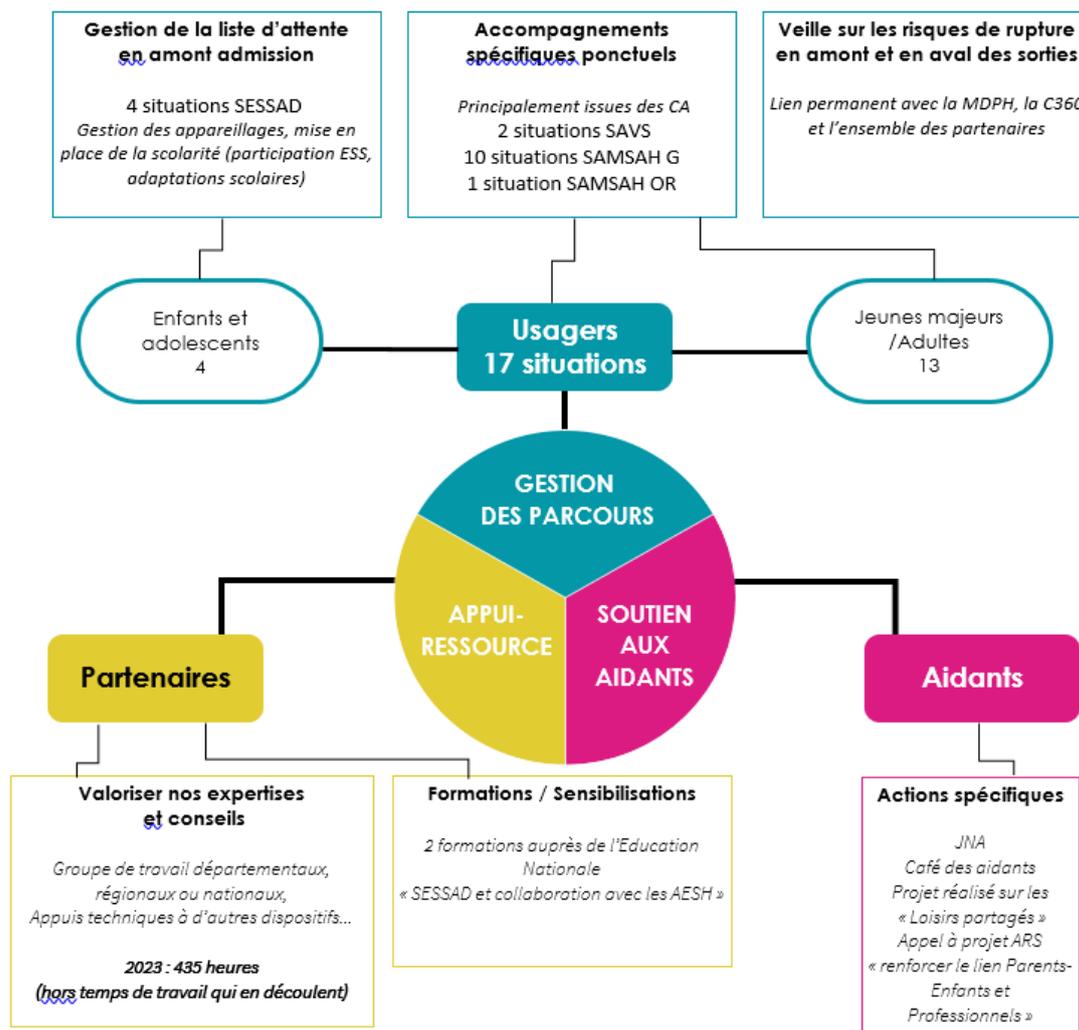


# Partie VI - PACT (Plateforme d'appui et de coordination territoriale)

## I. Activité

### A- Gestion des parcours

Accompagnement à la gestion des parcours de 17 usagers (le suivi des accompagnements réalisés précisant la nature des accompagnements est tenu dans un tableau annexe). Un dossier informatisé est également créé



pour chaque personne suivie en rattachement de son service d'origine (statut PACT). La répartition des situations peut se faire de la sorte :

- Gestion de la file active en amont de l'admission : 4 situations SESSAD
- Accompagnements spécifiques ponctuels : 2 situations issues SAVS / 10 situations issues SAMSAH Généraliste / 1 situation issue SAMSAH Orienté Rétablissement.

### B- Soutien aux aidants

Organisation de 2 dispositifs territoriaux à destination des aidants du territoire

- Co-organisation de la Journée Nationale des Aidants qui s'est déroulée sur une semaine du 2 au 8 octobre 2023 sur le principe « d'aller vers ».
- ASH a été moteur dans l'animation et le suivi du projet.



Au total, ce sont 14 structures qui se sont mobilisés autour de 23 animations réparties sur l'ensemble du territoire savoyard pour un total de 319 participants dont 158 personnes aidant(e)s.

- Ouverture d'un café des aidants en janvier 2023 :
  - Formation de la psychologue du CEM par l'association française des Aidants
  - Préparation des thématiques et contenu
  - Recherche de partenaires et financement

Passage de relai effectué, le café est depuis fin 2023 porté par la C360 et le Conseil départemental.

## C- Appui-ressource aux partenaires

La participation à près de 61 réunions auprès desquels nous nous positionnons en appui-ressource : cela représente 435 h d'investissement auprès du territoire, en très grande majorité assurés par ces professionnels : Directeur Général, Directrice adjointe des services, Coordinatrice développement et chefs de projets, Directrice des Ressources Humaines, Psychologues.

### Parrainage du GEM l'Oasis

ASH a poursuivi le parrainage du GEM l'Oasis sur 2023 avec notamment :

- Une mise en lien avec un prestataire pour la refonte du règlement intérieur de l'association et avis sur le document établi,
- Des appuis en termes de conseils financiers et problématiques RH,
- Une présence sur les différents temps associatifs dont l'assemblée générale et l'assemblée générale extraordinaire,
- Des conseils et appuis sur la gestion de la vie associative.

Fin 2023, une rencontre tripartite avec l'ARS, le GEM et ASH a été mobilisée sur sollicitation de notre association afin de mettre au travail la demande de changement de parrain portée par le GEM. L'ARS ayant rappelé qu'un GEM ne peut fonctionner sans parrain, ASH s'est proposé de rester en soutien pendant ce temps de transition.

### La réalisation de 2 temps de sensibilisation : formation

- 2 interventions à destination des AESH dispensés par 2 professionnels du SESSAD. Travail sur la posture professionnelle et la relation d'aide. Lien SESSAD – AESH

## II. Perspectives 2024

Le déploiement de la plateforme sur 2024 portera sur les axes suivants :

### Volet « Gestion des parcours » :

- Poursuite de son activation en articulation avec nos services et établissement pour un meilleurs services rendu aux personnes accompagnées et une veille sur les risques de rupture.
- Participation régulière à Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation « situations complexes » de la MDPH.

### Volet soutien aux aidants :

- Rester en lien avec le collectif de la Journée Nationale des Aidants pour apporter l'expérience des années précédentes aux nouveaux co-porteurs et apporter nos ressources « outils ».
- Mise en place de l'action « renforcer le lien parents-Enfants-Professionnels » sur le Centre d'Education Motrice.

### Concernant l'appui-ressource aux partenaires du territoire :

- Poursuite du parrainage du GEM
- Soutien au mouvement des Ambassadeurs en santé mentale de Savoie piloté par Unis-cité.
- Mise en place de Formations / sensibilisations dans le cadre de nos expertises sur sollicitation et sur propositions à nos partenaires.



# Partie VII – Fonctions transversales

## I. Bilan social

### A. Emploi

#### 1. Au niveau associatif

Effectifs globaux au 31/12/2023

Au 31/12/2023 l'Association compte 185 personnes (pour 161.62 ETP) 4 enseignants de l'Education Nationale et 4 Professionnels mis à disposition de l'ADAPT et du CHS de Bassens inclus dans ses effectifs dont 164 femmes (143.12 ETP) et 24 hommes (18.50 ETP). Ces effectifs comptent également 3 CDD en contrat de professionnalisation ou apprentissage.

EFFECTIFS ASH AU 31/12/2023	FEMMES		HOMMES		TOTAL PERSONNES	TOTAL ETP
	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE D'ETP	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE D'ETP		
<b>STATUT CADRE</b>	<b>21</b>	<b>18,85</b>	<b>7</b>	<b>5,6</b>	<b>28</b>	<b>24,45</b>
CDI	21	18,85	6	5,4	27	24,25
MIS A DISPOSITION			1	0,2	1	0,2
<b>STATUT NON CADRE</b>	<b>143</b>	<b>124,27</b>	<b>17</b>	<b>12,9</b>	<b>157</b>	<b>137,17</b>
CDI	134	116,67	13	12,5	147	129,17
CDD ALTERNANCE	3	3			3	3
MIS A DISPOSITION	2	0,6	1	0,4	3	1
EDUCATION NATIONALE	4	4			4	4
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>164</b>	<b>143,12</b>	<b>24</b>	<b>18,5</b>	<b>185</b>	<b>161,62</b>

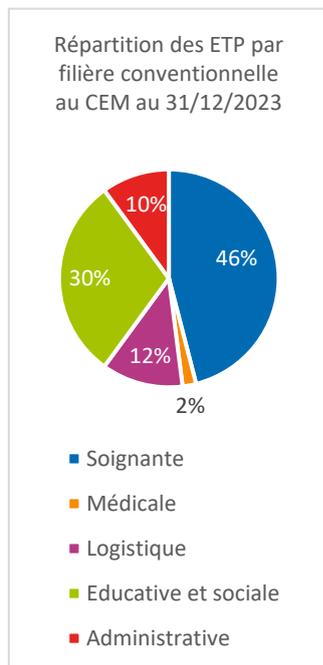
Ces effectifs sont répartis de la manière suivante par établissement ou service (les personnels dits en « fonction support » ou de direction sont comptabilisés sur l'ensemble de l'association) soit :

2023 ETABLISSEMENTS	FILIERE CONVENTIONNELLE TOUT PERSONNEL CONFONDU EN ETP					
	ADMINISTRATIVE	EDUCATIVE ET SOCIALE	LOGISTIQUE	MEDICALE	SOIGNANTE	TOTAL ETP
<b>ASH fonctions supports</b>	9					9
<b>CEM</b>	3,41	35,65	14,6	2	55,36	111,02
<b>S.A.V.S.</b>	2	5,5	0		1	8,5
<b>S.E.S.S.A.D.</b>	0,9	2,75	0,4	0,4	9,25	13,7
<b>S.A.M.S.A.H.- Social</b>	0,9	6,5	0			7,4
<b>S.A.M.S.A.H.- Soins</b>		0		0,3	6,5	6,8
<b>TOTAL</b>	<b>16,21</b>	<b>50,4</b>	<b>15</b>	<b>2,7</b>	<b>72,11</b>	<b>156,42</b>

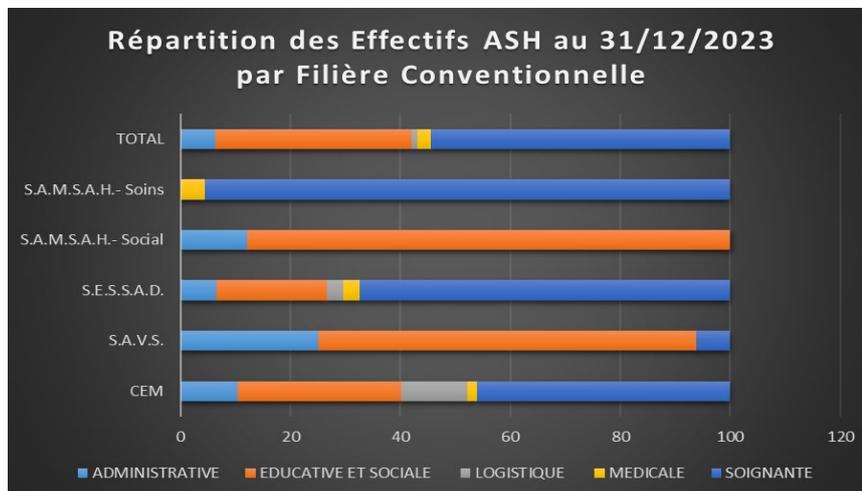


## Focus sur le CEM

**Répartition des effectifs au CEM :** En 2023 le CEM compte trois contrats en alternance parmi ses effectifs.



Soit une répartition des effectifs par filière conventionnelle en ETP comme suit sur l'ensemble de l'association :



Ce schéma montre la répartition des effectifs par filière conventionnelle sur chaque établissement ou service en fonction de leur activité propre. La part des métiers soignants est importante dans la plupart des services et établissement ainsi que la part éducative et sociale, ceci souligne que les métiers représentés au sein de l'association sont en adéquation avec les besoins d'accompagnement des usagers en soin, participation sociale et autonomie.

Au total 52 métiers représentés au sein de l'association et répartis comme suit sur l'ensemble de l'association :



REPARTITION ET NOMBRE DE METIERS AU SEIN D'ASH	Nombre dans l'emploi
<b>Administration-gestion</b>	<b>14</b>
ADJOINT(E) DE DIRECTION	1
COMPTABLE	1
DIRECTEUR GENERAL	1
DIRECTEUR/TRICE ADJOINT(E)	2
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES	1
GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES	1
RESPONSABLE BUDGETS ET FINANCES	1
RESPONSABLE DE PROJETS DE COORDINATION ET DE DEVELOPPEMENT	1
RESPONSABLE INFORMATIQUE	1
RESPONSABLE PAIES	1
RESPONSABLE QUALITE	1
SECRETAIRE	2
<b>Educatif social et pédagogique</b>	<b>62</b>
ACCOMPAGNANT(E) EDUCATIF ET SOCIAL	13
AIDE SOIGNANT(E)	1
APPRENTI AES	3
APPRENTI ME	1
ASSISTANT(E) SOCIALE	1
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	1
CHARGE D'INSERTION PROFESSIONNEL	1
CHARGE D'INSERTION LOCATIVE	1
CHEF(FE) DE SERVICE SOCIO EDUCATIF	4
CONSEILLER(E) EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	5
EDUCATEUR/TRICE SPECIALISE(E)	16
EDUCATEUR/TRICE SPORTIF NIVEAU 2	2
EDUCATEUR/TRICE SPORTIF NIVEAU 3	1
ENSEIGNANTE	4
MONITEUR/TRICE EDUCATEUR/TRICE	6
MONITEUR D'ATELIER	1
PAIRE AIDANTE	1
<b>Logistique services généraux</b>	<b>16</b>
AGENT DE SERVICE	7
AGENT DE SERVICE CUISINE	3
CUISINIER(E)	2
GOUVERNANTE	1
OUVRIER(E) D'ENTRETIEN HAUTEMENT QUALIFIE	1
OUVRIER(E) D'ENTRETIEN QUALIFIE	1
RESPONSABLE LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	1
<b>Médical</b>	<b>5</b>
MEDECIN COORDONNATEUR	1
MEDECIN SPECIALISTE	3
PSYCHIATRE	1
<b>Soignant Paramédical</b>	<b>88</b>
AIDE SOIGNANT(E)	14
AIDE SOIGNANT(E) DE NUIT	2
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	14
DIETETICIEN(NE)	1
ENCADRANT(E) D'UNITE DE SOINS	1
ERGOTHERAPEUTE	8
INFIRMIER(E)	13
INFIRMIER(E) COORDINATRICE	1
INFIRMIER(E) DE NUIT	4
MASSEUR KINESITHERAPEUTE	12
NEUROPSYCHOLOGUE	2
ORTHOPHONISTE	5
PSYCHOLOGUE	4
PSYCHOMOTRICIEN(NE)	4
SECRETAIRE MEDICAL(E)	3
<b>Total général</b>	<b>185</b>



Ces métiers sont mis en valeur sur la page web de l'association afin de les faire connaître en externe et favoriser la connaissance de leur exercice au sein de l'établissement et des services. Ils permettent aux candidats éventuels d'en prendre connaissance avant de soumettre leurs CV en ligne. Le volontariat ainsi que les services civiques sont mis en valeur également. Sur l'année 2023 le nombre de volontaires en service civique est de 4 contrats, permettant aux jeunes de découvrir sur le terrain nos métiers. Les missions qui leur sont confiées contribuent directement ou indirectement aux prestations rendues aux usagers.

Les services civiques viennent après cette expérience en renfort sur les groupes. Sur les deux dernières années, 3 anciens services civiques font des remplacements en parallèle d'une autre activité et une est en alternance sur Arc en ciel.

## Nos métiers



Professions paramédicales, rééducatives, éducatives, sociales, ... Découvrez l'ensemble des métiers à Accueil Savoie Handicap :

- 180 professionnels
- 45 métiers
- 18 bénévoles
- 4 services civiques

Télécharger l'organigramme

En 2023, le nombre de jours de contrat est de 5491 jours contre 4685 jours en 2022. Cette augmentation significative est due à des arrêts de plus de 3 mois portés par une quinzaine de professionnels. L'absentéisme est dû pour essentiellement à la maternité, la maladie et les accidents du travail.

Malgré le nombre conséquent de contrat, et les difficultés de recrutement, il y a une « fidélisation » des personnes en CDD. Avec pour certains des passages en CDI.

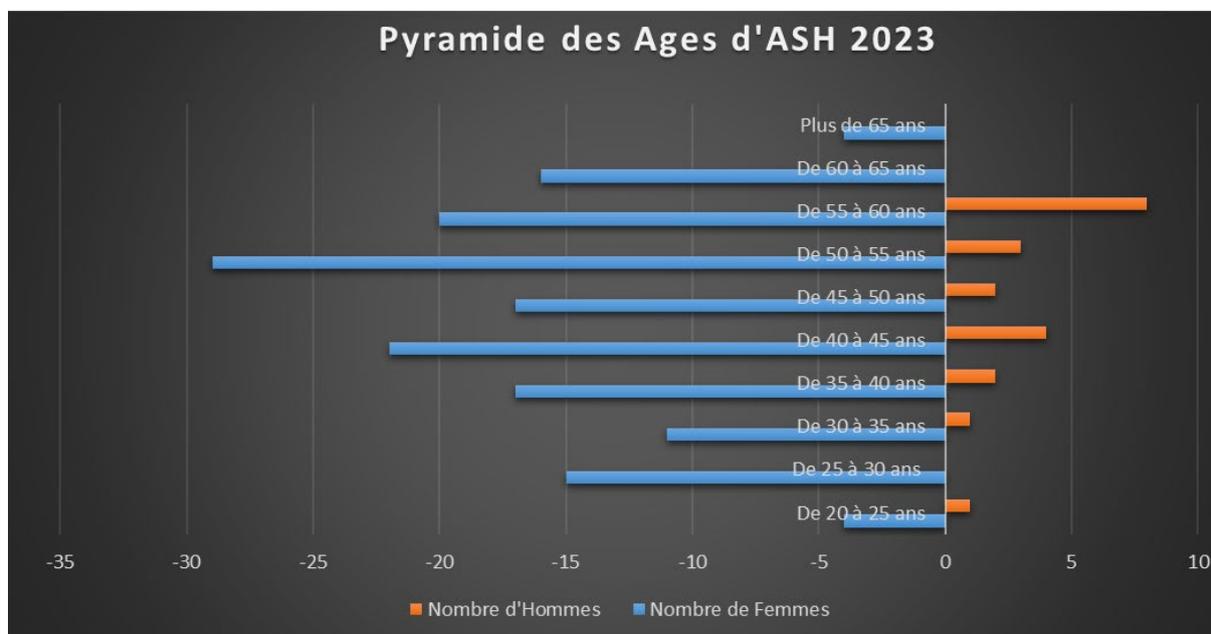
MOTIF CDD	NOMBRE DE CONTRAT CDD EN 2023	
	TOTAL	NOMBRE DE JOURS
Accroissement temporaire activité	25	588
Remplacement accident du travail	54	241
Remplacement congé parental	21	297
Remplacement congés	66	399
Remplacement formation	1	2
Remplacement maladie	210	3186
Remplacement maternité	14	638
Suspension de contrat	16	140
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>407</b>	<b>5491</b>

MOTIF COD	NOMBRE DE CONTRAT PAR SERVICE EN 2023															TOTAL GÉNÉRAL		
	ADMINISTRATIF	ALIZES	ARC EN CIEL ENVOL	ARC EN CIEL FARANDOLE	ARC EN CIEL PASSERELLE	ARC EN CIEL TREMPLIN	ARC EN CIEL PEDAGOGIQUE	ENTRETIEN	INFIRMIERIE	MAINTENANCE	NUIT	PARAMEDICAL X	NÉANT ANCIEN CONTRAT	RESTAURATIO N	SAMSAH SOCIAL		SAVS	UZR
Accroissement temporaire activité	0	9	6	3	3	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	25
Remplacement accident du travail	0	13	34	1	3	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54
Remplacement congé parental	0	1	0	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21
Remplacement congés	0	24	0	3	10	0	0	0	13	1	13	1	0	0	0	0	1	66
Remplacement formation	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Remplacement maladie	4	25	20	23	36	34	0	3	17	2	18	6	2	3	2	3	12	210
Remplacement maternité	1	4	0	0	1	1	1	0	4	0	0	0	2	0	0	0	0	14
Suspension de contrat	0	0	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5</b>	<b>76</b>	<b>61</b>	<b>30</b>	<b>89</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>34</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>407</b>

65 professionnels ont été remplacés tous motifs confondus par 75 remplaçants. A noter que le nombre de contrats sur l'unité des Alizés et le groupe Passerelle, est important et représente environ plus d'un tiers des contrats réalisés.

Les temps de formation sont impactés également puisque la continuité de service devant être assurée, certaines formations ne peuvent parfois pas être maintenues ou mises en place hors journées de pré-rentrée car les ressources remplaçantes ne sont pas en capacité d'assurer de manière complètement autonome les prestations auprès des usagers.

### Pyramide des Ages, Pyramide d'Ancienneté et métiers en tension



Au 31/12/2023 l'âge moyen est de 46.66 ans et l'âge médian de 48.23 ans. 48 personnes ont 55 ans et plus. Ce qui implique l'anticipation d'une politique de recrutement de certains métiers dits en tension car difficile à remplacer par manque de professionnels sur ces compétences propres sur le marché du travail tant sur le secteur sanitaire que médico-social. Parmi ces 58 personnes 3 médecins dont les médecins MPR dont la spécialité se raréfie particulièrement, 6 masseurs kinésithérapeutes, 2 ergothérapeutes et 3 orthophonistes seront appelés à partir en retraite dès l'année prochaine et sur les 7 ans à venir. En parallèle les récentes réformes, concernant l'âge de départ à la retraite, ont précipité certains départs en retraite. L'association reste fragilisée par la perte de ces compétences pour le bon fonctionnement de son organisation et pour répondre aux besoins des usagers. Cette démarche entre dans le cadre de la GPEC ou Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, démarche qui tend à anticiper les départs :

- en développant sa communication externe auprès des écoles, des ordres, auprès des libéraux...
- en proposant également des formations adaptées aux candidats potentiels pour veiller à la qualité des prestations (ex formation à destination des médecins généralistes vers les spécificités que recouvrent les spécialisations en lien avec les prises en charge des usagers accueillis notamment sur le pôle enfance),



- en développant son réseau de partenariats pour partager les compétences rares si possible.
- En ayant impulsé la promotion des métiers de l'autonomie sur le territoire via la Communauté 360 (détails dans la partie PACT)

On constate comme chaque année les mêmes métiers qui devront faire l'objet d'ici à 5 ans de nouveaux recrutements, à savoir les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, mais surtout les médecins. En 2023 deux postes de médecin ont fait l'objet de l'accompagnement au recrutement par des cabinets afin de sonder le marché, les candidats sur ces postes étant extrêmement rares, le nombre de sorties de promotion restreint et essentiellement capté par les établissements de rééducation pour sportifs. Les postes de médecins sont des métiers stratégiques pour les établissements et services d'ASH malgré l'anticipation du recrutement les difficultés à pourvoir les postes persistent.

L'ancienneté moyenne est passée de 11.95 ans à 11.93 ans ce qui démontre la stabilité des mouvements des effectifs et un léger rajeunissement des effectifs. La médiane est de 7.35 ans, elle a augmenté par rapport à l'année dernière. Il faut souligner une ancienneté de plus de 41 ans au sein de l'association.



#### Turnover et mobilité

	ASH	CEM	SESSAD	SAMSAH	SAVS
<b>ENTREES CDI</b>	34	26	2	5	1
<b>SORTIES</b>	35	27	2	6	
<b>MOBILITE</b>	1	1			
TYPE DE SORTIES	ASH	CEM	SESSAD	SAMSAH	SAVS
DEPART A LA RETRAITE	8	6	1	1	
RUPTURE CONTRAT EN PERIODE D'ES	3	2	1		
RUPTURE CONVENTIONNELLE	1	0		1	
DEMISSION	20	17		3	
LICENCIEMENT INAPTITUDE	3	2		1	



En 2023, au total l'ASH a embauché 34 nouvelles personnes contre 38 en 2022 pour 35 sorties dont 8 départs à la retraite, 20 démissions, et 3 licenciements pour inaptitude contre 31 sorties en 2022. Des mouvements plus importants, surtout suite à la réforme des retraites. Une mobilité a été réalisé du SAMSAH OR vers le CEM (Infirmier).

## B. Absentéisme

### 1. CEM

Années	CEM	Arrêt Maladie	Accident du travail	Arrêt mi-temps thérapeutique	Arrêt maternité	Arrêt enfant malade	Arrêt toute cause
2017	Jours d'absence	2639	93	31	196	16	2975
	Taux absentéisme	6,62%	0,23%	0,08%	0,49%	0,04%	7,46%
2018	Jours d'absence	3343	149	65	559	26	4142
	Taux absentéisme	8,40%	0,37%	0,16%	1,40%	0,07%	10,40%
2019	Jours d'absence	2772	68	136	206	34	3216
	Taux absentéisme	6,70%	0,16%	0,33%	0,50%	0,08%	7,77%
2020	Jours d'absence	4481	220	119	429	38	5287
	Taux absentéisme	10,99%	0,54%	0,29%	1,05%	0,09%	12,96%
2021	Jours d'absence	4350	419	0	222	55	5046
	Taux absentéisme	9,93%	0,88%	0,00%	0,47%	0,12%	10,64%
2022	Jours d'absence	4304	600	262	838	41	5778
	Taux absentéisme	9,82%	1,37%	0,60%	1,91%	0,09%	13,18%
2023	Jours d'absence	4547	597	100	780	50	6074
	Taux absentéisme	10,38%	1,36%	0,23%	1,78%	0,11%	13,86%

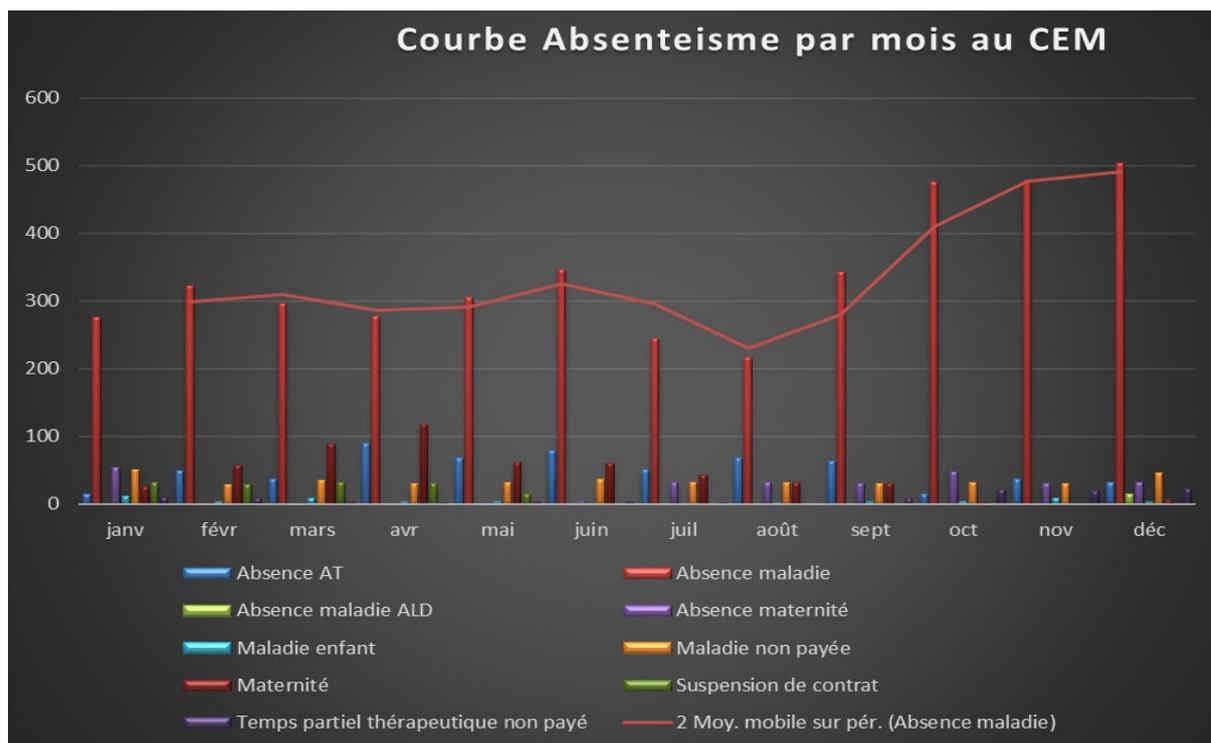
Ces chiffres nous montrent pour le CEM une augmentation du pourcentage d'absentéisme en 2023 par rapport à 2022.

Les jours d'absence liés à des accidents du travail se stabilisent ce qui nécessite de maintenir l'organisation des formations de prévention de type PRAP et le développement de l'utilisation des rails de transfert et d'outils de manutention, ainsi que des entretiens à l'issue des arrêts longs.

L'année est aussi marqué par les arrêts maternité même si ces derniers ont un peu baissé par rapport à 2022. Plus de la moitié des arrêts sont des arrêts inférieurs à 7 jours. Par ailleurs La durée des arrêts des 30 -39 ans a augmenté de 57% par rapport à 2022, et La durée des arrêts des Entre 50 et 59 ans a augmenté de 46%

Le graphique ci-dessous indique la répartition de l'absentéisme par mois sur le CEM.



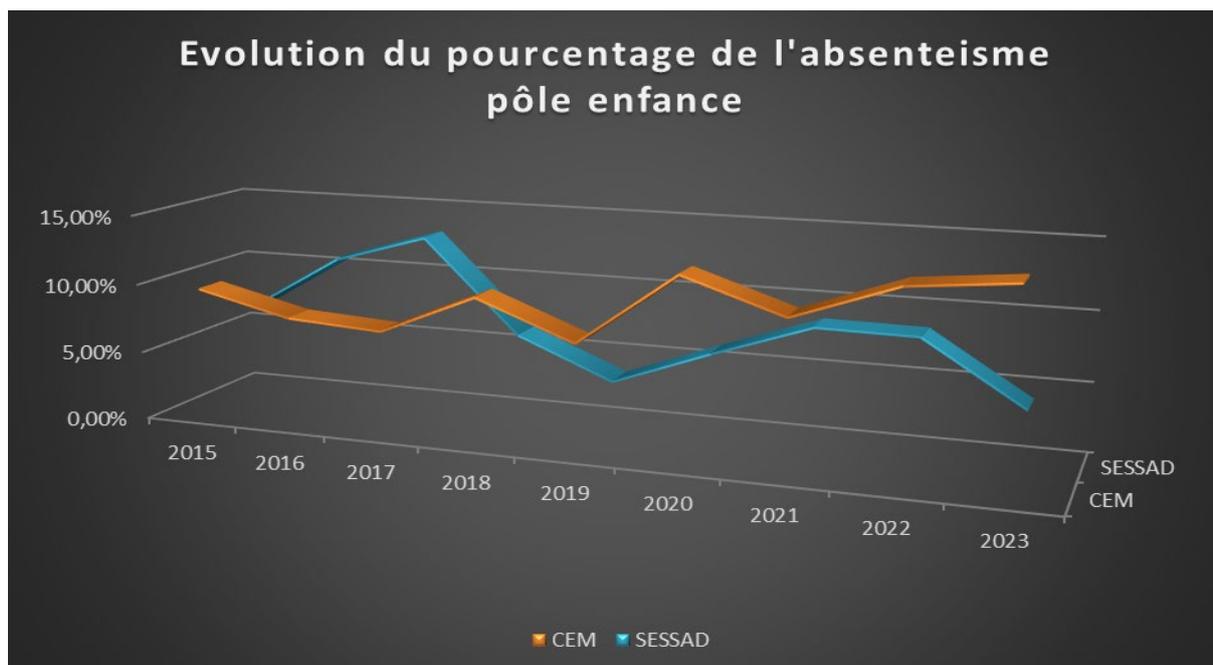


## 2. SESSAD

Années	SESSAD	Arrêt Maladie	Accident du travail	Arret mi-temps	Arret maternité	Arret enfant	Arret toute
<b>2017</b>	Jours d'absence	496	1	0	210	12	<b>719</b>
	Taux absentés	8,91%	0,02%	0,00%	3,77%	0,22%	<b>12,92%</b>
<b>2018</b>	Jours d'absence	333	0	0	0	15	<b>348</b>
	Taux absentés	5,94%	0,00%	0,00%	0,00%	0,26%	<b>6,20%</b>
<b>2019</b>	Jours d'absence	158	0	0	0	11	<b>169</b>
	Taux absentés	3,12%	0,00%	0,00%	0,00%	0,22%	<b>3,34%</b>
<b>2020</b>	Jours d'absence	227	0	0	78	8	<b>313</b>
	Taux absentés	4,33%	0,00%	0,00%	1,49%	0,15%	<b>5,98%</b>
<b>2021</b>	Jours d'absence	292	0	0	160	7	<b>459</b>
	Taux absentés	5,37%	0,00%	0,00%	2,94%	0,13%	<b>8,44%</b>
<b>2022</b>	Jours d'absence	424	0	17	0	13	<b>454</b>
	Taux absentés	7,80%	0,00%	0,31%	0,00%	0,24%	<b>8,35%</b>
<b>2023</b>	Jours d'absence	185	0	0	0	13	<b>198</b>
	Taux absentés	3,40%	0,00%	0,00%	0,00%	0,24%	<b>3,96%</b>



Des chiffres en forte baisse sur le SESSAD puisque l'arrêt longue durée s'est arrêté.



### 3. SAMSAH

Années	SAMSAH	Arrêt Maladie	Accident du travail	Arrêt mi-temps thérapeutique	Arrêt maternité	Arrêt enfant malade	Arrêt toute cause
2017	Jours d'absence	91	0	59	72	16	180
	Taux absentéïs	1,90%	0,00%	0,02%	1,50%	0,33%	3,75%
2018	Jours d'absence	107	0	0	0	14	121
	Taux absentéïs	3,47%	0,00%	0,00%	0,00%	0,22%	3,69%
2019	Jours d'absence	301	0	0	0	12	313
	Taux absentéïs	7,57%	0,00%	0,00%	0,00%	0,30%	7,87%
2020	Jours d'absence	229	11	59	307	15	621
	Taux absentéïs	3,47%	0,17%	0,89%	4,65%	0,22%	9,41%
2021	Jours d'absence	538	0	0	0	14	552
	Taux absentéïs	8,12%	0,00%	0,00%	0,00%	0,21%	8,33%
2022	Jours d'absence	885	8	0	0	21	914
	Taux absentéïs	15,12%	0,14%	0,00%	0,00%	0,35%	15,60%
2023	Jours d'absence	867	3	48	0	14	932
	Taux absentéïs	14,81%	0,05%	0,82%	0,00%	0,23%	17,02%

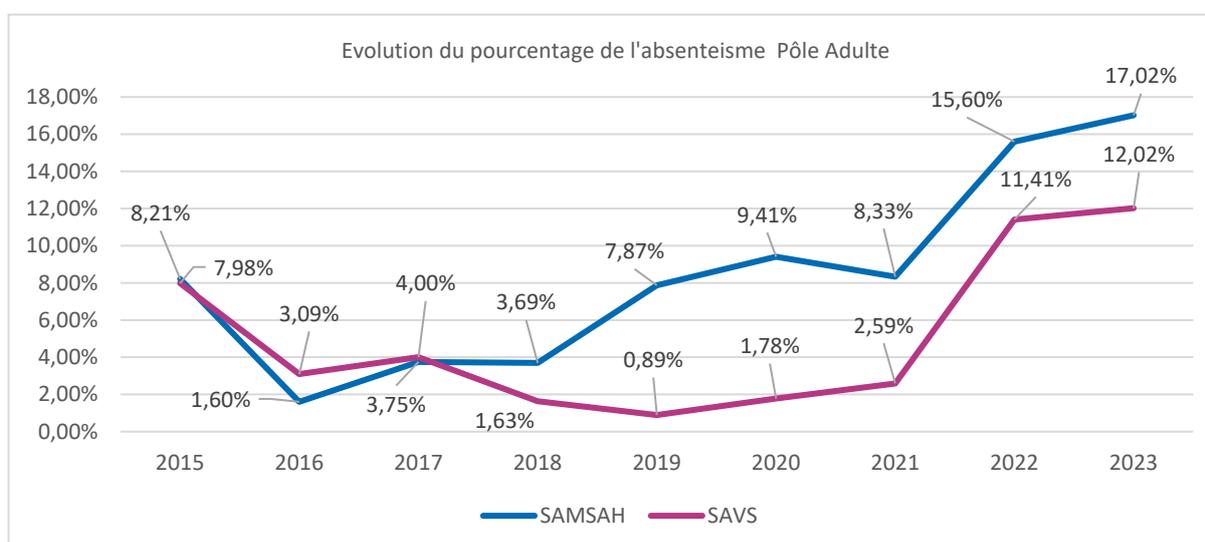


Le taux d'absentéisme du SAMSAH a augmenté, ceci en raison de 2 arrêts longue durée de plus de 6 mois et deux de plus de 3 mois sur le service.

#### 4. SAVS

Années	SAVS	Arrêt Maladie	Accident du travail	Arrêt mi-temps thérapeutique	Arrêt maternité/paternité	Arrêt enfant malade	Arrêt toute cause
2017	Jours d'absence	45	0	1	56	4	106
	Taux absentéisme	1,72%	0,00%	0,00%	2,13%	0,15%	4,00%
2018	Jours d'absence	24	0	0	14	8	46
	Taux absentéisme	0,88%	0,00%	0,00%	0,48%	0,27%	1,63%
2019	Jours d'absence	20	0	0	0	3	23
	Taux absentéisme	0,77%	0,00%	0,00%	0,00%	0,12%	0,89%
2020	Jours d'absence	49	0	0	0	2	51
	Taux absentéisme	1,73%	0,00%	0,00%	0,00%	0,05%	1,78%
2021	Jours d'absence	68	0	0	0	3	71
	Taux absentéisme	2,48%	0,00%	0,00%	0,00%	0,11%	2,59%
2022	Jours d'absence	278	0	24	0	10	312
	Taux absentéisme	10,16%	0,00%	0,89%	0,00%	0,37%	11,41%
2023	Jours d'absence	370	0	0	0	3	373
	Taux absentéisme	13,52%	0,00%	0,00%	0,00%	0,11%	12,02%

Peu d'arrêts de travail un pourcentage d'absentéisme lié à une absence longue durée de quasi 12 mois.



## C. Formation

En 2023, si le budget initial de formation restait constant et ambitieux comme ces dernières années, avec un effort bien supérieur aux obligations légales au sein de l'association (budget prévisionnel de formation sur 2023 pour l'association de **173 095 euros de prestations, de salaires et de frais annexes** pour une obligation légale de 29 119 euros soit plus 5 fois l'obligation légale),

La formation a eu des orientations liées à la sécurité (incendie, transport, prévention des risques lié à l'activité physique avec toujours les orientations institutionnelles comme la bientraitance et l'autodétermination.

136 personnes au sein de l'association ont pu suivre au moins une formation dans l'année avec une moyenne de 10.10 par salarié au CEM, de 9h sur SESSAD et de presque 7h sur le Pôle adulte.

Les heures d'analyse de la pratique sont réalisées sur les établissements et services, pour tous les professionnels accompagnants et d'encadrement.

Le financement obligatoire en matière de formation est pour rappel de 0.65% de la masse salariale sur la base de la masse salariale de l'année 2022. Le reste à charge pour l'association reste donc très important et montre l'investissement pour le maintien des savoirs des professionnels.

Sur les services, pour cette année 2023, les formations individuelles ont été privilégiées. Cela correspond à 179 heures de formation pour le SESSAD et à 193 heures pour le SAMSAH -SAVS.



## 1. CEM

INTITULE FORMATION PAR TYPE CEM	FEMMES		HOMMES		HEURES TOTALES	PERSONNES TOTALES
	NBRE HEURES	NBRE PERSONNES	NBRE HEURES	NBRE PERSONNES		
<b>FORMATIONS COLLECTIVES</b>	<b>131</b>	<b>222</b>	<b>104</b>	<b>24</b>	<b>2417,5</b>	<b>246</b>
Formation des membres du C.S.E. Sante Securite et conditions de travail	35	7	35	1	280	8
A.F.G.S.U. Niv 2	21	6	21	1	147	7
Analyse de la pratique	15	95	15	4	1485	99
Atelier Paramétrage paie 2023Voglans	7	3			21	3
Canicule	0,5	42	0,5	6	24	48
Déficience intellectuelle & Environnement structuré	3	15			45	15
OCTIME - BLUE KANGO	3	12			36	12
PRAP	14	6			84	6
Rappel HACCP	7	1	7	4	35	5
Rencontre Groupe Qualité Evaluation	1	8	1	2	10	10
Sécurité - Formation Initiale	6	6	6	2	48	8
Sécurité - Formation Recyclage -	4	6	4	2	32	8
Stimulation basale	14	11	14	1	168	12
Utilisation Vélo à Assistance Electrique (VAE)	0,5	4	0,5	1	2,5	5
<b>COLLOQUES</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>2</b>
Ethique et responsabilité - Des Idéaux : des Hauts, des Bas.....	7	1	7	1	14	2
<b>FORMATIONS INDIVIDUELLES</b>	<b>162,5</b>	<b>22</b>	<b>111</b>	<b>3</b>	<b>325,5</b>	<b>25</b>
16ème Journée Régionale RESACCEL	7	2			14	2
Acceptabilité et autodétermination (Paris )	7,5	1			7,5	1
Accès aux droits handicap enfant	3	1			3	1
Actualité du droit Social	16	1			16	1
Apprendre avec les jeux	18	1			18	1
Bilan Social	7	1			7	1
Club utilisateur bluekango	7	3			21	3
Ecole inclusive! Ecole pour tous	13	1			13	1
Et les aidants?	3	1			3	1
Formateur PRAPS			98	1	98	1
Formation A.F.G.S.U.Réact niv 1 (CESU )			7	1	7	1
Handicap complexe et alimentation	14	1			14	1
Journée Régionale d'identitévigilance	6	1	6	1	12	2
Journées d'Etudes du CDI	14	2			28	2
La CAA au-delà des outils : une démarche humaine	7	1			7	1
L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée...	7	1			7	1
Renouvellement CSE:Fondementaux & étapes clés (Webinaire)	2	1			2	1
Vision et motricité (Paris 15ème)	14	1			14	1
XIV èmes journées nationales d'ergotherapie - VILLEURBANNE	17	2			34	2
<b>TOTAL</b>	<b>300,5</b>	<b>245</b>	<b>222</b>	<b>28</b>	<b>2757</b>	<b>273</b>

## 2. SESSAD

INTITULE FORMATION PAR TYPE SESSAD	FEMMES		HOMMES		HEURES TOTALES	PERSONNES TOTALES
	NBRE HEURES	NBRE PERSONNES	NBRE HEURES	NBRE PERSONNES		
<b>FORMATIONS COLLECTIVES</b>	<b>30</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>317,5</b>	<b>39</b>
Formation sur le renforcement musculaire chez les enfants atteints de paralysie cérébrale	14	5			70	5
Analyse de la pratique	15	15	13,5	1	238,5	16
Canicule	0,5	11	0,5	1	6	12
Utilisation Vélo à Assistance Electrique (VAE)	0,5	6			3	6
<b>FORMATIONS INDIVIDUELLES</b>	<b>114,5</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>179</b>	<b>16</b>
Initiateur handidanse adaptée inclusive Lyon	35	1			35	1
10èmes Journées Nationales des chef(fe)s de service	14	1			14	1
Acceptabilité et autodétermination/ Appareillages et aides techniques - Paris	11	1			11	1
Handicap complexe et alimentation	14	1			14	1
XIV èmes journées nationales d'Ergotherapie	17	2	17	1	51	3
Journée Départementale inclusion	6,5	2			13	2
Journée Départementale de sensibilisation aux TND	7	3			21	3
START - 5ème journée de formation	7	1	7	1	14	2
Et les aidants?	3	2			6	2
<b>TOTAL</b>	<b>144,5</b>	<b>51</b>	<b>38</b>	<b>4</b>	<b>496,5</b>	<b>55</b>



### 3. SAMSAH - SAVS

INTITULE FORMATION PAR TYPE CEM	FEMMES		HOMMES		HEURES TOTALES	PERSONNES TOTALES
	NBRE HEURES	NBRE PERSONNE	NBRE HEURES	NBRE PERSONNES		
<b>FORMATIONS COLLECTIVES</b>	<b>37</b>	<b>69</b>	<b>37</b>	<b>17</b>	<b>661</b>	<b>86</b>
Approche des psychoses	14	8	14	3	154	11
Analyse de la pratique	15	22	15	4	390	26
FORMATION TSA	4,5	12	4,5	3	67,5	15
Canicule	0,5	17	0,5	4	10,5	21
PCH Comment ça marche, mise à jour	3	10	3	3	39	13
<b>COLLOQUES</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>4</b>
IIIétrisme IIIelectronisme	2	4			8	4
<b>FORMATIONS INDIVIDUELLES</b>	<b>109,75</b>	<b>39</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>193,5</b>	<b>42</b>
"Et les aidants ?"	3	1	3	1	6	2
<b>Accomp. l'accès aux droits des pers. En situat° Handicap Adulte</b>	<b>3</b>	<b>1</b>			<b>3</b>	<b>1</b>
Accompagnement des Pers en situat° d'incurie ds le logt	9	3			27	3
Débat :Cannabis,CBD,THC						
Que dit le loi, comment s'y retrouver	1	1			1	1
Dire non à la violence conjugale	3,5	1			3,5	1
Ethique & responsabilité:..... (seminaire Directeurs)	14	1			14	1
Formation IREIS	7	2	7	1	21	3
Immersion: participat° à une équipe d'évaluation	3	1	3	1	6	2
IMMERSION: participat° activité "mosaïque" au service.....	3	1			3	1
Inform,orienter accompagner une demande MDPH	3	2			6	2
INFORM'TOIT	3	2			6	2
Inter SAMSAH Référents sociaux	7	1			7	1
Inter SAMSAH Soins	6	1			6	1
Journées Echanges "Des-constructions. Artisan de sa vie"	7	2			14	2
Journées pair a quoi tu sers ?	7	1			7	1
Le Rétablissement : entre inclusion sociale et empowerment	3	5			15	5
PCH Comment ça marche	3	1			3	1
Premiers secours en santé mentale	14	2			28	2
Sté Française en Langue des signes	5	1			5	1
Temps d'Echange a distance avec la MDPH	1,5	1			1,5	1
webinaire aidants et fin de vie	1,5	3			4,5	3
Webinaire entretien motivationnel	1,25	4			5	4
Webinaire présentation semaine Nle de la dénutrition	1	1			1	1
<b>TOTAL</b>	<b>148,75</b>	<b>112</b>	<b>50</b>	<b>20</b>	<b>862,5</b>	<b>132</b>

### 4. Focus : Contrats aidés et stages

Sur 2023 nous avons accueilli et accompagné dans le cadre de leur formation quatre contrats d'alternance deux en contrats apprentissage et deux en contrat de professionnalisation.

Deux de ces personnes préparent un diplôme d'Accompagnant Educatif et Social et deux de moniteur éducateur

Il y a une réelle volonté d'accompagner, de former et de transmettre nos savoirs faire aux jeunes les aider à trouver ou confirmer leurs voies.

S'agissant des stages, 34 stagiaires ont été accueillis au sein de l'association en 2023, pour un total de 250 semaines de stage.

ETABLISSEMENT OU SERVICE	NOMBRES DE SEMAINES
CEM	227
SAMSAH/ SAVS	1
SESSAD	22
<b>Total général</b>	<b>250</b>



	Ecole ou Organisme	Nbre semaine	Métiers	Filière
CEM		227		
	OpenClassrooms SAS	2	Technicien informatique	Administrative
	Université technologie troyes	9	Ingénierie et Management de l'env.& Dev durable	Administrative
	Université de Tours	1	Orthophoniste	Paramédicale
	GRETA	5	Auxiliaire Puéricultrice	Soignante
	GRETA	5	Auxiliaire Puéricultrice	Soignante
	ARFASS	8	Moniteur Educateur	Educative et Sociale
	Présence & Action	6	Secrétaire Médicale	Administrative
	GRETA	5	Auxiliaire Puéricultrice	Soignante
	GRETA	5	Auxiliaire Puéricultrice	Soignante
	GRETA	5	A.E.S.	Educative et Sociale
	GRETA	5	A.E.S.	Educative et Sociale
		6	Kinésithérapeute	Paramédicale
	GRETA	15	A.E.S.	Educative et Sociale
	IFSI	10	Infirmière	Soignante
	IFSI	10	Infirmière	Soignante
	INSEEC Bachelor	16	Chargée mission projet	Administrative
	Université grenoble	16	Chargée mission projet	Administrative
	Université Clermont Ferrand	11	Chargée mission communication	Administrative
	Faculté médecine -Université CL.Bernard	1		
	Université Claude Bernard	9	Ergotherapeute	Paramédicale
	POLE EMPLOI	3	AES PMSMP	Educative et Sociale
	GRETA	7	Auxiliaire Puéricultrice	Soignante
	Université Lorraine	2	Orthophoniste	Paramédicale
	GRETA	16	A.E.S.	Educative et Sociale
	IFSI Savoie	10	Infirmière	Soignante
	POLE EMPLOI	2	Mise en situation en milieu professionnelle	
	LADAPT	11	Secrétaire	Administrative
	OCELLIA	9	Ergotherapeute	Paramédicale
	GRETA	5	Auxiliaire puéricultrice	Soignante
	GRETA	5	Auxiliaire puéricultrice	Soignante
	GRETA	5	Aide soignante	Soignante
	Pôle emploi	2	Mise en situatioon en milieu professionnel	
SAMSAH/SAVS		1		
	Université Savoie Mont Blanc	1	Psychologue	Paramédicale
SESSAD		22		
	Ocellia	8	Ergothérapeute	Paramédicale
	I.S.R.P.	14	Psychomotricienne	Paramédicale

C'est pour eux l'occasion d'acquérir une expérience dans tous les secteurs de notre activité, notamment, des métiers liés aux soins et à l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Ces stagiaires enrichissent également notre vivier de candidats potentiels. L'effort d'accueil des stagiaires doit cependant être développé tant pour faire connaître nos métiers que pour permettre de mieux se faire connaître auprès des écoles et ainsi capter des compétences importantes pour nos organisations qui se renouvellent. L'accueil des stagiaires contribue à développer notre attractivité des métiers.

## D. Dialogue social

### 1. Instances représentatives du personnel (IRP)

Conquérir l'adhésion et consolider l'appartenance, en développant et encadrant un dialogue social, en améliorant la qualité de vie au travail, en maintenant l'employabilité, sont des enjeux majeurs d'Accueil Savoie Handicap.

Les instances représentatives du personnel sont communes à l'ensemble de l'association.

Comité Social et Economique (CSE)



La **Comité Social et Economique**, se réunit normalement à raison de 6 réunions par an comprenant 3 réunions qui traitent des sujets liés à l'hygiène, santé et sécurité au travail. En 2023, il y a eu en plus 5 réunions extraordinaires.

En décembre 2023, les élections pour le renouvellement du CSE ont eu lieu.

Chaque initiative est pensée conformément à la Convention collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951. Toute négociation suit également les préconisations de la FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs) à laquelle nous adhérons.

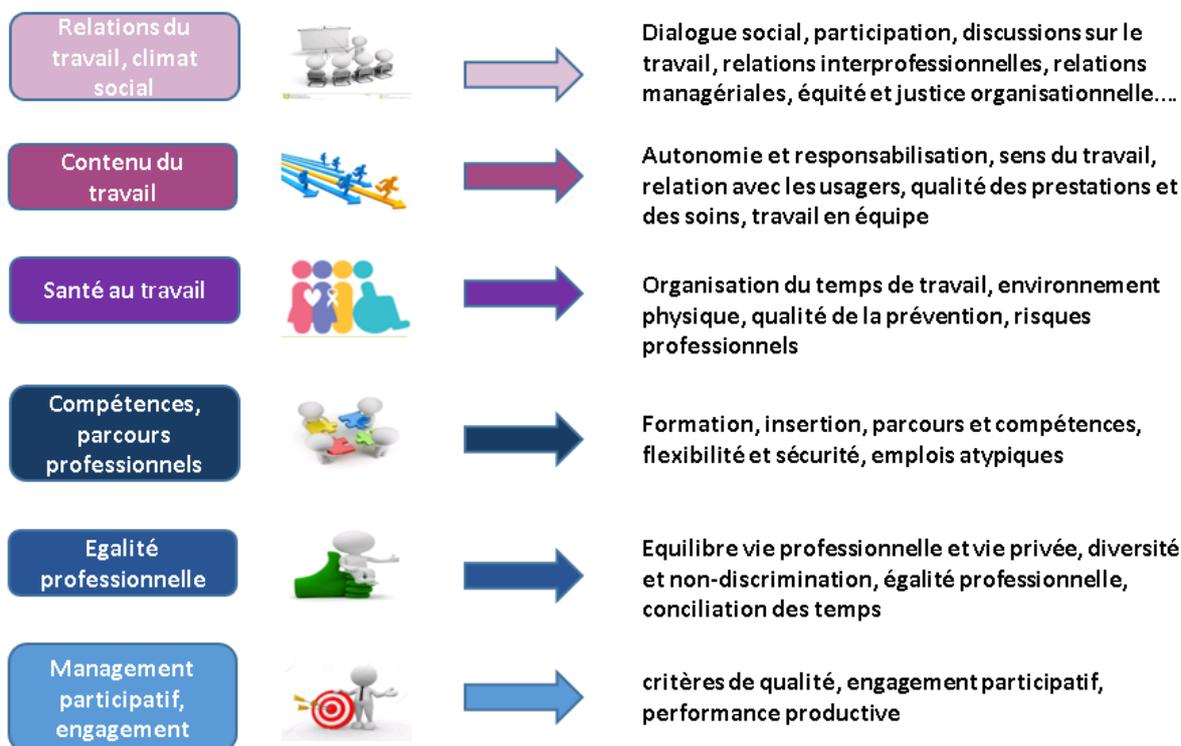
Nos négociations collectives ont abouti à la conclusion de plusieurs accords collectifs d'entreprise :

- L'accord relatif au droit d'expression, instituant une réunion annuelle pour tous les salariés et donnant lieu à une réponse de l'employeur aux attentes du personnel, signé le 7 novembre 2013 ;
- La révision de l'accord d'aménagement du temps de travail signé le 21 novembre 2014 ;

Chaque année, les négociations annuelles obligatoires (NAO) sont tenues sur les thématiques d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la qualité de vie au travail ainsi que sur les salaires effectifs, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise.

### La Qualité de Vie au Travail

Dans la perspective d'améliorer la qualité de vie au travail, un plan d'actions avait été mis en place en lien avec le CHSCT depuis 2014, pour être étayé chaque année. Ces actions sont diverses et variées et peuvent toucher les sujets suivants

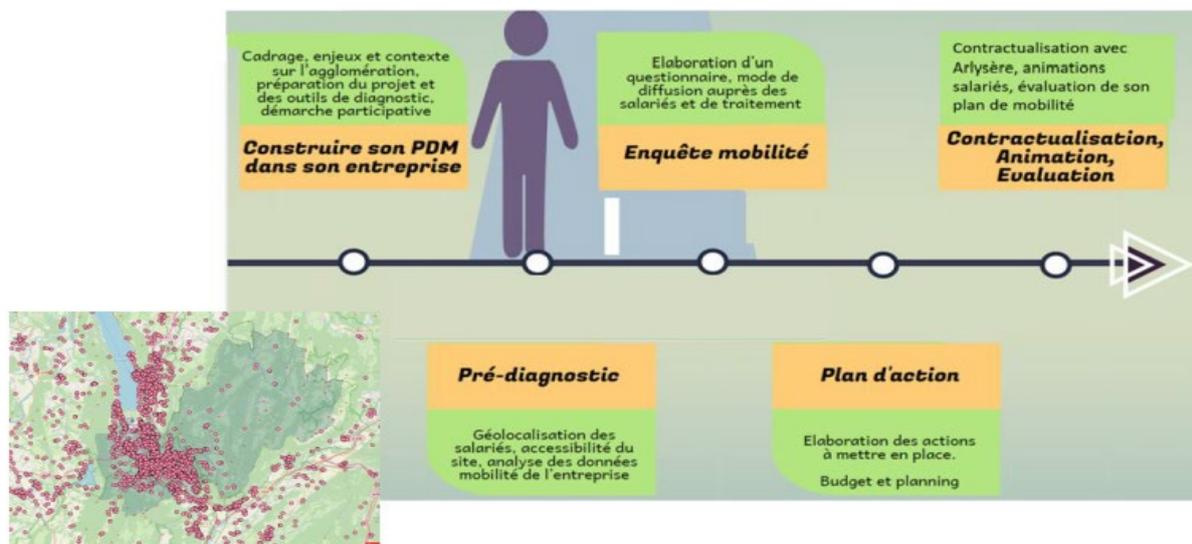


Une présentation de ce qu'est la QVT a été réalisée auprès de chaque instance représentative afin d'en redéfinir les contours.

Quelques actions menées dans le cadre du plan d'actions QVT :

- L'Amélioration continue dans la cadre du suivi qualité par le biais des FEI et du copil qualité
- L'offre et la gratuité des boissons chaudes aux professionnelles

- La répartition des effectifs Arc en Ciel en fonction de la charge d'accompagnement sur les groupes et des plannings organisés avec des temps de transmission et des temps de prise d'information lors de la prise de poste
- Promotion des technologies de l'information et de la communication : amélioration du système de gestion des temps OCTIME et de la gestion de l'information (Plan communication et questionnaire auprès des salariés sur les axes d'amélioration à mettre en œuvre) et développement des outils de communication (Développement et refonte de Bluemedi)
- Le développement de la signalétique au sein de l'association
- Communication sociale : mise en place d'une newsletter RH avisant des nouveaux arrivés et des professionnels sortant
- Développement d'un Plan de mobilité (PDM) qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.

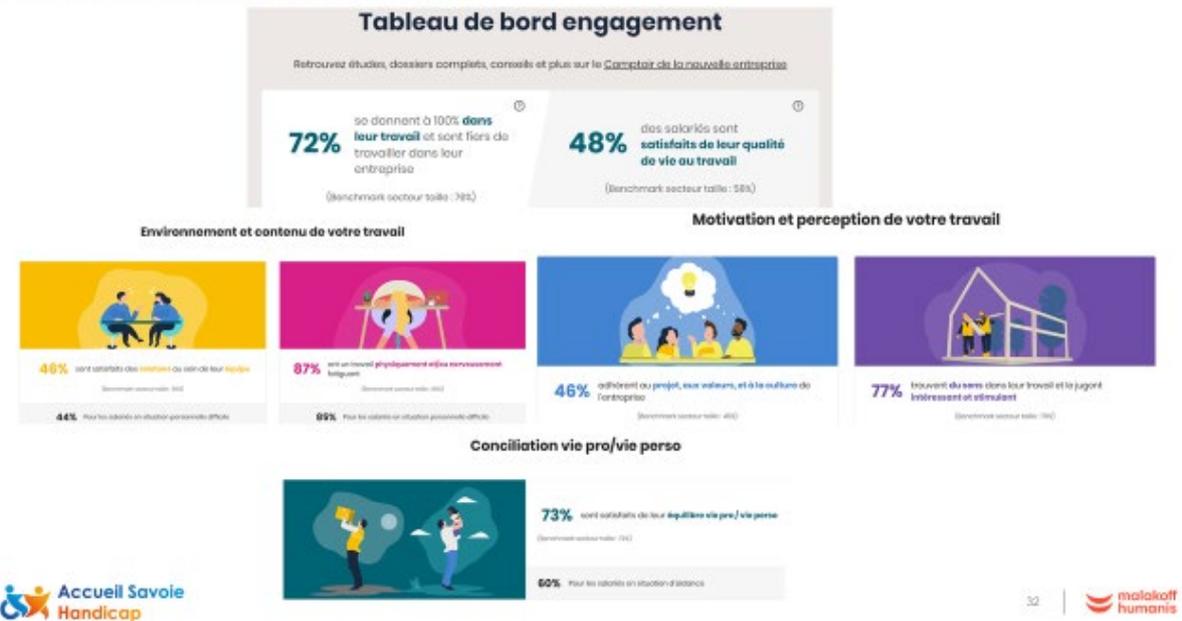


- La mise en place d'une enquête Santé au travail en partenariat avec Malakoff Médéric :

En partenariat avec Malakoff Humanis, une grande enquête interne a été réalisée. Elle a permis aux professionnels de s'exprimer librement, de manière anonyme, sur tous les thèmes-clés liés à votre activité professionnelle (vos missions, votre environnement de travail, les relations de travail, le management, l'évolution des compétences et des parcours professionnels) et à votre santé (votre état de santé générale, votre hygiène de vie, etc. ...).

A partir des résultats des points forts ont été mis en lumière ainsi que les pistes d'amélioration afin de définir des actions prévention à mettre en place.

## Tableau de bord ENGAGEMENT



## 2. Accords d'entreprise

### Couverture frais de santé

Le cadre légal et réglementaire a rendu obligatoire et collective la couverture santé pour tous les salariés quel que soit leur ancienneté, ce qui constitue des avantages sociaux supplémentaires. En 2022, au cours des NAO, une négociation sur l'augmentation de la prise en charge par l'employeur a été actée.

### Les négociations annuelles obligatoires



- Le plan d'action unilatéral égalité professionnelle homme/femme dans le cadre du plan Qualité de Vie au Travail (QVT) qui rappelle les éléments largement développés au sein de l'association préexistants et allant bien au-delà des obligations légales de l'employeur et définit quelques axes de développement en matière d'amélioration des conditions de travail, de rémunération, de formation a donné lieu à un plan d'actions :

**SYNTHESE PLAN D'ACTION RELATIF A L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

THEMES DU PLAN D'ACTION	OBJECTIFS	INDICATEURS
REMUNERATION	FAVORISER UNE REPRISE D'ANCIENNETE PROFESSIONNELLE SUPERIEURE AU MINIMUM CONVENTIONNEL DE 30% A L'EMBAUCHE POUR UNE PARTIE DES SALARIES EMBAUCHEES NOTAMMENT SUR LES METIERS EN TENSION, EN TENDANT A L'EQUILIBRE PAR SEXE	SALARIES EMBAUCHEES AYANT BENEFICIE D'UNE REPRISE D'ANCIENNETE PROFESSIONNELLE SUPERIEURE A 30% PAR SEXE SUR SALARIES EMBAUCHEES EN CDI AYANT BENEFICIE D'UNE REPRISE D'ANCIENNETE DURANT LA DUREE DU PLAN
	VERSEMENT D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE D'ACTIVITE DE 200 EUROS PRORATISES EN FONCTION DE LA DUREE CONTRACTUELLE DE TRAVAIL POUR CHAQUE SALARIE PRESENT AU 31/12/2018	NOMBRE DE SALARIES AYANT BENEFICIE DE LA PRIME
EMBAUCHE	CREATION D'UN GUIDE DE RECRUTEMENT A DESTINATION DES MANAGERS AFIN DE PRESENTER LES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES RELATIVES AU RECRUTEMENT ET A LA DISCRIMINATION;	NOMBRE DE REUNIONS RH A DESTINATION DE L'ENCADREMENT TRAITANT DE CETTE THEMATIQUE ET NOMBRE D'OUTILS MIS A DISPOSITION
FORMATION	DEVELOPPER L'UTILISATION DU E-LEARNING/FORMATION A DISTANCE DANS LE PLAN DE DEVELOPPMENT DES COMPETENCES	NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISEES DANS CE CADRE ET NOMBRE DE SALARIES CONCERNES
	PROPOSER UNE LISTE DE FORMATIONS A PROPOSER AUX SALARIES EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ASSOCIATION ET LE DEVELOPPMENT DES METIERS A METTRE EN ŒUVRE SUR UNE PERIODE QUINQUENALE	NOMBRE DE SALARIES AYANT BENEFICIE DE FORMATIONS PREVUES DANS LA LISTE
	FAVORISER DES ACTIONS AUPRES DES FILIERES DE FORMATION ET A DESTINATION DES JEUNES POUR PERMETTRE LA SENSIBILISATION AUX METIERS DU SECTEUR	NOMBRE D' ACTIONS MISES EN ŒUVRE DURANT LA DUREE DU PLAN
CONDITIONS DE TRAVAIL /QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	EN LIEN AVEC LE CHSCT, MISE EN PLACE D'UNE ENQUETE DE MESURE DU BIEN ETRE AU TRAVAIL AYANT POUR OBJECTIF LA DEFINITION D'UN PLAN D'ACTION QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	NOMBRE D' ACTIONS DEFINIES ET MISES EN PLACE A L'ISSUE DE L'ENQUETE
	DEVELOPPER L'UTILISATION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES AFIN D'EVITER LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS (teleconsultation des usagers habitant dans des zones blanches dans le cadre du développement du SAMSAH)	NOMBRE DE TELECONSULTATIONS REALISEES DURANT LA DUREE DU PLAN
	DEVELOPPER LES AUDITS INTERNES CONDUITS PAR DES PROFESSIONNELS DE L'ASSOCIATION DANS LE CADRE DU MANAGEMENT DE LA QUALITE POUR AMELIORER LES PROCESSUS EXISTANTS	NOMBRE D'AUDITS REALISES

- Les NAO portant sur la rémunération, les salaires effectifs, le temps de travail et la partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise qui donnera lieu sur 2023 à une augmentation de la valeur du tickets restaurants.

[La loi des finances n°22-1157 du 16 août 2022.](#)

La loi a permis de mettre en place sur 2022 :

- La PPV :

Une décision unilatérale pour le versement de la Prime du Partage de la Valeur (PPV) est mise en œuvre. Le montant de la prime est fixé 500€ pour l'ensemble des salariés à temps complet. Son montant est proratisé pour les salariées à temps partiels en fonction de la durée contractuelle constaté à la date du versement

- Le rachat des RTT :

La loi prévoit une nouvelle modalité de rachat des jours de Réduction du Temps du Travail (RTT) par votre employeur. Cette possibilité, est ouverte, pour une période de trois ans, avec effet rétroactif au 1er janvier 2022, et s'achève le 31 décembre 2025.

[Le Bilan des réunions droit d'expression](#)

Réalisé chaque année à réceptions des questionnements des professionnels sur des sujets divers.

### 3. Autres actions menées

GPEC

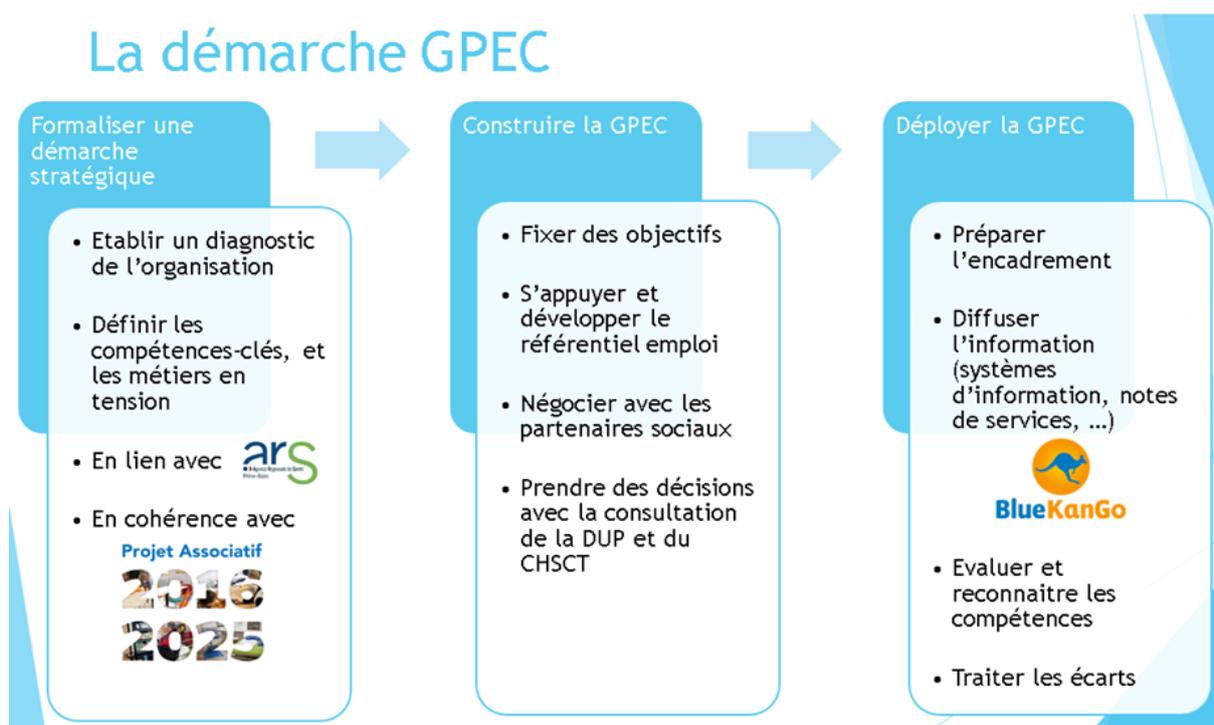


A ce jour, l'association suit le développement de son programme de GPEC.

La GPEC permet une gestion anticipative et préventive des ressources humaines en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'organisation.

Les objectifs sont les suivants :

- Une meilleure adaptation des compétences
- Une meilleure maîtrise du changement (technologique, économique, ...)
- Une meilleure gestion des carrières
- Une meilleure programmation des actions (formations, mobilité interne, ...).



### Entretiens professionnels

Les entretiens professionnels, réalisés tous les 2 ans, se sont tenus sur 2018 et à nouveau en 2021. Les bilans des entretiens ont été réalisés aussi sur 2021. Ils se tiennent également après chaque retour au poste de salarié absent en longue durée (congés maternité, sabbatique, maladie de longue durée).

De façon générale, ils ont permis de :

- Recenser les besoins de formations collectives et individuelles et de s'assurer que tous les professionnels aient suivi au moins une formation,
- Repréciser le cadre de chaque établissement et service,
- Echanger sur des aides et points d'évolution.
- D'informer sur les dispositifs de formation autres que le plan de formation, notamment le Compte Personnel de Formation et la possibilité de consulter le conseil en évolution professionnel ( CEP)

### DUERP

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) s'inscrit dans la démarche de prévention des risques professionnels avec un objectif de cohérence dans les prises en charge et



l'accompagnement des personnes ainsi que l'amélioration de la qualité des soins. Afin d'assurer le suivi des risques professionnels et des actions préventives menées dans ce cadre, la DUERP formalisée sur une application de l'outil Bluemédi, va être mise en lien avec les actions menées parallèlement dans le cadre du comité de pilotage qualité lors des traitements des fiches d'évènements indésirables.

ANNEES	Nb d'AT sans arrêt de travail	Nb d'AT avec arrêt de travail	Nb total d'AT	Nb de jours d'arrêt de travail	ETP moyen annuel
2023	2	10	12	482	144,57
2022	3	7	10	72	148,41
2021	10	3	13	9	152,29
2020	10	9	19	231	149,78
2019	0	5	5	48	145,71
2018	3	2	5	79	142,8
2017	5	8	13	93	133,04
2016	0	9	9	194	130,15
2015	10	11	21	286	129,52
2014	14	9	23	427	125,04
2013	7	6	13	148	122,85
2012	15	3	18	52	119,22
2011	9	5	14	139	112,66
2010	12	7	19	114	109,58

Une augmentation des accidents avec arrêts de travail nous montre qu'il est essentiel de se réinterroger chaque année et de comparer chaque année l'évolution de ses processus.

Cette augmentation du nombre de jours est lié à un arrêt long.

Les formations à la prévention des risques liés à l'activité physique et les sensibilisations sur les risques routiers restent fondamentales.

## II. Qualité

### A - Démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques

#### 1. Plan d'amélioration continue de la qualité

##### *Retour sur 2023*

Le plan d'amélioration continue de la qualité est géré au niveau associatif et centralise l'ensemble des actions issues des projets d'établissement/de services, des évaluations, etc. Les grandes actions menées au cours de 2023 sont les suivantes :



Etablissement/ Service	Actions menées	Description
<b>CEM</b>	Formation HACCP en cuisine	En début d'année 2023, la moitié des professionnels de cuisine a été formée ou reformé à l'hygiène en restauration. Nous avons choisi de réaliser une formation initiale sur deux jours pour permettre aux nouveaux arrivants, à la diététicienne et la responsable qualité d'acquérir ou de réviser les bases de la démarche HACCP indispensable en cuisine. En 2024, une formation plus courte, de rappel des principes HACCP sera réalisée pour le reste des professionnels de la cuisine (cuisiniers, professionnels présent sur l'établissement depuis plus longtemps et ayant déjà reçue une formation initiale et responsable technique et logistique).
	Hygiène alimentaire sur les unités	En lien avec la diététicienne de l'établissement des rappels sur l'hygiène alimentaire sont réalisés dès que nécessaire auprès des équipes (ateliers cuisine, sorties, organisation de goûter, etc.). En complément, un premier audit des réfrigérateurs a été réalisé sur les différentes unités. Il a, en particulier, permis de mettre en évidence le manque de traçabilité des températures de ces réfrigérateurs et la présence de thermomètre ne fonctionnant plus. Des actions correctives ont été mises en place et un nouvel audit sera réalisé en 2024.
	Optimisation du service restauration	Depuis 2019, des audits en cuisine sont menés par notre prestataire Elior trimestriellement. Ces audits permettent de mettre en avant les actions à mener en cuisine afin d'améliorer, toujours plus, notre prestation de repas. L'accompagnement interrompu en raison du covid-19 a repris progressivement sur la fin de l'année 2022 puis 2023. Cela a notamment permis de relancer les inventaires mensuels via une grille Elior pour permettre de calculer le coût moyen en cuisine. Ce travail sera poursuivi sur 2024.
	Révision du PMS et classeur HACCP	En 2023 a débuté un travail de révision du PMS et d'informatisation et formalisation du classeur HACCP (prélèvements alimentaires, etc.). Ce travail sera finalisé en 2024.
	Gestion du risque infectieux : Collaboration avec ESPPRI (Equipe Spécialisée Partagée pour la Prévention du Risque Infectieux associé aux soins)	En 2023, le partenariat avec ESPPRI a été poursuivi dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des soins et les risques liés à l'environnement. Ce partenariat a notamment permis de relancer le rôle des correspondants en hygiène de l'établissement en lien avec l'infirmier coordinateur de l'établissement. Les correspondants hygiènes jouent le rôle de relais des bonnes pratiques d'hygiène sur les différents services et unités. Ils ont pu travailler sur la gestion des déchets (en particulier DASRI) ainsi que les précautions standard (PS) et complémentaires (PC) notamment sur une idée « d'escape game » permettant de vérifier la mise en œuvre des PS et PC en situation épidémique. Cet escape game sera lancé à l'automne 2024. En complément, fin 2022 le suivi de la consommation de gel hydroalcoolique (GHA) a été remis en place ce qui a permis de réaliser le calcul de l'indicateur de consommation de GHA sur l'année 2023
	Révision circuit du médicament	Dans le cadre de la préparation de l'évaluation du CEM, un nouveau travail sur le circuit du médicament a été réalisé sur 2023 par la réalisation d'un nouvel audit via la plateforme Archimed Handicap de l'OMEDIT en lien avec l'équipe infirmière et la cheffe de service paramédical. Ce travail sera poursuivi en 2024 par la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action.
	Suivi du linge	Suite à la mise à jour de la dotation des tenues professionnelles en 2021, un suivi régulier est réalisé par le service qualité. Ce suivi permet la mise à jour de la dotation de tenues en fonction des arrivées et départs des nouveaux professionnels, des changements de taille, etc. En 2023, la rencontre annuelle a été réalisée le 29 septembre. Ce rendez-vous permet également de faire le point sur les problématique en lien avec le linge plat.
	Maintenance préventive notamment pour	Depuis 2020, la maintenance préventive a été progressivement mise en place pour certains matériels médicaux (ex : Bladderscan). Avant d'être généralisée à tous les matériels concernés (défibrillateur (DAE) et chaise de pesée). En 2023 la maintenance



	les matériels médicaux	de tous les matériel médicaux a été réalisée conformément aux mesures mises en place les années précédentes.
<b>SESSAD</b>	Visite de conformité	La visite de conformité du SESSAD a eu lieu le 20 mai 2022. Il a été donné un avis favorable au fonctionnement du service dans les nouveaux locaux partagés avec le SESSAD et les fonctions support/direction générale de l'association.
	Procédures	Un travail a été débuté autour de la mise à jour des procédures du service (procédures d'admission, de mise en œuvre du PIA, etc.). Ce travail a été réalisé en lien avec les équipes d'accompagnements. Ces rencontres ont également permis de réaliser des rappels sur les évènements indésirables, la procédure à suivre en cas de suspicion de maltraitance, le confidentialité des informations, etc.
<b>SAMSAH SAMSAH OR SAVS</b>	Evaluation du SAMSAH	L'évaluation du SAMSAH a eu lieu les 27 et 28 avril 2023. Il s'agissait de la première évaluation nouveau format sur l'association. Les évaluateurs ont rencontré les professionnels, membres de l'encadrement/direction/fonctions supports et les personnes accompagnées sur deux jours. Suite à cette évaluation, un plan d'action a été réalisé sur les critères impératifs non-satisfaisant (dont la cotation est inférieure à 4/4). Parmi les actions d'amélioration identifiées, nous retrouvons un travail autour <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la récolte de la satisfaction des personnes et de a communication des résultats</li> <li>- de la formalisation des retours d'expérience</li> <li>- de la confidentialité des informations</li> <li>- de la gestion médicamenteuse</li> <li>- de la gestion des plaintes et réclamations, etc.</li> </ul> Certaines des actions sont déjà en cours de réalisation puisque la gestion des plaintes et réclamations a été formalisée, des formations sur la confidentialité ont été réalisées, etc. Pour finir, les évaluateurs ont identifiés des pratiques remarquables autour du travail avec les partenaires du territoire – critère 3.4.3 et notamment via le partenariat avec la Plateforme d'Appui et de Coordination Territoriale (PACT) – critère 3.4.4.
	Intégration du SAVS SIPAS de l'INJS	En 2023, l'association a intégré le SAVS SIPAS de l'INJS au SAVS toutes déficiences de Accueil Savoie Handicap. Cette intégration a permis de lancer une harmonisation des outils et procédures qualité sur le SAVS SIPAS qui sera poursuivie en 2024.
<b>ASH</b>	Le CPOM	Le CPOM a été signé début 2020. Un travail sur le suivi des indicateurs du CPOM a été débuté en 2020 et poursuivis en 2021. Depuis 2022, les indicateurs CPOM sont intégrés au rapport d'activité de l'association.
	Information canicule et Plan Bleu	Les informations canicules annuelles ont été réalisées sur les différents services et l'établissement de l'association. Ils font notamment référence au Plan Bleu associatif. Le plan bleu est en cours de révision, il est maintenant composé d'une trame associative et d'annexes par site de travail (site de Warens, de Plainpalais et CEM). En 2023, les annexes du CEM et du site de Warens ont été réalisée. En 2024, ce sont les annexes du site de Plainpalais qui seront rédigées.
	Déploiement de la GPEC	Cf. partie Ressources humaines à ce sujet .
	RGPD	2023 a marqué la poursuite de la création du registre RGPD du CEM et des fonctions/support de l'association. En complément, le service qualité a poursuivi la mise à jour des documents en lien avec le RGPD tels que la charte informatique et un document de synthèse et l'intégration de clauses RGPD dans les documents de la loi 2002-2. L'analyse d'impact pour la mise en œuvre de la vidéosurveillance en chambre a également été poursuivie en lien avec le prestataire qui accompagne l'association à ce sujet. Elle sera finalisée en 2024. En complément, des actions de sensibilisation des professionnels au RGPD et à la confidentialité des informations ont été entreprises en 2023 et seront poursuivies sur 2024.
	Révision des enquêtes de satisfaction	En 2023, la trame finale des enquêtes de satisfaction a été validée par le comité de pilotage qualité. En 2024, les enquêtes seront lancée sur le SESSAD et le CEM dans un premier temps avant d'être réalisée sur l'ensemble des services de l'association.



Gestion de crise	En 2023 l'association a débuté l'optimisation des outils de gestion de crise existant, notamment le plan bleu. Ce travail sera poursuivi en 2024 par l'intégration des risques environnementaux.
Surveillance de la qualité de l'air	Depuis 2022, l'association réalise le suivi de la qualité de l'air au sein de son établissement et de ses services. Le suivi sera formalisé pour la fin de l'année 2024 afin de respecter la réglementation à ce sujet qui impose un suivi de la qualité de l'air de nos ESMS au 1 <sup>er</sup> janvier 2025.
DUERP	En 2023, le CSE a participé à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels afin d'y intégrer les risques psycho-sociaux. Cette collaboration sera poursuivie sur 2024.
Sécurité et sécurité informatique	Dans la continuité des actions de sécurité mises en place depuis 2017, les actions suivantes ont été réalisées en 2023 : mise à jour de la charte informatique, sensibilisations et réalisation d'un document synthétique rappelant les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappels réguliers des consignes de sécurité</li> </ul>

## Objectifs 2024

### L'année 2024 verra les projets suivants se mettre en œuvre :

- La finalisation de la formalisation de la procédure de mise en place des contentions au sein du CEM.
- La poursuite de l'optimisation des outils institutionnels à destination des personnes accompagnées (livret d'accueil, règlement de fonctionnement...) :
- Développement de l'utilisation de la méthode Facile A Lire et à Comprendre (FALC),
- Réactualisation concernant des éléments clés tels que les absences, les modalités d'accès au dossier...
- L'optimisation de l'appropriation des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.
- La poursuite du travail avec ESPPRI et/ou la nouvelle Equipe Mobile en Hygiène (EMH) concernant la gestion du risque infectieux et notamment sur les thèmes suivants : finalisation de l'entretien des locaux, construction d'un indicateur de consommation Gel Hydro-Alcoolique personnalisé...
- La poursuite de la démarche pour répondre au Règlement Général sur la Protection des Données : finalisation du registre CEM/fonctions support pour une création du registre services à partir de 2024-2025.
- La réalisation de l'évaluation du SESSAD et du CEM via le référentiel de la nouvelle évaluation des ESMS.
- La rédaction des projets des trois unités du CEM (Alizés, Arc en Ciel et U2R) dans le cadre du projet d'établissement. *En cours*

### Les actions prévues en 2023 reportées à 2024 sont :

- Le développement de la culture de l'audit : au travers de la participation au Réseau Audits Croisés (RAC) de la FEHAP et en interne via les membres du comité de pilotage qualité. La relance du réseau RAC FEHAP a été évoquée lors de la réunion qualité FEHAP du 19 décembre 2023.
- La réalisation d'un diagnostic réseau complet de la balnéothérapie.
- Le développement de la politique en matière de sécurité de notre établissement et nos services et notamment pour le CEM, le déploiement d'un système d'alerte interne (en complément des formations incendies qui abordent le sujet).

## 2. Bilan sur la gestion des événements indésirables (EI)



En 2023, nous recensons **33 déclarations d'EI**. Ce résultat est en hausse de 50% par rapport à 2022 où 22 FEI avait été réalisées.

Cette augmentation fait suite aux rappels réalisés sur les différents sites et à la réalisation de la première évaluation nouveau format sur le SAMSAH (et préparation sur le CEM et le SESSAD) qui a permis de relancer la dynamique de déclaration

En parallèle, nous constatons un maintien de la diminution de la déclaration d'EI sur des thématiques ne relevant pas de l'EI tels que les troubles du comportement.

En 2023, le CEM est l'établissement qui concentre la majorité des déclarations (32/33). On recense une fiche d'évènement indésirables sur les services (SAMSAH). On constate que les services ont toujours tendance à utiliser de manière beaucoup plus limitée le système de déclaration des EI que l'établissement, malgré une mise en place simultanée du système. Cette tendance s'explique par le fait que, dans les services, le nombre de professionnels et le circuit d'information sont plus courts. Les équipes utilisent alors d'autres canaux de communication afin de signaler et traiter ces évènements.

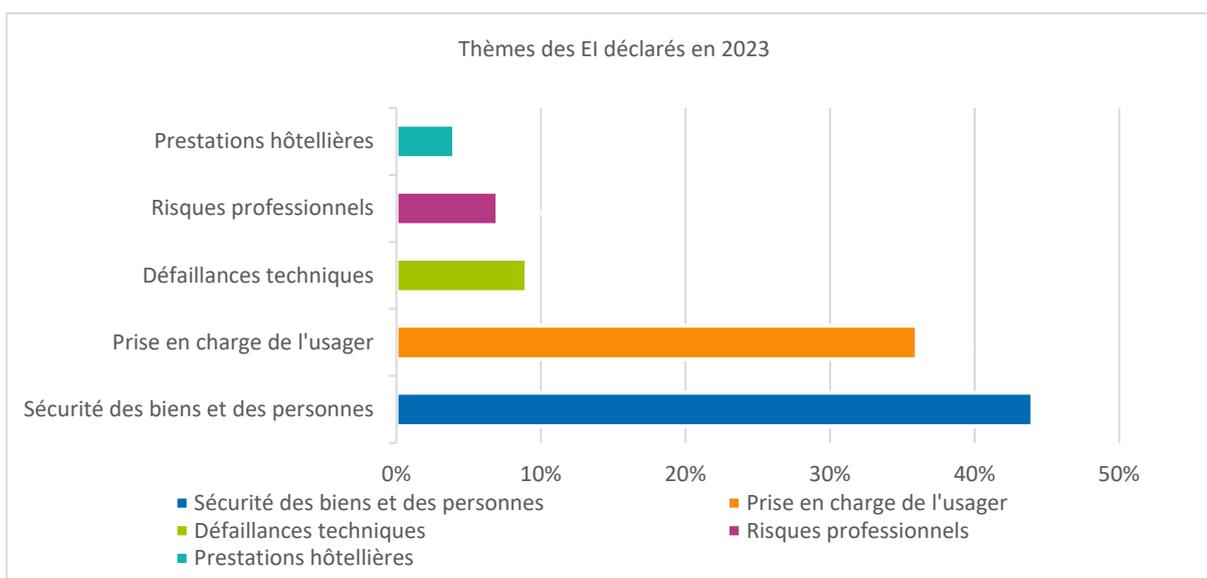
### Répartition des évènements indésirables en 2023

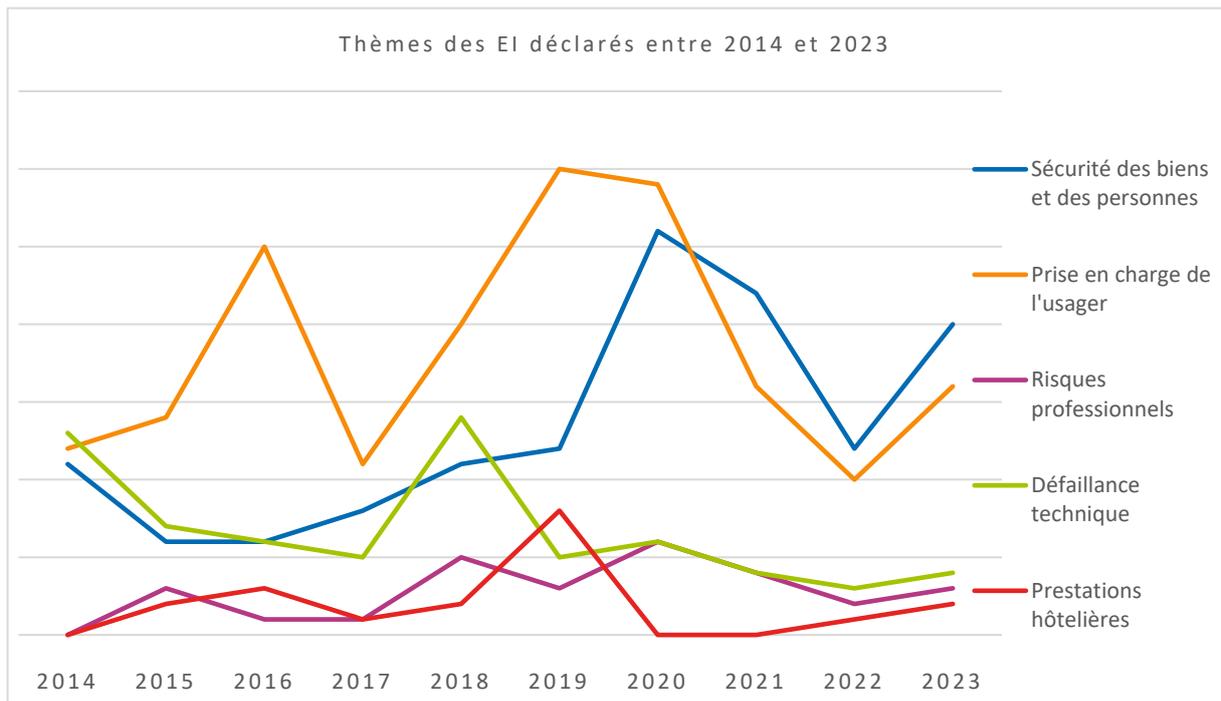
L'ensemble des évènements indésirables déclarés en 2022 est réparti en 5 thèmes principaux :

- Sécurité des biens et des personnes ;
- Prise en charge de l'utilisateur ;
- Risques professionnels ;
- Défaillance technique ;
- Prestations hôtelières.

Pour rappel, pour un même EI, il est possible d'identifier plusieurs thèmes. Au total, sur 33 signalements, 45 thématiques ont été identifiées.

La tendance en termes de répartition des évènements indésirables est restée la même que les années précédentes. Nous observons une majorité d'EI en lien avec la sécurité des biens et des personnes (43% en 2022 ; 44% en 2023) ou avec la prise en charge de l'utilisateur (36% en 2022 et en 2023) et une minorité de fiches en lien avec les défaillances techniques (11% en 2022 ; 9% en 2023), les risques professionnels (7% en 2022 et en 2023) et les évènements en lien avec les prestations hôtelières (3% en 2022 et 4% en 2023).





### Détail des objets des déclarations d'événements indésirables par thématique

Parmi les 45 thématiques :

**De manière générale, les événements indésirables peuvent être regroupés dans les catégories suivantes :**

- 6 FEI sont en lien avec une atteinte physique de la personne accompagnée dont 4 chutes.
- 3 événements sont liés à une problématique de surveillance
- 2 fiches concernent une problématique matérielle (matériel inadapté ou dont l'utilisation n'est pas adaptée).
- 4 événements indésirables sont liés au non-respect d'une procédure que ce soit le respect du circuit d'information pendant une astreinte, de la chaîne du froid, etc.
- 3 fiches sont en lien avec la dégradation de matériel par des personnes accompagnées.
- 2 événements signalés font référence à la sécurité des locaux (accès à la cuisine par une personne non-autorisée et introduction de personnes extérieures sur le parking du CEM).
- 2 FEI déclarés en lien avec le circuit du médicament.
- 2 événements signalés relatifs à des violences d'une famille envers le personnel.
- 2 FEI sont en lien avec des problématiques de vol ou de perte de matériel.
- 4 fiches d'événement indésirable en lien avec une autre thématique
  - oubli d'un rendez-vous médical extérieur,
  - oubli d'un produit ménager dans le service
  - corps étranger retrouvé dans un plat du week-end commandé chez un fournisseur extérieur).
  - Manque de tenues professionnelles

Cette liste ne prend pas en compte les FEI annulée car relatives aux troubles du comportement et donc abordées en réunions d'équipes et/ou aux accidents bénins et accidents du travail déclarés en lien avec le service RH.

De manière générale, pour toutes les déclarations d'EI où cela est pertinent, il est réalisé des rappels en équipe, des sensibilisations des professionnels concernés ou de nouvelles formations sur l'utilisation des matériels, etc.



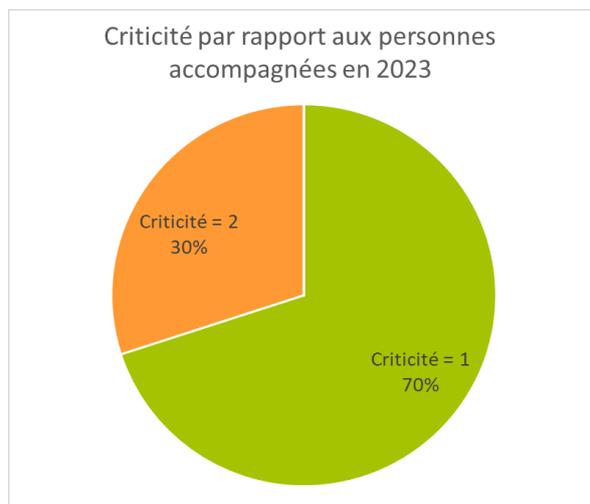
## Analyse de la criticité

Dans le traitement des événements indésirables, l'analyse de la criticité est réalisée en fonction de la fréquence de l'évènement (de 1 à 4 : rare, occasionnelle, fréquente, récurrente) et de sa gravité (de 1 à 4 également : anomalie légère, anomalie modérée, anomalie sévère, menace vitale). Cette criticité est calculée sur une échelle de 1 à 3, 3 étant la plus grave. La criticité est évaluée de manière collégiale durant les comités de pilotage qualité ou, à défaut, par retour de mail des membres du comité de pilotage qualité. Elle n'est pas calculée pour les FEI annulées (4 fiches en 2023). La criticité apparaît comme ci-dessous, 1 correspondant à vert, 2 à orange et 3 à rouge.

### SUIVI DE LA CRITICITÉ DE L'ENREGISTREMENT N°346 DE FICHE D'ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

		Gravité pour les professionnels/intervenants extérieur (pondération)			
		1	2	3	4
Fréquence (pondération)	1	3 - 1	3 - 1	3 - 1	8 - 2
	2	3 - 1	8 - 2	8 - 2	8 - 2
	3	3 - 1	8 - 2	16 - 3	16 - 3
	4	8 - 2	8 - 2	16 - 3	16 - 3

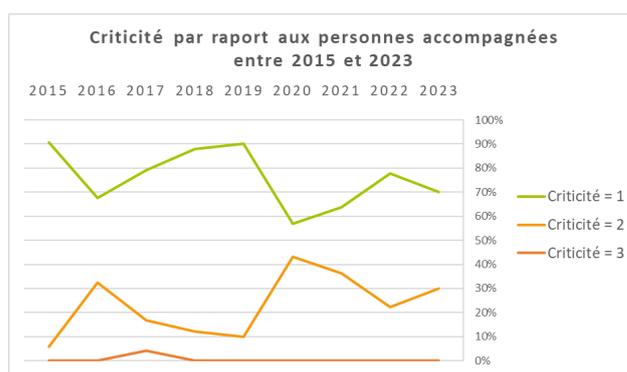
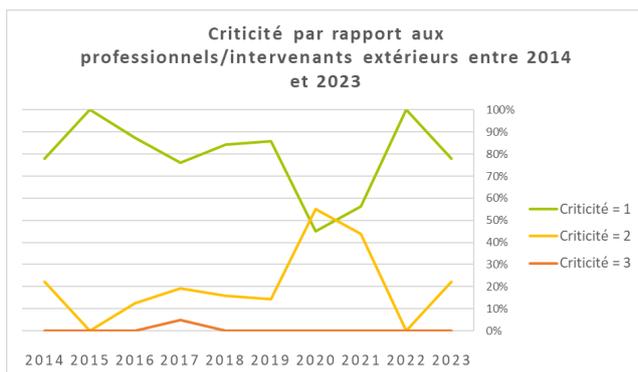
La criticité est égale à 1 pour la majorité des événements déclarés dont l'analysé a été réalisée. La criticité fait l'objet d'une analyse lorsque cela est pertinent. En effet, certains événements indésirables ne permettent pas d'identifier des risques pour les professionnels ou personnes extérieures tandis que d'autres ne relèvent pas de risques pour les personnes accompagnées.



Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser l'évolution du taux de FEI en fonction de la criticité (en pourcentage).

Ces statistiques se basent sur les FEI pour lesquelles la criticité a été évaluée.





Fin 2023, 55% des actions définies en réponse aux EI déclarés avaient été menées à terme, 33% étaient en cours de réalisation et 12% étaient annulées. Les fiches d'évènements indésirables annulés sont au nombre de 4 et correspondent à signalements ne relevant pas de l'évènement indésirable.

Les évènements indésirables sont gérés en direct et le plus rapidement possible par les personnes concernées en lien avec les responsables hiérarchiques et le service qualité. Ils sont ensuite repris en comité de pilotage qualité pour la validation des actions de fond ou au long cours. Chaque FEI fait l'objet d'une réponse.

### Bilan des évènements indésirables grave et signalements

En 2023, l'association a réorganisé son suivi des évènements indésirables graves et signalements afin de pouvoir réaliser un bilan annuel de ces évènements. Ainsi, nous recensons 7 évènements indésirables graves et signalements au niveau associatif. Ces signalements et EIG sont répartis de la manière suivante :

- 4 signalements sur le CEM
  - 3 signalement à l'ARS en lien avec les personnes accompagnées
  - 1 signalement à l'ARS relatif à une contamination du réseau d'eau chaude sanitaire à la Légionelles.
- 3 signalements sur les services adultes
  - 1 signalement au procureur sur le SAMSAH
  - 1 signalement à l'ARS et 1 signalement au procureur sur le SAVS
  - Aucun signalement sur le SAMSAH OR
- 0 signalement sur le SESSAD.

### Bilan des plaintes et réclamations

En 2023 l'association a également formalisé son suivi du recueil des plaintes et réclamations permettant de réaliser un bilan global sur l'année. Le suivi global ayant été mis en place progressivement sur l'année au sein de l'établissement et des services, il ne saurait être exhaustif pour cette première année.

Ainsi, l'association recense un total de 13 plaintes et réclamations réparties de la manière suivante :

- 4 plaintes et réclamations ont été adressées au SESSAD.
- 1 plainte/réclamation sur les services adultes (SAMSAH, SAMSAH OR et SAVS)
- 8 sur le CEM

## B – Suivi des indicateurs CPOM

Indicateurs CPOM	Réalisation des actions en 2023
<b>Axe stratégique 1 : Prestations de soin et d'accompagnement</b>	
1.1.1. : Nombre de conventions de mise à disposition de la salle Snoezelen, de la balnéo, et de la salle multi-activités.	Salle Snoezelen : 1 (Institut Départemental Saint Louis Du Mont) Balnéo : 3 (CAMSP de Savoie, 2 kinésithérapeutes libéraux) Salle multi-activités : 0



1.1.1. : Nombre de jours de mise à disposition de la maison des familles	93 jours de mise à disposition en 2023 (réservations)
1.1.1. : Nombre de jours de professionnels mis à disposition	4 professionnels mis à disposition de ASH: , 1 médecin psychiatre (52 j) / 1 médiatrice santé pair aidante (208 j), 1 chargée de gestion locative (94 j) et 1 chargé d'insertion professionnelle (104 j).  3 professionnels mis à disposition par ASH : 1 Directeur Général (13 j), 1 responsable qualité (26 j), 1 responsable comptable et financier (6 jours) et 1 Directrice des Ressources Humaines(26 j)
1.1.1. : Nombre de prêt de matériel aux partenaires et usagers	2 prêts occasionnels de véhicules + 2 prêts annuel de fauteuils électriques de foot + 1prêt de vélo-poussoir aux Jeunes Chamois. 1 prêt de vélo-poussoir au Comité Handisport Savoie 1 prêt de petit matériel au collège de Saint-Alban-Leysses
1.1.3. : Nombre d'usagers accompagnés vers un logement au SAMSAH OR	9 accompagnement vers nouveaux logement
1.1.2. : Nombre de projets culturels menés	* 3 projets culturels menés au CEM - fin projet "Je me souviens" (théâtre / culture et santé + fondation SNCF) - projet "Viva Brazil" (comité d'action culturelle Chambéry Sud) - projet "Graff-en-Ciel" (culture et santé)  Pas de projet culturel (géré par le service gestion de projet) sur les services
1.1.2. : Nombre de participation aux manifestations sportives départementales et régionales	9 projets réalisés : - RDV au sommet ; - La Savoie court ; - les kilomètres du cœur ; - Hand'ensemble ; - Journée découverte handisport ; - Journée découverte sport adapté ; - Championnat académique + championnat de France canoë kayak ; - JOP Albertville ; - La maison des JO.
1.1.2. : Organisation d'un projet culturel annuel	* 3 projets culturels menés au CEM - fin projet "Je me souviens" (théâtre / culture et santé + fondation SNCF) - projet "Viva Brazil" (comité d'action culturelle Chambéry Sud) - projet "Graff-en-Ciel" (culture et santé)
1.1.2. : Au CEM, organisation d'un projet éco-citoyen annuel	Arc-en-ciel : Atelier "la ferme recyclagologique" + projet écoresponsable avec l'appui de services civiques (campagne d'affichage + sensibilisation).
1.1.1. : Conventionnement des mises à dispositions matérielles et humaines avec les différents partenaires	1 convention avec les Jeunes Chamois tacite reconduction 1 convention avec le Comité Handisport Savoie tacite reconduction
1.1.3. : Ressource d'un chargé de gestion locative (0,2ETP au projet de SAMSAH Rétablissement)	Poste pourvu à 0,1 ETP par une personne mise à disposition par le CHS
1.2.3. : Organisation d'une conférence sur la pair-aidance et l'autodétermination des usagers	Organisation d'une journée de sensibilisation à destination des aidants et des professionnels.
1.2.2. : Effectivité des actions de pair-aidance menées (existence de groupes de pair-aidant) annuelles	Arc-en-ciel : Projet "aidants 2023" avec 1 sortie Rando, 1 sortie escalade, 1 sortie danse et 1 sortie Voile ; - 2 goûters des familles en 2023 (mai + décembre)
1.2.1. : Recrutement d'un pair-aidant à 0,75ETP dans le cadre du SAMSAH Rétablissement	100%
1.2.2. : Nombre d'interventions de pair-aidants auprès des usagers	Arc-en-ciel : - Projet "aidants 2023" avec 2 sorties Rando et 1 sortie Voile ; - 2 goûters des familles en 2023 (mai + décembre) ; - Participation à la journée nationale des aidants (octobre 2023).
1.2.3. : Effectivité d'une convention avec l'université des patients Auvergne Rhône-Alpes	Pas d'actions en 2023.
1.2.3. : Organisation d'une conférence sur la pair-aidance (à destination des professionnels)	- environnement structuré - médiation animale sur Alizés - goûter des familles - Acquisition d'un vélo petras utilisé en APA - CAA - projet VAS (groupes de parole vie intime et santé sexuelle + sensibilisations par le jeu)
1.2.4. : Formalisation de la contribution du pair-aidant dans le processus d'admission du pôle adulte	Action formalisée au SAMSAH orienté rétablissement : rencontre de la médiatrice de santé pair lors de la phase initiale de bilan. SAMSAH toute déficience : pas mis en œuvre (accompagnement très individualisé pour des personnes ayant souvent difficulté de mobilité, profil atteinte neurologique (AVC, cérébro lésions, démence).....) SAVS : fiche action du projet de service non mis en œuvre à ce jour (priorisation autre)
1.3.1. : Part des usagers ayant un projet personnalisé crée ou actualisé depuis moins de 12 mois au 31/12/N	100% sur 12 mois pour le CEM, SESSAD, SAMSAH, SAMSAH OR 100% sur 18 mois pour le SAVS
1.3.2. Respect de la fréquence définie pour la réalisation des enquêtes de satisfaction	Validation de la trame commune des questionnaire de satisfaction en 2023 et définition des modalités et formats de déploiement sur les différents ESMS. Les enquêtes seront dès le début de l'année 2024.



1.3.2. : Réalisation d'un Bilan annuel du fonctionnement de la commission des usagers	Pas de bilan réalisé en 2023. La commission n'a pas été sollicitée sur l'année 2022. Un bilan et une mise à jour des membres de la CDU sont prévus sur l'année 2024.
1.3.3. : Réalisation d'une liste précise des documents à traduire en FALC et du timing de traduction pour chacun	Oui Formation de deux salariées (1 orthophoniste, 1 responsable communication) en novembre 2023 (Formation organisée par le CREAI)
1.3.1. : 100% des usagers ayant un projet personnalisé crée ou actualisé depuis moins de 12 mois au 31/12/N	100%
1.3.2. : Prise en compte de l'insatisfaction au travers des outils de recueil de la satisfaction des usagers : mise en œuvre d'actions ou formalisation de réponses	Oui, actuellement il reste 1 action en cours en lien avec les enquêtes de satisfaction. La relance des enquêtes dès 2024 permettra d'ajouter de nouvelles actions en lien avec la satisfaction des personnes accompagnées au PACQ
1.3.3. : Traduction des documents prévus en FALC	Lancement des traduction des plaquettes de présentation des services (3 ateliers de traduction réalisé en présence de personnes accompagnées)
1.4.1. : Formalisation du processus d'accompagnement vers la vie d'adulte	Processus de passage à la vie adulte créé et formalisé. Disponible en FALC et mis à disposition sur BlueKango.
1.4.2. : Réalisation d'un livret de préparation à la vie d'adulte (FALC)	Livret créé et finalisé. Diffusé sur BlueKango avec la procédure de départ du CEM.
1.4.2. : Organisation de réunions annuelles d'information auprès des familles/aidants sur l'orientation des jeunes à partir de 16 ans	Formalisation d'une procédure de préparation à la vie adulte : 1 réunion à 17 ans + 1 réunion à 18 ans + séance de questions/réponses. 100% des jeunes concernés ont participé à ces réunions.
1.4.3. : Effectivité du développement du logiciel BlueMedi permettant la gestion des relations partenariales	Blueapp de gestion des partenariats utilisée pour l'enregistrement et le suivi et la mise à jour des conventions. Les alertes envoyées lorsqu'il est nécessaire de renouveler les conventions sont effectives.
1.4. : Evolution annuelle du nombre de jeunes adultes relevant de l'amendement Creton entre 31/12/2018 et 31/12/2024	File active : - 2018 : 22 (soit 16 présents au 31/12/2018) - 2019 : 16 (soit 8 présents au 31/12/2019) - 2020 : 11 (soit 8 présents au 31/12/2020) - 2021 : 9 (soit 5 présents au 31/12) - 2022 : 8 (soit 5 présents au 31/12) - 2023: 5 (1 présent au 31/12)
1.5.1. : Nombre de retours effectués à l'équipe SISRA dans le cadre de l'expérimentation	Réalisé en 2020
1.5.3. : Nombre de dispositifs innovants mis en place (activités physiques adaptées, groupes rééducatifs innovants, ...)	- médiation animale sur Alizés - goûter des familles - Acquisition d'un vélo petras utilisé en APA - CAA - projet VAS (groupes de parole vie intime et santé sexuelle + sensibilisations par le jeu)
1.5.1. : Nombre d'actes de téléconsultation effectués au SAMSAH	SISRA messagerie sécurisée installée pour les référents soin des samsah
1.5.2. : Utilisation de Monsisra dans la transmission d'informations entre le CEM et la pharmacie	Non mis en place, déploiement prévu en 2024 dans le cadre du DUI.
1.5.3. : Nombre d'usagers ayant bénéficié de dispositifs innovants dans les méthodes d'éducation motrice	- 49 enfants concernés par la Kiné sport CEM - 28 enfants concernés par la Kiné sport SESSAD - 14 enfants porteurs de handicaps complexes concernés par l'APA individuelle ou en binôme.
1.5. : Nombre d'initiatives innovantes portées dans le cadre de trophées, appels à projets, appels à candidature, ...	10 initiatives innovantes, appels à projet, etc. - Réponse à appel à projet Culture et Santé : "Graff-en-Ciel" - obtenu - Réponse à appel à projet Fondation caisse d'Epargne : Journée solidarité - obtenu - Réponse appel à projet CPAM Chambéry: vie intime, affective, relationnelle et sexuelle - obtenu - Réponse à appel à projet Trophée de l'innovation FEHAP: C360 Exposition "un autre regard" - non obtenu - Réponse à appel à projet ARS ARA: projet aidant, "Repenser la place des Familles dans l'Institution" - obtenu - Réponse à appel à projet Région AURA : "Découverte Région Sport" - obtenu - Réponse à appel à projet Sourire d'un enfant : Les InstantàNez - obtenu - Réponse à appel à projet Fondation A&P Sommer: médiation animale CEM'mille et une pattes - refusé - Réponse à appel à projet CD73 - Aide à la pratique culturelle: capoeira - en cours - Réponse à appel à projet CAC Chambéry Sud : "Nous Voix là" - en cours
1.6.2. : Nombre d'aidants touchés par la Journée Nationale des aidants	Nb participants : 319 Nb aidants : 158
1.6.2. : Nombre de personnes ayant bénéficié de la formation des aidants	Remplacé par le café des aidants (MSP/C630). Café ouvert par ASH mais repris par le CD73 et la C360 en cours d'année.
1.6.2. : Nombre de jours d'utilisation de la maison des familles	83 jours réalisés sur les 93 réservés
1.6.2. : Nombre de participants à la formation des aidants (8 par an) et satisfaction des participants à la formation des aidants	0. car remplacement de la formation par le café des aidants
1.6.2. : Organisation annuelle de la journée nationale des aidants ou d'un évènement semblable	Oui, journée organisée avec les partenaires du territoire membres du comité de pilotage de l'organisation de la JNA. Pilotage principal par ASH.



1.6.1. : Nombre de jeunes accompagnés dans le cadre du répit, en particulier en période de congés et de week-ends	26 jeunes accompagnés sur 2023
1.7.1. : Nombre de bilans neuropsychologiques au CEM en rapport avec l'apprentissage scolaire	3 bilans réalisés : 1 bilan neuropsychologique, 1 bilan psychologique, 1 bilan adaptatif. A noter que les nouveaux entrants arrivent désormais avec un bilan psychologique complet déjà effectué.
1.7.2. : Renouvellement de notre convention avec l'Education Nationale	En cours: sera validée en 2024
1.7.1. : Réactualisation du projet pédagogique	Finalisation du nouveau projet pédagogique grâce aux groupes de travail pluridisciplinaires (APA, psychologues, moniteur d'atelier, éduc spé, paramed).
1.7.2. Intégration du dispositif "tous semblables tous différents" dans la plaquette de présentation partenaires et dans la procédure de présentation SESSAD auprès des partenaires de l'Education Nationale	Réalisé en 2020
1.7. : Nombre de projets établis en partenariat EN/SESSAD/libéraux par rapport aux nombres d'enfants scolarisés ou suivis par le SESSAD	Pas d'information complémentaire sur cet indicateur
1.7. : Nombre de parcours différents dont SESSAD	Pas d'information complémentaire sur cet indicateur
1.8.2. : Conventionnement avec Agir'H et Cap Emploi	Pas de besoins de conventionnement particulier, sollicitation en fonction des parcours des personnes accompagnées, notamment facilités par la présence d'un chargé d'insertion professionnelle.
1.8.2. : Nombre d'ateliers "emploi et habilités sociales" et de nombre de participants à ces ateliers au sein du pôle adulte	aucun atelier concernant purement l'emploi : accompagnement vers l'insertion professionnelle uniquement en fonction des parcours individuels habilités sociales : travaillées de manière transversale lors des sorties ou activités proposées, des APA collectifs, etc. SOR : réorientation vers centre ressources si besoin (C3R / Smart 73)
1.8.1. : Nombre d'actions promouvant les activités sociales valorisantes au CEM	- Immersion de 5 jeunes du CEM au sein de l'administration et des fonctions support. - Participation de 4 jeunes au CVS - Réalisation <i>a minima</i> d'un projet citoyen par an - Réalisation <i>a minima</i> d'un projet sportif par an - activité de socialisation 1x/semaine - stage d'immersion en milieu ordinaire
1.8.1. : Part des jeunes de 14 ans et plus du CEM ayant un volet préprofessionnel et/ou d'activité sociale dans leur PIA	En 2023, 12 jeunes ont bénéficié d'une activité préprofessionnelle et/ou d'activité sociale. Ces actions font l'objet d'un suivi annuel de préprofessionnalisation.
1.8.1. : Part des jeunes au CEM à partir de 16 ans ayant un projet d'insertion professionnelle	3 jeunes de 16 ans et plus ont un projet d'insertion professionnelle
1.8.2. : Nombre d'accompagnements à l'insertion professionnelle dispensés par le pôle adulte	accompagnement SAMSAH toute déf : 4 accompagnement SAVS : 25 accompagnement SOR : 9 dont accompagnement par le CIP - 4 personnes au samsah - 12 personnes au SAVS - 2 personnes au SOR - 2 personnes dans le cadre de la PACT
<b>Axe stratégique 2 : Pilotage de la démarche d'amélioration de la qualité</b>	
2.1.2. : Identification d'1 à 2 RBPP prioritaire par an, étudiées par le comité psychologue et ayant fait l'objet d'un retour à l'encadrement puis aux professionnels concernés	Sensibilisation du groupe éducatif d'Arc-en-Ciel sur le recueil de bonnes pratiques professionnelles "les attentes de la personne et le projet personnalisé". Sensibilisation effectuée sous forme de présentation théorique et de partage autour de retours d'expérience.
2.1.4. : Mise en place d'un plan d'audit annuel	Plan d'audit réalisé pour 2023: - audit/suivi consommation d'eau sur le CEM - audits cuisine (en lien avec le prestataire Elixir) - audit des réfrigérateurs des unités sur le CEM - audit du circuit du médicament - état des lieux du tri des déchets sur les différents sites (en cours)
- 2.1.4. : Analyse du nombre de déclarations d'évènements indésirables (EI/EIG) enregistrées en interne	33 évènements indésirables déclarés en interne 7 signalements/évènements indésirables graves signalés sur 2023.
- 2.1.4. : Nombre de professionnels sensibilisés aux méthodes d'analyse des risques	3 sessions de formation organisées sur 2023: - 1 session de formation à la déclaration des évènements indésirables organisée sur le SAMSAH (mars) - 1 session de formation à l'utilisation de BlueKango et à la déclaration des évènements indésirables lors des journées de pré-rentree du CEM (août) - 1 session de formation organisée sur le SESSAD (octobre)
- 2.1.4. : Nombre de professionnels sensibilisés à l'utilisation de Bluemedi	Les trois sessions de formations aux évènements indésirables organisées sur 2023 ont également abordé l'utilisation de Bluekango. Au total, 37 personnes ont été formées.
- 2.1.6. : Nombre de professionnels sensibilisés au plan bleu	100 % des professionnels (via les notes d'information, point canicule, ...)
- 2.1.1. : Présence d'un plan d'action pour renforcer la sécurité des usagers	N/A



par la prévention et l'accompagnement des comportements problématiques conforme à la RBPP	
- 2.1.1. : Part des professionnels formés à la prévention et l'accompagnement des comportements-problèmes conforme à la RBPP (100% fin du CPOM)	N/A
- 2.1.3. : Mise en place d'un plan d'actions d'amélioration du circuit du médicament	En 2023 un nouvel audit sur le circuit du médicament a été réalisé par le service qualité puis des groupes de travail gérés par la cheffe de service paramédical avec les IDE et médecin ont été mis en place afin de travailler à l'amélioration du circuit du médicament. Ce travail sera poursuivi en 2024.
- 2.1.3. : Conduite d'une évaluation du circuit du médicament au CEM	En 2023 un nouvel audit sur le circuit du médicament a été réalisé par le service qualité puis des groupes de travail gérés par la cheffe de service paramédical avec les IDE et médecin ont été mis en place afin de travailler à l'amélioration du circuit du médicament. Ce travail sera poursuivi en 2024.
- 2.1.4. : Suivi de l'évolution du nombre de déclarations d'événements indésirables (EI/EIG) enregistrées en interne	2020 : 47 2021 : 37 2022: 22 2023: 33
- 2.1.4. : 80% des événements indésirables analysés	100% des événements indésirables de 2023 ont été analysés.
2.2.2. : Nombre d'actions de sensibilisation ou de journées thématiques à l'attention des usagers et de leurs aidants réalisées	Participation au café des aidants Rêve de Gosse Journée nationale des aidants Projet de loisir usager/aidant
- 2.2.2. : Nombre d'actions collectives (ateliers) sensibilisant aux problématiques de nutrition réalisées par la diététicienne à destination des usagers	Poursuite de la dynamique engagée en 2022. La sensibilisation aux problématiques de nutrition est effectuée de manière individualisée pour chaque usager présentant un besoin.  absence maladie longue durée de la diététicienne sur 2023
- 2.2. : Effectivité des partenariats avec les partenaires ayant développé une spécificité de l'éducation thérapeutique (ex : maison des réseaux de santé de Savoie)	Maison des réseaux de santé de Savoie, C3R, CMP du CHS de la Savoie
<b>Axe stratégique 3 : Mise en place d'une organisation efficiente</b>	
- 3. : Indicateurs ANAP RH	Suivi cf. tableaux joints
- 3.1.1. : Nombre de départs programmés sur 5 ans des métiers dits en tension (médecins, paramédicaux) au 31/12//N	7 départs programmés sur 5 ans
- 3.1.2. : Nombre d'actions marketing RH	3 actions marketing RH: - Réalisation de vidéo pour l'intégration des nouveaux professionnels - Travail sur l'attractivité de métiers en partenariat avec Pole emploi et la communauté 360 - Diffusion des offres d'emploi sur les réseaux sociaux et sur notre site internet - Participation à des forums des métiers
- 3.1.1. : Formalisation d'un plan d'action GPEC (échéance : 2020)	N/A
- 3.1.1. : Formalisation d'un plan de développement des compétences quinquennal (échéance : 2022)	N/A
- 3.1.3. : 25% au moins des personnels tous métiers confondus formés à la RBPP Autisme	Formation de 15 personnes aux Troubles du Spectre Autistique (TSA) en 2023 (SAVS)
- 3.1.3. : Nombre d'heures de formation par salarié et par type de formation	136 personnes au sein de l'association ont pu suivre au moins une formation avec une moyenne de 9h45 env. par salarié.
- 3.1.1. : Nombre de postes pourvus sur les métiers dits en tension (médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, aides-soignants, informaticien) au 31/12/N	2 médecins -3orthophonistes- 3 kinésithérapeutes- 3 aides-soignantes
- 3.2.1. : Part des usagers ayant bénéficié d'un bilan approfondi (à partir des nomenclatures SERAFIN -PH) élaboré ou mis à jour depuis moins de 24 mois au 31/12	100% des PIA incluent la nomenclature SERAFIN PH au CEM Pour les services (100%), intégration de la nomenclature SERAFIN-PH dans le DUI (évaluation des besoins lors de la commission d'admission et tableaux des objectifs PIA coté en termes de besoins SERAFIN,
- 3.2.2. : Mise en place d'un SI décrivant les prestations servies dans le projet personnalisé	Grappe constituée et projet en cours de déploiement
- 3.2.3. : Recueil mensuel de l'activité	Oui
- 3.2.1. : Part des usagers dont les prestations servies dans leurs projets personnalisés est suivi grâce à un SI au 31/12/N	Le DUI des personnes adultes accompagnées par les services intègre les prestations selon la nomenclature Serafin-PH. Enfants: en attente du déploiement du futur DUI
- 3.2.2. : Réalisation d'un état des lieux des SI	N/A



- 3.2.2. : Elaboration d'un cahier des charges SI de référence	N/A
- 3.2.2. : Déploiement d'une solution SI retenue	N/A
- 3.2.2. : Formation des professionnels au SI retenu	N/A
- 3.2.3. : Capacité à compléter et à commenter les supports de suivi du CPOM	Oui
<b>Axe stratégique 4 : Inscription des ESMS dans une dynamique territoriale</b>	
- 4.1.1. : Nombre de conventions partenariales signées	94
- 4.1.2. : Nombre d'actions partenariales auxquelles ASH participe chaque année	ASH a participé à 148 actions en 2022 (182 participants).
a- 4.1.3. : Création d'une plateforme de coordination des parcours complexes ou spécialisés	Réalisé en 2020
- 4.2.1. : % de participation aux GT du RAPT lorsque convocation	100%
- 4.2.1. : Mise en œuvre effective des PAG lorsque concerné	2 PAG en cours sur le CEM

## C – Déploiement de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

Accueil Savoie Handicap a démarré la formalisation de sa démarche RSO depuis 2022. Le plan d'action final a été validé en bureau durant le dernier semestre 2023 ce qui a permis d'en déployer les premières actions. Dans cette partie nous ferons le point sur l'avancée du déploiement du plan éco-mobilité et du travail en lien avec le décret tertiaire ainsi que sur la formalisation d'un plan d'action RSO et sur un projet du plan RSO réalisé en partenariat avec des étudiants de l'IUT de Chambéry.

### 1. Plan d'action RSO

Le plan RSO associatif a été validé lors du bureau de l'association 2023. Suite à cela, les premières actions ont été déployées. Le document communiquant ci-dessous recense les différentes actions :



# ASH s'engage !

## Les 12 actions de la RSO



### Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des organisations (RSO) ?

Une décision volontaire des organisations, pour prendre en compte leur impact sur la société et l'environnement. C'est une responsabilité envers la société dans laquelle elle opère avec un ancrage des valeurs de l'association dans la société.

### Pourquoi intégrer cette démarche chez ASH ?

- Se responsabiliser envers ses parties prenantes
- Gérer les risques et anticiper les problèmes potentiels
- Renforcer la confiance et la crédibilité de l'association
- Étendre ses valeurs et missions

### Qui est concerné ?

- Les membres de l'association (salariés, bénévoles, etc.)
- Les bénéficiaires et leurs familles ou responsables légaux
- Les partenaires
- La société en général

### Les Grandes étapes



\* Directeur Général, Responsable Qualité, Responsable Projet et Développement, Chargé e de mission RSO



## État des lieux des actions en cours :

### **Action n°1 : Assurer le tri sélectif au sein de l'association.** *En cours*

Un recensement des outils permettant le tri des déchets a été débuté sur les différents sites afin de pouvoir harmoniser les accessoires de collecte.

### **Action n°2 : Repenser le cahier des charges et le fonctionnement du service cuisine.** *En cours*

En fin d'année 2023, la commission restauration du CEM a été relancée. Les deux premières rencontres ont été réalisées en interne afin de définir le format et les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle commission. Début 2024, une première réunion incluant un représentant des familles et des représentants des personnes accompagnées aura lieu afin de valider ce nouveau fonctionnement. Cette rencontre sera également d'approuver le règlement intérieur de la commission.

### **Action n°4 : Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux économies d'énergies.** *En cours*

Cf. 4. [Projet en partenariat avec des étudiants de Gestion Administrative et Commerciale \(GACO\) de l'IUT de Chambéry](#)

### **Action n°5 : Déployer un plan de réduction des émissions de gaz à effets de serre.**

Cette action inclut les sous-actions relatives au :

- [Plan éco-mobilité \(cf. 2.\)](#)
- [Diminution de la consommation énergétique des bâtiments \(cf. 3.\)](#)
- Lutte contre la déperdition de l'eau : il n'est pas possible d'intégrer un suivi en temps réel des consommations d'eau avec notre carnet sanitaire informatisé actuel (e-carnet) mais cela pourrait faire partie de l'évolution du e-carnet sur les prochaines années. D'autres solutions sont en cours d'étude.

### **Action n°6 : Valoriser les espaces verts des 3 sites d'ASH.** *En cours*

En 2023, un premier projet en lien avec la caisse d'épargne a permis la plantation d'un verger sur le CEM dont les jeunes et professionnels pourront bénéficier. D'autres actions permettant de végétaliser les différents sites seront mises en place sur 2024. En parallèle sur le site du CEM, à des arbres sensibles aux aléas climatiques (risque de chutes) ce sont substituées des essences plus résistantes.

### **Action n°8 : Renforcer la démarche RGPD.** *En cours*

La rédaction du registre RGPD du CEM / DG et fonctions supports est toujours en cours et sera finalisée sur 2024. L'objectif est de lancer la réalisation de ce même registre pour les services de l'association. En complément, des premières sensibilisations sur la sécurisation des données personnelles et la confidentialité des informations ont été réalisées et seront poursuivies sur 2024.

### **Action n°9 : Informer les salariés sur les risques « métier ».** *En cours*

Le travail avec le CSE sur l'intégration des risques psycho-sociaux au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) s'est poursuivi sur 2023. Ce travail sera prolongé sur 2024 avec une mise à jour annuelle du document en respect de la législation en vigueur.

### **Action n°10 : Consolider la démarche RSO.** *En cours*

Définition des moyens dédiés à la RSO et mise en place du plan d'actions.

### **Action n°11 : Valoriser la démarche RSO.** *En cours*

Un document communiquant incluant la définition générale de la RSO, les étapes de la démarche et un détail des actions du plan RSO a été réalisé et communiqué en interne.

### **Action n°12 : Promouvoir la démarche RSO dans la marque employeur.** *En cours*

En 2023 des entretiens ont été réalisés avec différents professionnels de l'association dans le cadre de la marque employeur en lien avec la peps, cofinancée par l'Union Européenne et la Région Auvergne Rhône-Alpes. L'objectif est de permettre de promouvoir l'association en matière de recrutement via les termes



utilisés par les professionnels et les éléments valorisant dans l'exercice de leur métier au sein d'Accueil Savoie Handicap.

Suite à une problématique en lien avec le traitement des données récoltées, les données finales seront communiquées à l'association en 2024.

## 2. Plan éco-mobilité

Le plan éco-mobilité a été lancé avant la formalisation du plan d'action RSO auquel il a été intégré. Ce plan d'action est programmé sur 2023 – 2024 et comporte 18 actions.

En 2023, plusieurs actions ont été déployées.

### **Action n°3 : définir une charte de télétravail. Réalisée**

En septembre 2023 un accord de télétravail a été signé entre l'association et les membres du CSE. Cet accord définit les professionnels qui peuvent bénéficier du télétravail et les modalités de mise en œuvre.

### **Action n°4 : Adapter les horaires de travail pour le covoiturage et les transports en commun. Réalisée**

Cette action a été mise en place pour les professionnels dont le poste de travail le permet (ex : fées du logis).

### **Action n°8 : Sensibiliser à la marche entre le site de Plainpalais et le CEM. Réalisée**

Réalisation d'un affichage.

### **Action n°9 : Informer les visiteurs et les nouveaux salariés sur la mobilité. Réalisée**

Mise à jours des documents de communication (plaquettes, etc.) pour y intégrer les tableaux multimodaux.

### **Action n°12 : Organiser des formations à l'éco-conduite. Réalisée**

### **Action n°16 : Acquérir une flotte de VAE. Réalisée**

D'autres actions ont été débutées en 2023 et seront poursuivies sur l'année suivantes telles que la mise en place d'un forfait mobilité durable, la communication en interne sur le plan éco-mobilité, l'affichage des tableaux multimodaux sur les différents sites, etc.

## 3. Diminution de la consommation énergétique des bâtiments et décret tertiaire

En 2023, l'association a obtenu les résultats de la pré-étude régulation chauffage débutée l'année précédente. Cela a abouti à une présentation du rapport identifiant les points critiques de perte d'énergie, les différentes possibilités d'amélioration, leur impact en termes de diminution des consommations énergétiques et le coût de mise en œuvre de ces actions d'amélioration.

Ces actions incluent notamment l'isolation des bâtiments et boiseries, la mise en place d'une production de chaleur renouvelable, etc.

Ce projet sera poursuivi en 2024 par la définition d'un plan d'action.

## 4. Projet en partenariat avec des étudiants de Gestion Administrative et Commerciale (GACO) de l'IUT de Chambéry

En 2023, l'association a été contactée par des étudiants de Gestion Administrative et Commerciale de l'IUT de Chambéry qui souhaitent mettre leurs connaissances en marketing et communication à profit d'un projet de l'association. Après les premiers échanges, nous avons donc décidé de les mobiliser sur l'action n°4 de notre plan d'action RSO : *Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux économies d'énergies.*

Cette mission s'est déclinée en 3 objectifs en lien avec les sous-actions 1 et 2 du plan RSO.

### **Objectif n°1 : Présentation des enjeux relatifs aux économies d'énergie. En cours**



Il a validé avec les étudiants la création d'une newsletter RSO permettant de présenter aux professionnels les enjeux de la réduction de la consommation d'énergie pour l'association.  
Les étudiants ont travaillé sur la proposition d'un format donc chaque numéro permettra d'aborder une thématique RSO (décret tertiaire et réduction des consommations d'énergie, etc.)

**Objectif n°2 : Recensement des bonnes pratiques / idées des professionnels.** *A réaliser*

Par la création d'un arbre à idées mis à disposition des professionnels sur chacun des sites de l'association. Ces arbres à idées permettront de rendre les professionnels acteurs de la démarche et d'instaurer un échange entre-eux sur les économies d'énergie. Cela pourra également permettre d'inclure le public accompagné dans les discussions.

**Objectif n°3 : Création d'un guide des éco-gestes à diffuser.** *A réaliser*

Ce guide sera construit à partir des arbres à idées et de groupes d'échanges avec les professionnels. Il sera ensuite diffusé en interne puis en externe auprès des partenaires.

Le travail avec les étudiants en GACO sera poursuivi sur 2024 afin de concrétiser les projets ci-dessus.

## D - Bilan sur la commission des relations avec les usagers

La commission des relations avec les usagers mise en place début 2018 au niveau associatif a été sollicitée une fois au cours de l'année 2023.

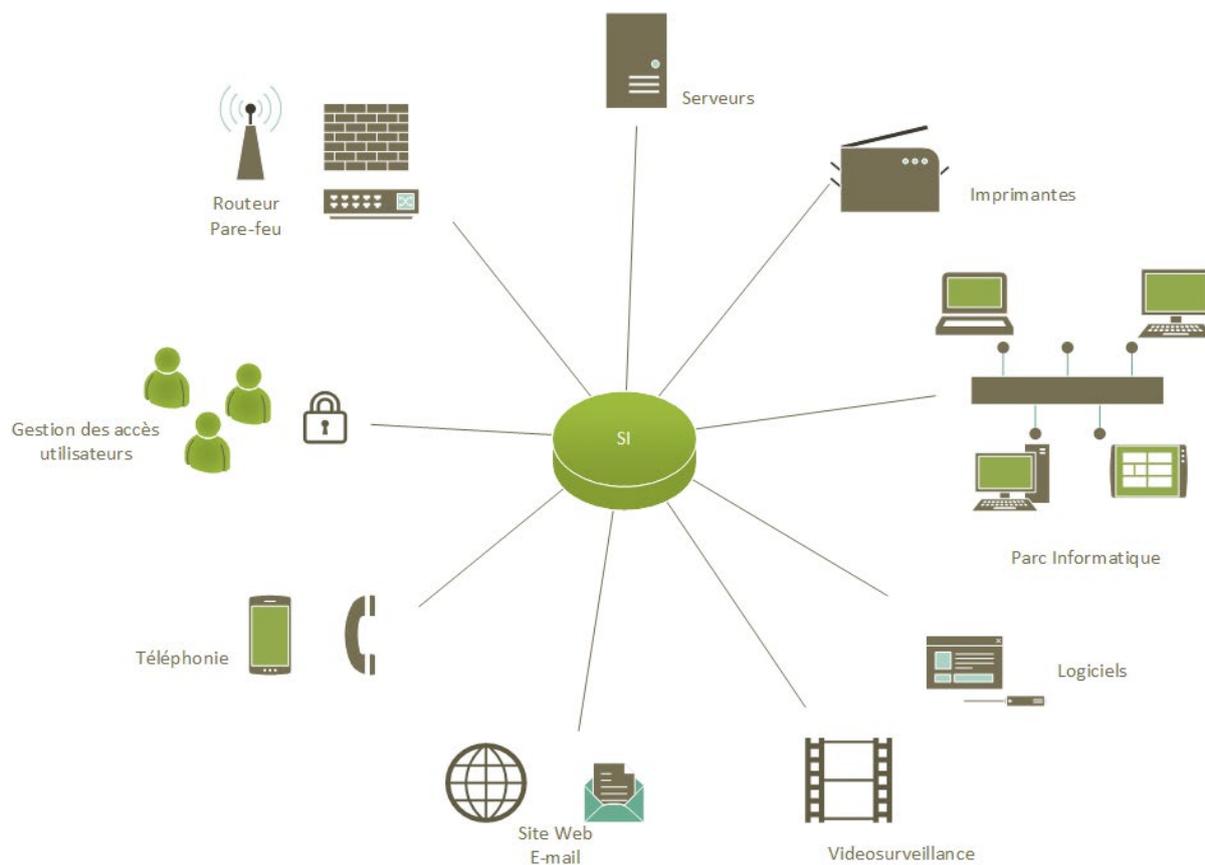
Une rencontre de la commission sera donc mise en place durant le premier semestre 2024 pour réaliser un bilan de son activité. En complément à cela, en 2024 la liste des membres de la CRU sera mise à jour.

Des rappels auprès des professionnels de l'association sur la CRU ont été débutés en 2023 et seront poursuivis en 2024. Des rappels ont également été réalisés auprès des familles, notamment via le Conseil de la Vie Sociale du CEM ou directement aux personnes accompagnées et familles concernées lorsque celles-ci ne sont pas satisfaites de la réponse apportée à leur(s) plainte(s) ou réclamation(s).

## III. Systèmes d'informations

Les systèmes d'Information au sein de ASH :



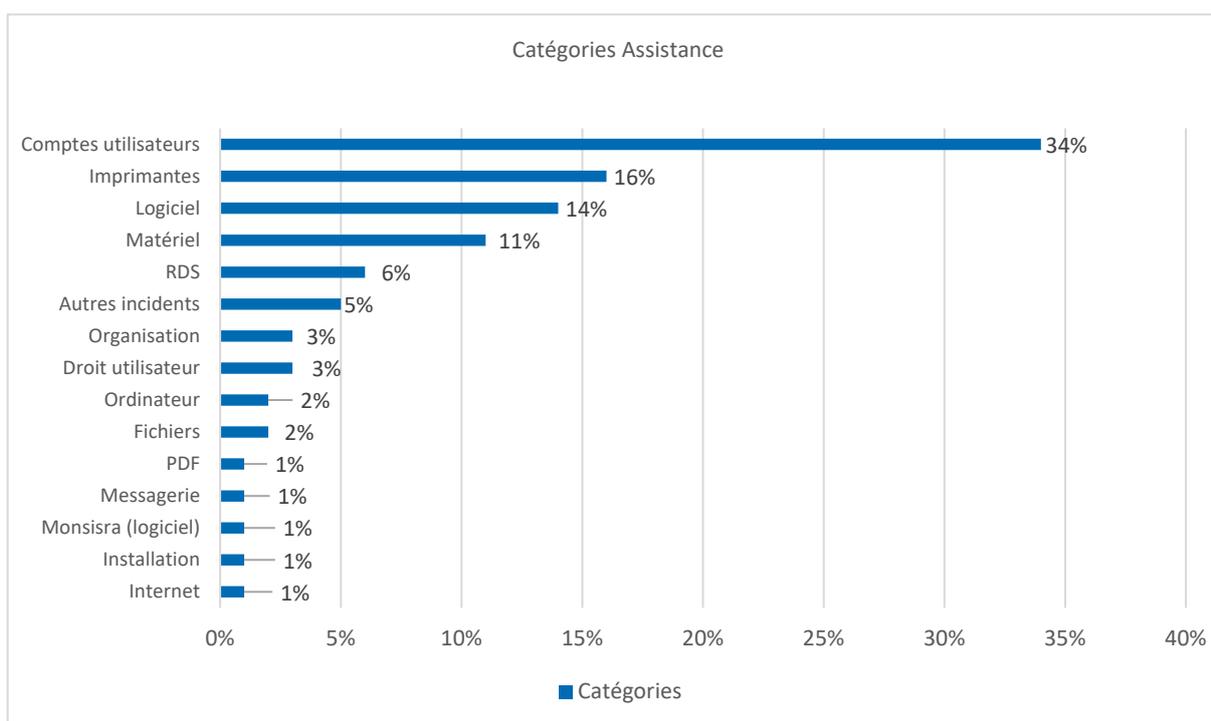
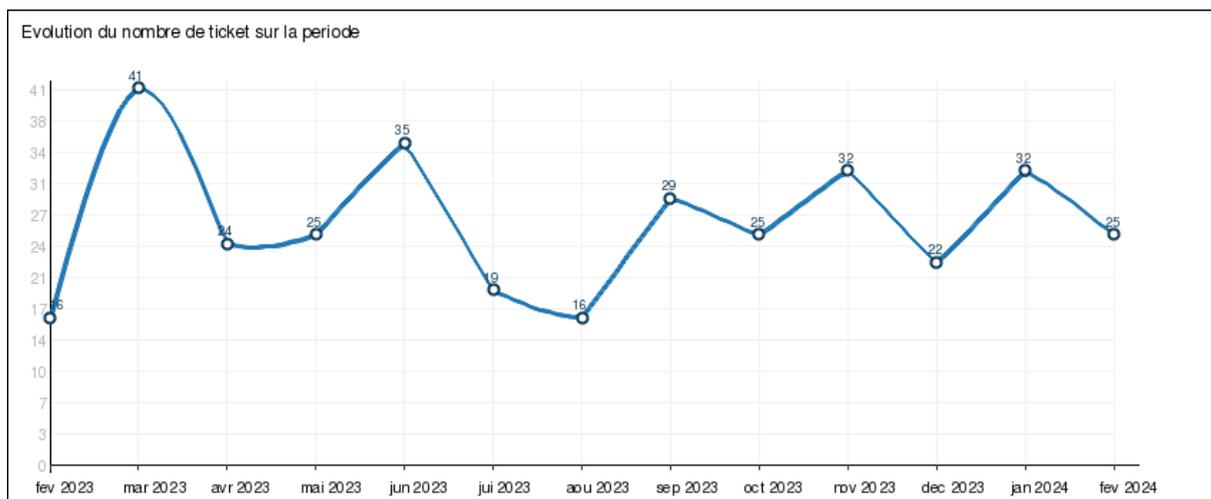


## Innovation et Engagement Continu

L'année 2023 a été une période d'évolution significative et d'engagement continu dans le domaine des systèmes d'information (SI) et de la sécurité informatique. Voici un aperçu de nos réalisations clés :

### Maintien en condition opérationnel du Système d'Information :

- L'équipe est constituée d'un responsable SI à temps plein, complétée par l'intervention régulière (2 jours par mois) d'un prestataire expert, assurant ainsi une coordination fluide et un SI disponible tout au long de l'année.
- Support Informatique : 346 tickets créés en 2023.



Le SI traite une grande variété de demandes, toutefois, la gestion des comptes utilisateurs et les imprimantes représentent la moitié des sollicitations. Le Si s'est efforcé de répondre rapidement et de manière efficace à toutes les demandes, cela dans le but d'apporter un soutien aux professionnels.

### Renforcement de la Sécurité Informatique

La sécurité de nos systèmes a été au cœur de nos préoccupations, avec des actions régulières de sensibilisation et une veille attentive.

### Augmentation de la disponibilité des services

La mise en place d'un nouveau serveur RDS a permis de renforcer notre infrastructure et de pallier aux problèmes de déconnexions intempestives.

### Modernisation et Expansion

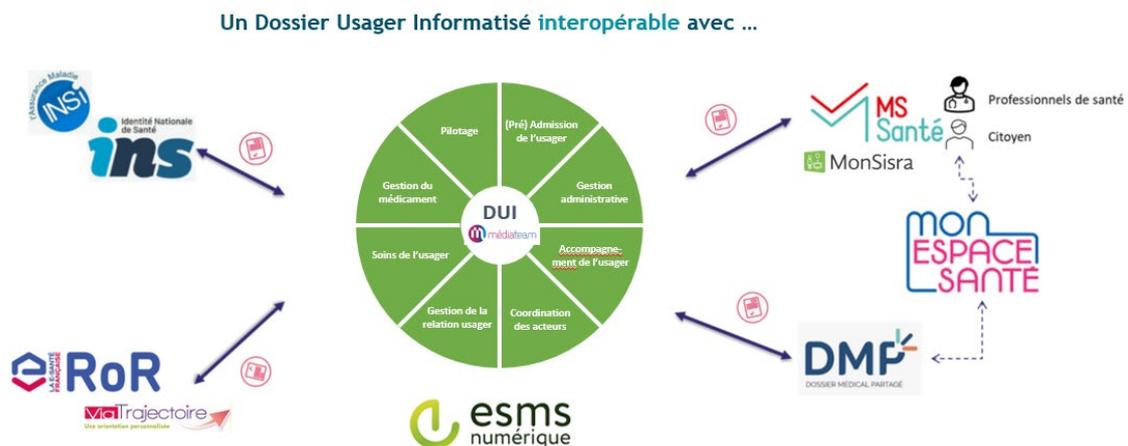
- Parc PC:
  - Remplacement des PC en panne ou obsolètes : 8 postes
  - Poursuite et finalisation de l'installation des PC dans les classes.



- Mise en service de 5 nouveaux postes.
- Reconditionnement des anciens postes de travail (remplacement des disques dur mécanique par des disques dur SSD, ajout de mémoire vive). Ces postes ont permis à des professionnels d'avoir un outil de travail plus en adéquation avec leurs besoins (travail avec son, vidéo, photos...). 6 PC reconditionnés.
- Total du parc informatique au 31/12/2023 : 143 postes.
- Travaux de modernisation du site Warens:
  - Remplacement du pare-feu
  - Installation d'une ligne fibre dédié
  - Mise en place de la téléphonie IP (chaque professionnel a un téléphone)

## Projets, études, réalisations

- Téléphonie mobile:
  - Audit de l'existant et des besoins
  - Comparaison des offres mobiles : souscriptions à des forfaits plus adaptés en fonction de l'utilisation.
  - Remplacement du matériel obsolète et acquisition de smartphones plus adaptés à l'usage quotidien des professionnels.
- ⇒ *Bilan: plus de lignes, plus d'options et gestion centralisée.*
- ESMS 2023
  - Nos établissements ont été retenus pour l'acquisition et la mise en conformité de notre Dossier Usager Informatisé (DUI).
  - Préparation du déploiement prévu pour courant 2024
  - Constitution des équipes de pilotage
  - Coordination du projet
  - Etudes et préparations pour la mise en place des services socles:
    - Identité Nationale de Santé (INS)
    - Dossier Médical Partagé (DMP)
    - Messagerie Sécurisée de Santé.



- Poursuite du travail de documentation du SI, cartographie des équipements, rédaction de notes techniques, rédaction de tutoriels destinés aux utilisateurs...
- Sécurité Informatique:
  - Proposition d'une nouvelle charte informatique
  - Campagne de renouvellement des mots passes utilisateurs en appliquant de nouvelles règles de sécurité.
  - Sécurisation des accès (suppressions des comptes inactifs, travail sur la matrice des droits...)



- Réponse à un appel à candidature dès l'Agence Régionale de santé pour audit sécurité informatique, nous avons été retenu, l'audit aura lieu en 2024.
- Mise en place d'un système de tickets pour les demandes auprès du service technique
  - Adaptation du logiciel de tickets informatiques pour le service technique
  - Formation du service technique avec phases de tests
  - Formation des utilisateurs habilités à saisir des tickets.
  - Mise en service prévu pour 2024

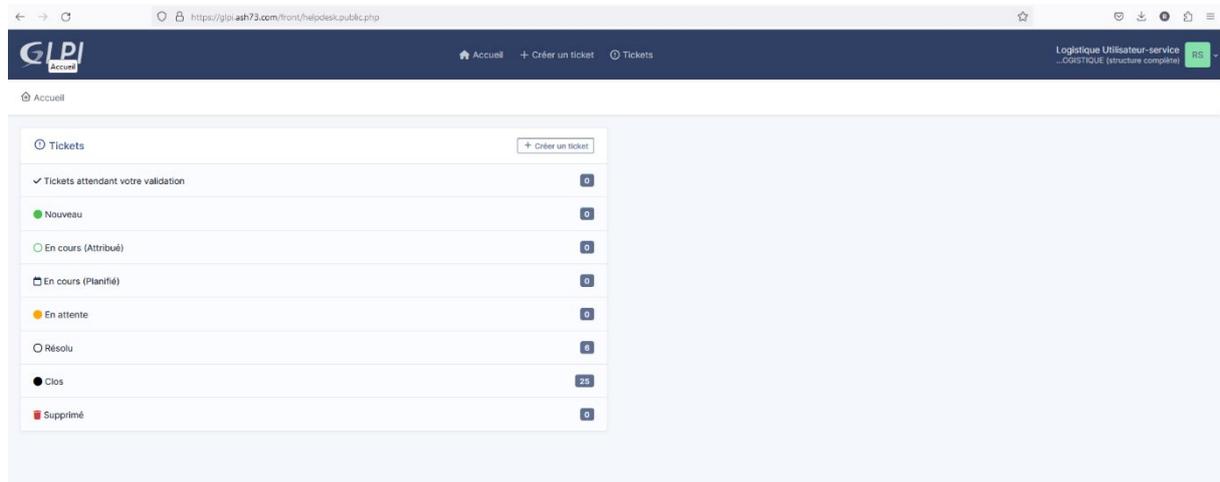


Figure 1 Ecran accueil GLPI

## Conclusion : Vers de Nouveaux Horizons

L'année 2023 a été une année de progrès et de succès dans notre quête constante d'excellence informatique. Nous sommes impatients de poursuivre sur cette lancée en 2024, avec de nouveaux défis à relever.

